

BANQUE NATIONALE

SUISSE

1963

CINQUANTE-SIXIÈME RAPPORT

DE LA

BANQUE NATIONALE SUISSE

1963

RAPPORT DE LA DIRECTION GÉNÉRALE SUR L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE EN 1963

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

L'économie mondiale a continué d'évoluer d'une façon favorable en 1963. L'activité économique qui, dans nombre de pays importants, avait donné des signes de fléchissement en 1962 et dans les premiers mois de 1963, a recommencé de se développer par la suite. Aux États-Unis surtout, le climat conjoncturel s'est nettement amélioré. En Europe occidentale, où l'activité durant le premier trimestre a subi un recul dû au froid exceptionnel, la tendance à l'expansion l'a aussi emporté, mais à des degrés divers selon les pays. Le montant élevé des dépenses de consommation et des dépenses publiques, l'accroissement des exportations et l'intense activité de la construction ont partout fourni un appui solide à la conjoncture. Par contre, les investissements de l'industrie n'ont pas repris de manière décisive.

Les fortes poussées inflationnistes qui se sont manifestées, notamment en France et en Italie, sous l'effet d'une expansion économique trop rapide, ont causé de l'inquiétude. Les gouvernements de ces deux pays se sont efforcés d'arrêter la hausse vigoureuse des prix et des coûts qui, en Italie, avait déjà provoqué un déficit élevé de la balance des biens et des services. Dans le cadre du plan français de stabilisation, des dispositions ont été prises pour étendre la libération des échanges, pour restreindre les entrées de fonds de l'étranger et pour favoriser les exportations de capitaux; la France a en outre relevé le taux officiel d'escompte et introduit une limitation des crédits. D'autres pays d'Europe occidentale se sont également employés à refréner leur expansion économique et à enrayer le renchérissement en prenant des mesures appropriées, principalement dans le domaine de la monnaie et du crédit. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) ainsi que les autorités de la Communauté économique européenne (CEE) ont recommandé aux États où l'inflation était particulièrement marquée, d'adopter une politique économique restrictive et de lutter contre la tendance à la surexpansion.

Les prix des produits agricoles et des matières premières sur les marchés mondiaux ont été, en moyenne, légèrement plus élevés qu'en 1962. Les pays en voie de développement qui étaient en mesure d'exporter un excédent de produits agricoles ou de matières premières, ont pu ainsi améliorer quelque peu la situation de leurs échanges extérieurs et accroître leurs importations en provenance des pays industriels.

Dans le domaine de l'*intégration* européenne, les tentatives faites pour élargir le Marché commun ont échoué, parce que la France s'est opposée en janvier 1963 à l'entrée de la Grande-Bretagne dans la Communauté économique européenne. Les tensions que cet échec a provoquées entre les Etats membres de la CEE se sont certes atténuées au cours de l'année, mais le mouvement d'intégration européenne a perdu de son dynamisme. C'est à la fin de 1963 seulement qu'un accord de principe est intervenu sur l'importante question de la politique agricole commune. De leur côté, les pays membres de l'Association européenne de libre échange (AELE) sont convenus de collaborer plus étroitement; ils ont aussi décidé d'accélérer la libération de leurs échanges et l'élimination de leurs barrières douanières. Les Etats signataires de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) ont eu, au mois de mai, des pourparlers préliminaires au sujet de l'ample réduction des droits de douane proposée par les Etats-Unis.

Comme les années précédentes, les *relations monétaires internationales* ont subi diverses perturbations en 1963. En février et en mars, la livre sterling a suscité de l'appréhension sur les marchés des changes, parce que, après l'échec des négociations relatives à l'admission du Royaume-Uni dans le Marché commun, certains milieux financiers avaient, hâtivement, porté un jugement pessimiste sur les perspectives de l'économie et de la monnaie anglaises. Cette crise de confiance a pu être assez rapidement conjurée, grâce à l'aide monétaire accordée par plusieurs banques d'émission européennes – dont la Banque nationale suisse.

Le déficit de la balance américaine des paiements a continué d'affecter, pendant une partie de l'année, la position du dollar. Au mois de juillet, le gouvernement de Washington annonça diverses mesures pour rétablir l'équilibre de la balance des paiements et pour affermir les assises de la monnaie américaine. Il a recouru notamment à la politique de l'intérêt, ce qui s'est traduit par une hausse des taux du marché à court terme et par le relèvement du taux officiel d'escompte de 3 à 3½%. Le gouvernement américain annonça aussi l'introduction d'une taxe d'égalisation de l'intérêt frappant les titres étrangers. Ce projet, conçu pour réduire l'attrait que le marché américain des capitaux exerce sur les emprunteurs étrangers et pour décourager les citoyens américains d'acheter des valeurs étrangères, souleva de vives critiques dans les milieux financiers américains et étrangers. La publication du déficit élevé de la balance américaine des paiements pour le second trimestre de 1963 ayant à peu près coïncidé avec l'annonce de cette mesure, des capitaux quittèrent les Etats-Unis et le cours du dollar se trouva soumis à une forte pression sur plusieurs places financières internationales. La méfiance à l'égard du dollar a fait place à un jugement plus pondéré lorsque la balance américaine des paiements s'améliora, au troisième trimestre de l'année, sous l'effet des mesures prises par les autorités, et que, les controverses sur la taxe d'égalisation de l'intérêt s'étant apaisées, les réserves d'or des Etats-Unis cessèrent de diminuer. En automne, on assista à de nouveaux mouvements de capitaux perturbateurs, qui avaient en général leur point de départ en Italie, où l'accélération de l'inflation provoquait un important exode de fonds. La plus grande partie de ces capitaux se dirigèrent vers la Suisse.

La situation monétaire internationale a aussi été influencée par les gros achats de céréales faits par l'Union soviétique. La Russie s'est généralement procuré les devises nécessaires pour ses paiements en vendant de l'or. Cet or a abouti – directement ou indirectement – sur le marché de Londres, où il a été repris par le pool de l'or des banques d'émission, venant ainsi grossir les réserves monétaires des pays occidentaux.

Les perturbations répétées, qui affectent en particulier les monnaies-clés, ont fourni en 1963 un nouvel aliment aux débats consacrés à l'ordre monétaire du monde occidental. Le Fonds monétaire international et le groupe des dix pays industrialisés qui se sont engagés en 1961, à Paris, à accorder en cas de besoin des crédits supplémentaires au Fonds monétaire, ont décidé d'examiner le problème de l'évolution à long terme des liquidités internationales et de présenter un rapport à ce sujet à la prochaine assemblée générale du Fonds monétaire.

La collaboration des banques d'émission contribue dans une large mesure à renforcer l'ordre monétaire international et elle facilite l'élimination des troubles qui le menacent. La Suisse a donné, en 1963, de nouvelles preuves de sa volonté de coopérer d'une façon active dans ce domaine. Elle a notamment conclu avec le Fonds monétaire international un accord-cadre qui doit servir de base à des conventions bilatérales de crédit (Implementing Agreements) entre la Suisse et les dix Etats signataires des Arrangements généraux de crédit de Paris, passés en 1961 et ratifiés en 1962.

L'année 1963 a été, pour l'*économie suisse*, une nouvelle année de haute conjoncture. Si les signes d'un ralentissement progressif de l'essor économique se sont manifestés jusqu'au début de l'été, l'espoir de voir le mouvement d'expansion s'atténuer de manière plus sensible ne s'est toutefois pas réalisé par la suite. On a certes constaté un fléchissement du taux de progression de divers indices économiques, notamment de l'indice d'occupation, mais la grande tension des forces productives s'est maintenue malgré tout. Les exportations, l'intense activité de l'industrie du bâtiment, l'accroissement des revenus et les dépenses de consommation élevées ont exercé une poussée constante sur la conjoncture. En automne, on a même observé, ici et là, les symptômes d'un nouveau renforcement des facteurs d'expansion. Sous l'effet principalement des progrès de l'activité économique à l'étranger, les entrées de commandes dans l'industrie, qui avaient reculé, ont recommencé d'augmenter. Le déséquilibre de l'économie suisse a par conséquent été aussi grave que l'année précédente, sur le plan intérieur comme sur le plan extérieur. La situation du marché du travail s'est tendue à l'extrême. En raison de l'excédent toujours élevé des importations, le déficit de la balance des biens et des services a vraisemblablement dépassé le montant de 1,5 milliard de francs atteint en 1962. L'écart entre l'offre de capitaux résultant de l'épargne et le chiffre des investissements n'a pas diminué non plus. Mais, surtout, la hausse des prix et des coûts ainsi que la dépréciation de la monnaie se sont poursuivies, et cela à un rythme plus rapide que dans plusieurs autres pays industriels. Cette évolution de la situation économique a causé de vives préoccupations.

Le programme de lutte contre la surexpansion économique, qui avait été établi au début de 1962, n'a malheureusement pas pu être entièrement réalisé. Il est vrai que la convention sur la

limitation des crédits, conclue entre la Banque nationale suisse et toutes les banques dont le total du bilan atteint ou dépasse 10 millions de francs, a donné de bons résultats. Cet accord, qui est entré en vigueur le 1^{er} avril 1962, a été prorogé; à cette occasion, les taux d'accroissement des crédits ont été abaissés de 5%. Les groupements industriels, qui avaient décidé en 1962 de stabiliser leurs prix, ont continué de respecter cette trêve en 1963. Dans plusieurs cantons, les commissions constituées pour apprécier l'urgence des projets de construction de l'économie privée et des pouvoirs publics ont pu faire œuvre utile. L'arrêté pris le 1^{er} mars 1963 par le Conseil fédéral en vue de restreindre l'admission de la main-d'œuvre étrangère, et dont la validité a été fixée provisoirement à une année, a contribué notablement à ralentir l'expansion de l'économie et l'accroissement dangereux de l'immigration étrangère. D'une façon générale cependant, la lutte contre la surchauffe économique, qui demandait à l'économie privée et aux pouvoirs publics un grand effort de discipline, n'a été ni assez cohérente ni assez ferme pour freiner les investissements d'une manière appréciable et pour endiguer la hausse des prix.

Dans les derniers mois de l'année, l'aggravation de la situation a amené le Conseil fédéral à envisager des mesures spéciales, destinées à rétablir l'équilibre de l'économie et à sauvegarder la stabilité de la monnaie. En ce qui concerne le marché de l'argent et des capitaux et le crédit, le Conseil fédéral est parti de l'idée que les banques participeraient à l'application de mesures efficaces en acceptant de renouveler et de compléter les conventions passées de plein gré. Mais, comme l'expérience a montré que de telles conventions présentent des lacunes, le Conseil fédéral a prévu qu'en cas de besoin, les autorités pourraient intervenir pour les combler. Dans le domaine de la construction, il s'est avéré que des mesures de discipline volontaire ne permettent pas, à elles seules, d'adapter la demande du secteur privé et du secteur public à la capacité de production de l'industrie du bâtiment. Aussi bien le Conseil fédéral a estimé que ces mesures devaient être complétées par des règles ayant force obligatoire, édictées par les autorités. Des arrêtés fédéraux urgents et d'une durée limitée créeront la base légale des mesures à prendre dans ces deux domaines. Pour ce qui est du marché du travail, le Conseil fédéral a envisagé de proroger et de rendre plus rigoureux son arrêté du 1^{er} mars 1963, destiné à restreindre l'admission de la main-d'œuvre étrangère, afin d'empêcher, pour des motifs politiques et économiques, que le nombre des travailleurs étrangers ne continue de s'accroître. Indépendamment du programme élaboré par le Conseil fédéral, l'Association suisse des banquiers a adressé à toutes les banques, au mois de décembre, des recommandations pressantes relatives à la limitation des crédits et à la façon de traiter les fonds étrangers.

La situation monétaire de la Suisse a de nouveau été fortement influencée en 1963 par des afflux de fonds de l'étranger. La balance des devises est toutefois restée dans un état d'équilibre, instable il est vrai, durant les sept premiers mois de l'année. Pendant assez longtemps, la Banque nationale n'eut pas à reprendre de dollars, mais elle n'eut pas non plus l'occasion d'en vendre sur le marché. En revanche, elle put céder des devises à la Confédération et à l'Administration des postes pour leurs paiements à l'étranger. La baisse sensible des réserves monétaires, qui aurait normalement

dû résulter du déficit élevé de la balance des biens et des services, ne s'est pas produite, parce que l'afflux de fonds de l'étranger, qui avait pourtant diminué, était encore assez important pour contrebalancer et le découvert des paiements courants et les exportations suisses de capitaux. Comme les besoins de devises de l'économie allaient croissant, il fut cependant possible de liquider complètement, jusqu'au milieu de l'année, les opérations « swap » en cours avec la Banque de Réserve Fédérale de New York et la Banque des Règlements Internationaux (BRI). Ces transactions, conclues en 1962, avaient en effet toujours été considérées comme des mesures temporaires. La Banque de Réserve Fédérale de New York put aussi, dans le courant de l'été, liquider tous ses engagements sur le marché suisse du dollar à terme.

Un changement inattendu de la situation monétaire s'est produit vers la fin du mois de juillet, lorsque l'afflux de fonds de l'étranger recommença d'augmenter. C'est le projet américain d'une taxe d'égalisation de l'intérêt qui engendra d'abord des mouvements de capitaux en dollars vers la Suisse; en automne, par contre, les capitaux qui pénétrèrent dans notre pays venaient avant tout d'Italie. Indépendamment de cela, les banques suisses ont rapatrié en quantités considérables, pour des raisons de liquidité, des avoirs placés à court terme à l'étranger. De la fin de juillet à la fin d'octobre, la Banque nationale dut reprendre des dollars du marché pour un montant de 1 milliard de francs en chiffre rond. Les réserves monétaires n'ont pourtant augmenté qu'à concurrence de 60% environ de ce montant, parce que les paiements à l'étranger absorbaient sans cesse des dollars et que la Banque nationale a pu céder provisoirement une partie des devises américaines nouvellement reprises en faisant jouer divers accords qu'elle avait conclus avec les autorités monétaires américaines, avec la Banque des Règlements Internationaux et avec les grandes banques suisses. Ces opérations servaient la politique de la Banque nationale, qui vise à limiter autant que possible l'expansion du volume monétaire.

Pour la même raison, le Gentlemen's Agreement sur les fonds étrangers, conclu en août 1960 avec les banques, a de nouveau été prorogé. Les dispositions prises en mars 1961 pour neutraliser des fonds appartenant à des grandes banques ont aussi été maintenues et les rescriptions de stérilisation, que les banques détiennent depuis le mois d'octobre 1960, ont été renouvelées aux échéances.

Sur le marché suisse de l'argent et des capitaux, le resserrement de la liquidité et le mouvement de hausse des taux, qui s'étaient déjà manifestés au second semestre de 1962, se sont précisés en 1963. Cette évolution était la conséquence inévitable de l'énorme accroissement des investissements et, partant, de la demande de moyens de financement. Le marché des capitaux a pu, pendant longtemps, satisfaire cette très forte demande à des taux modérés, parce que l'offre d'argent, grossie par des afflux de fonds de l'étranger, était toujours abondante. Mais lorsque ces entrées de fonds diminuèrent au premier semestre de l'année et que les besoins d'argent pour le financement des investissements continuèrent de s'enfler, l'équilibre entre l'offre et la demande de capitaux s'est trouvé rompu. Il en résulta tout d'abord un resserrement des disponibilités du marché et une diminution des apports d'argent frais du public dans les banques. L'émission des

obligations de caisse s'en est particulièrement ressentie. Aussi est-ce dans ce secteur du marché que la tendance à la hausse de l'intérêt est apparue en premier lieu. Désireuse d'assurer une évolution harmonieuse des taux, la Banque nationale s'employa, dans la mesure de ses moyens, à freiner ce mouvement de hausse. Elle considérait en effet qu'un renchérissement du loyer de l'argent, à un moment où l'activité économique semblait se ralentir, était peu adéquat et inopportun.

En revanche, lorsque l'élan de la conjoncture s'est renforcé par la suite et que les signes de tension se sont de nouveau multipliés, la Banque nationale ne devait ni ne pouvait s'opposer plus longtemps aux forces qui, issues de la surcharge de l'économie et du marché des capitaux, conduisaient à une hausse de l'intérêt. Le resserrement de la liquidité du marché et la hausse des taux provenaient d'une utilisation excessive de notre potentiel de production, telle qu'elle se reflète d'une manière particulièrement frappante dans le déficit élevé de la balance des biens et des services. Cette évolution des taux d'intérêt s'accordait pleinement avec les efforts entrepris pour sauvegarder l'équilibre de l'économie et la valeur de la monnaie. Devant les nouveaux signes de surchauffe, le souci de laisser l'intérêt jouer son rôle de régulateur de la conjoncture devait l'emporter sur la crainte de voir la hausse des taux provoquer un renchérissement dans certains secteurs de l'économie. Il ne pouvait donc être question d'arrêter la montée des taux en libérant des fonds stérilisés, ce qui aurait eu certainement des conséquences inflationnistes. Cette mesure se justifiait d'autant moins que la hausse des taux n'avait pas une ampleur inquiétante. En particulier, le taux des anciennes hypothèques en premier rang sur les logements ainsi que sur les biens-fonds agricoles n'a pas varié jusqu'à la fin de l'année dans la plupart des banques. Le marché des émissions a montré une capacité remarquable, bien qu'il ait été mis à forte contribution par des emprunts suisses. Comme l'année précédente déjà, la Banque nationale a eu soin d'espacer les émissions d'emprunts étrangers, afin de concilier ces prélèvements de fonds sur le marché suisse avec la nécessité d'assurer à notre économie un approvisionnement en capitaux suffisant. Elle n'a cependant pas cessé de considérer que les exportations de capitaux, destinées à absorber les disponibilités excédentaires du marché et à lutter contre les impulsions d'origine monétaire, devaient être poursuivies, afin surtout de contrebalancer l'afflux de fonds de l'étranger qui provoque depuis longtemps de graves troubles dans notre économie.

Après que les Etats-Unis eurent annoncé des mesures propres à freiner les prêts de capitaux à l'étranger, il était à prévoir qu'un déplacement vers l'Europe des opérations d'émission se produirait et qu'en particulier les demandes de fonds à l'adresse du marché suisse se multiplieraient. On s'avisa aussi d'émettre à l'étranger des emprunts libellés en francs suisses. La Banque nationale s'est élevée contre ce genre d'emprunts, qui risquent d'entraîner une internationalisation de notre monnaie et de troubler le marché suisse des devises et des capitaux. Elle a également formulé des objections contre l'utilisation du franc suisse comme monnaie d'option dans les emprunts libellés en unités de compte.

L'ÉVOLUTION DE LA CONJONCTURE EN SUISSE

Comme nous l'avons indiqué au chapitre précédent, l'évolution économique en Suisse a été caractérisée, pendant la plus grande partie de l'année, par une progression plus lente des taux de croissance. Ce phénomène s'est manifesté avant tout dans l'*évolution de l'emploi*. A la fin du troisième trimestre, le nombre des ouvriers occupés dans l'industrie était de 1,3% plus élevé qu'une année auparavant, alors que l'on avait enregistré un accroissement de 4,8% à la fin de septembre 1962 et de 7,6% à la fin de septembre 1961. L'expansion de l'emploi s'est aussi ralentie dans le secteur de la construction. Le nombre des ouvriers du bâtiment, qui s'était accru de 6,1% de septembre 1961 à septembre 1962, n'a augmenté que de 2,3% de septembre 1962 à septembre 1963. On a même constaté une légère diminution de l'emploi dans l'industrie des métaux et des machines, où l'effectif des ouvriers était de 1,3% plus faible qu'à la fin de septembre 1962. En revanche, par suite de l'augmentation progressive du pouvoir d'achat d'une grande partie de la population, les taux d'accroissement de l'emploi dans l'industrie des biens de consommation ont dépassé le taux moyen de l'ensemble de l'industrie. Le ralentissement observé dans les chiffres de l'emploi reflète les difficultés rencontrées dans le recrutement de la main-d'œuvre, les effets des mesures de discipline volontaire prises par l'industrie et ceux de la limitation du personnel des entreprises, introduite par l'arrêté du Conseil fédéral du 1^{er} mars 1963.

En août 1963, 690 000 travailleurs étrangers soumis au contrôle étaient occupés en Suisse, ce qui représente une augmentation de 45 300 personnes, ou de 7%, par rapport aux résultats du recensement d'août 1962. Au cours des douze mois précédents, l'accroissement de l'effectif de la main-d'œuvre étrangère avait atteint 17,6%, soit plus que le double. Le pourcentage des ouvriers non saisonniers a continué d'augmenter.

Parmi les forces d'expansion qui, en 1963, ont agi sur la conjoncture, il faut citer en particulier l'excédent de la demande dans le secteur de la construction. Les besoins d'investissement ont fortement augmenté et l'*industrie du bâtiment* est restée soumise à une pression intense, à laquelle le secteur public a contribué d'une façon accrue. Les projets de construction se sont élevés à 11,5 milliards de francs, dépassant ainsi de 3 milliards en chiffre rond le montant de la construction effective de 1962, qui avait été de 8,5 milliards de francs. Les projets des pouvoirs publics se sont chiffrés à 3 941 millions de francs et les projets privés à 7 586 millions, d'où une progression de 56% pour les premiers et de 27% pour les seconds. Comme l'industrie du bâtiment avait dû travailler à l'extrême limite de sa capacité pour exécuter, en 1962, des constructions d'une valeur de 8,5 milliards de francs, il était exclu de prime abord qu'elle pût réaliser, en 1963, un programme de construction d'un montant de 11,5 milliards. Cela était d'autant moins possible qu'un hiver particulièrement rigoureux avait paralysé, au début de l'année, les travaux du bâtiment.

Il est apparu, dans le courant de l'année, que la construction d'habitations subissait du retard, alors que les travaux publics, spécialement la construction de routes, se poursuivaient à un rythme

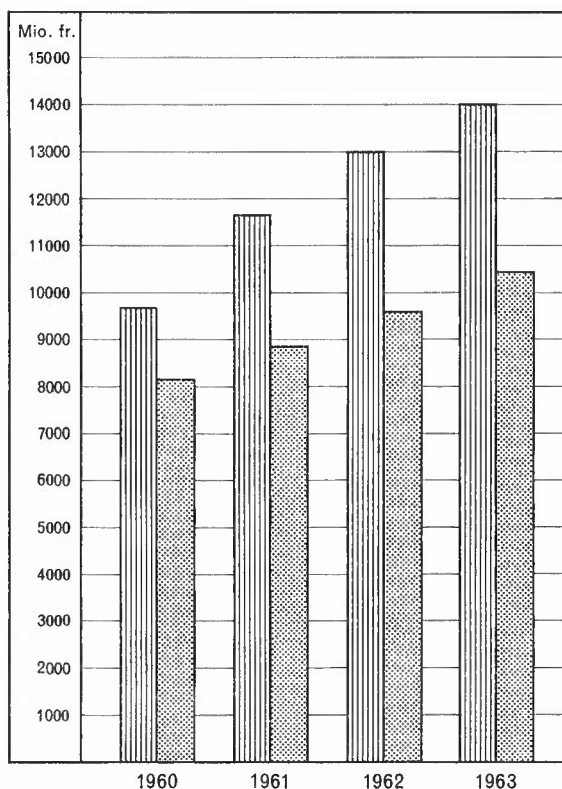
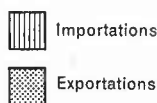
accélééré. Durant le premier semestre de 1963, 20 212 logements ont été terminés dans les communes comptant plus de 2 000 habitants, mais le chiffre de la production du premier semestre de 1962 n'a pas été égalé. Dans les 65 villes de plus de 10 000 habitants, 20 169 logements ont été terminés, contre 23 672 l'année précédente, ce qui représente une diminution de 15%. Le nombre des permis de construire est en revanche demeuré élevé, puisque l'on a autorisé, dans les 65 villes précitées, la construction de 26 320 logements, contre 25 905 en 1962. Etant donné le nombre des permis délivrés, on peut s'attendre que la construction de logements demeure intense. La surcharge de l'industrie du bâtiment devait nécessairement entraîner un renchérissement de la construction; à Zurich, notamment, l'indice du coût de la construction est monté de 9% en douze mois.

Aucun changement notable ne s'est produit dans le domaine des projets de constructions industrielles. Dès le second trimestre, le nombre des projets soumis aux inspecteurs des fabriques s'est tenu à un niveau aussi élevé qu'en 1962. Par contre, les projets d'agrandissement ont légèrement diminué, ainsi que le volume des constructions, ce qui dénote un certain déplacement des investissements vers les travaux et les installations de rationalisation.

Evoluant de pair avec la conjoncture, les *chiffres du commerce extérieur* ont continué d'augmenter. Au cours des premiers mois de l'année, nos échanges, notamment nos importations, se sont ressentis des intempéries. Le froid a en effet bloqué pendant assez longtemps le trafic rhénan, par lequel nous parvient le tiers environ du tonnage de nos importations. Ces retards ont cependant pu être rattrapés au cours des mois suivants.

Nos importations ont augmenté de 1 004 millions de francs, ou de 7,7%, et elles se sont élevées à 13 989 millions. Leur accroissement n'a toutefois pas été aussi vigoureux que l'année précédente, où il avait atteint 11,5%. Les importations de matières premières, stationnaires en 1962, ont recommencé de se développer. Passant à 3 647 millions de francs, elles ont dépassé de 247 millions, ou de 7,3%, le résultat de l'année précédente. Nos achats de produits fabriqués ont augmenté de 616 millions, ou de 8,1%, pour atteindre 8 209 millions de francs. La demande de biens d'investissement étrangers a été particulièrement forte, puisqu'il a été importé pour 2,5 milliards de francs d'appareils, d'instruments et de machines. Quant aux importations de produits alimentaires, elles se sont montées à 2 133 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 141 millions, ou de 7,1%, par rapport à l'année précédente. Conséquence de l'expansion croissante du trafic routier, les importations d'automobiles ont atteint 866 millions de francs, et celles d'essence 185 millions.

L'évolution de nos exportations montre que la demande étrangère s'est non seulement maintenue à un niveau élevé, mais qu'elle a encore progressé en automne. Il faut cependant considérer qu'une partie des produits livrés à l'étranger avaient été commandés assez longtemps auparavant. Nos exportations se sont élevées à 10 442 millions de francs. En octobre, pour la première fois, puis en novembre, elles ont dépassé un milliard de francs. Dans l'ensemble, elles ont augmenté de 862 millions de francs, ou de 9%, par rapport à l'année précédente, alors qu'elles s'étaient



accrues de 8,6% de 1961 à 1962. La part de l'industrie des machines et des appareils à cette augmentation a été de 251 millions de francs, celle de l'industrie chimique de 213 millions et celle de l'industrie horlogère de 69 millions. La reprise constatée dans l'industrie des textiles s'est traduite par un progrès des exportations de 57 millions de francs.

Le vigoureux développement de nos exportations prouve que l'industrie suisse, malgré les difficultés croissantes, a été capable de soutenir la concurrence internationale sur les marchés étrangers. Toutefois, pour défendre leur position sur ces marchés, de nombreuses branches ont été contraintes de réduire leurs marges de bénéfice. L'augmentation des coûts de production, due notamment à la hausse des salaires, a été en partie reportée sur les prix à l'exportation. Ces prix se sont accrus, en moyenne, de 4% du troisième trimestre 1962 au troisième trimestre 1963. Mais les marchandises importées, notamment les matières premières, ont aussi renchéri. Comme les importations ont également été, en moyenne, de 4% plus chères que l'année précédente, le rapport entre les prix à l'exportation et les prix à l'importation n'a pas changé.

C'est avec les pays d'Europe que nos échanges de marchandises se sont surtout développés. Nos importations en provenance de ces pays se sont accrues de 9,5%. En valeur absolue, cette augmentation a été presque égale à celle de l'ensemble des importations, parce que nos achats dans différents pays d'outre-mer, comme l'Argentine, le Canada et les États-Unis, ont diminué. Les exportations à destination des pays d'Europe ont progressé de 10,4%, alors que le montant de nos ventes dans les pays d'outre-mer a été de 6,2% plus élevé qu'en 1962.

Les importations en provenance de la CEE ont avancé, à elles seules, de 760 millions de francs, ou de 9,3%. La part du Marché commun à l'ensemble de nos importations a ainsi passé de 63,1 à 64%. Quant à nos achats dans les pays de l'AELE, ils ont augmenté de 193 millions de francs, ou de 11,2%. La part de ces pays à l'ensemble de nos importations s'est élevée de 13,3 à 13,7%. Ce sont surtout les importations de produits anglais qui ont augmenté.

Nos exportations vers les pays de la CEE se sont accrues de 394 millions de francs et nos ventes dans les pays de l'AELE de 143 millions. La part de la CEE à l'ensemble de nos exportations a passé de 42 à 42,3%; celle de l'AELE a fléchi très légèrement de 17,9 à 17,8%. Nos échanges de marchandises avec le Marché commun se sont soldés par un excédent d'importations de 4540 millions de francs. Le commerce avec nos partenaires de l'AELE a également laissé un déficit, mais ce découvert, qui s'est monté à 59 millions de francs, a été relativement peu élevé.

La dépendance économique croissante de la Suisse apparaît clairement dans le déficit de notre balance commerciale. Ce déficit s'est en effet élevé à 3547 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 142 millions par rapport à l'année précédente.

Dans l'*agriculture*, la production a été fortement influencée par des conditions atmosphériques peu communes. La récolte de fourrage fut abondante, mais de médiocre qualité. Les moissons ont été difficiles et les grains ont par endroits germé sur pied. Les cultures sarclées ont, en revanche, donné de bons résultats. La vendange, de quantité moyenne, n'a pas été partout d'une qualité très satisfaisante. Quant aux vergers, ils ont été de bon rapport. Les livraisons de lait ont légèrement augmenté; elles ont dépassé de 0,7% le chiffre de l'année précédente. Les ventes de bétail d'élevage et de bétail de rente ont progressé et les prix se sont un peu améliorés. Les frais de production de l'agriculture ont continué de s'élever en 1963. Comme l'évolution des prix de vente n'a pas compensé cette hausse, le pouvoir d'achat de la population agricole a diminué. De la fin de 1962 à la fin de 1963, l'indice des prix des agents de la production agricole est monté de 131,4 points à 137,7 points, soit de 4,8%. Ce renchérissement est de nouveau essentiellement imputable à l'augmentation des salaires et à celle du coût de la construction. Quant au niveau moyen des prix des produits agricoles, il ne s'est élevé que de 0,6 point pour s'inscrire à 114,3 points, ce qui représente une hausse de 0,5%. Cette progression a tenu principalement à des hausses de prix qui se sont produites sur le marché du bétail de boucherie. La grave pénurie de main-d'œuvre a nécessité une mécanisation poussée et onéreuse de l'agriculture qui a entraîné un accroissement de l'endettement agricole. Le revenu par personne employée ne s'est pas amélioré en 1963. Le Conseil fédéral, à qui l'on avait demandé, à titre de compensation, de relever le prix de base du lait de 47 centimes à 50 centimes par kilogramme, n'a pas fait droit pour le moment à cette requête. Il a cependant répondu qu'une certaine augmentation apparaîtrait probablement justifiée.

Le *tourisme* ne s'est plus développé et il a même marqué un léger fléchissement. La diminution du nombre des nuitées durant la saison d'hiver 1962/63 est sans doute due en partie au froid exceptionnel et aux abondantes chutes de neige qui ont rendu les communications difficiles et qui ont permis de s'adonner aux sports d'hiver sans rechercher l'altitude. Le recul du

mouvement touristique s'est maintenu au printemps 1963; en été, par contre, le nombre des nuitées a été presque aussi élevé que l'année précédente. Le total annuel des nuitées dans les hôtels et les pensions a baissé de 29,6 millions à 29,1 millions, ce qui représente une diminution de 1,7%. Les nuitées des hôtes étrangers et celles des hôtes suisses ont régressé dans une proportion pour ainsi dire égale.

L'expansion des importations et du trafic européen des marchandises a mis les *moyens de transport* à forte contribution. Les Chemins de fer fédéraux ont été utilisés jusqu'à la limite de leur capacité. Les grands froids ayant entraîné, pendant l'hiver 1962/63, une diminution des transports de marchandises et perturbé le trafic, ce retard a dû être rattrapé pendant les mois suivants. Le tonnage des marchandises transportées par les Chemins de fer fédéraux a été de 5,9% plus élevé qu'en 1962. Le trafic de transit, qui a progressé de 8,1% malgré l'engorgement temporaire de certaines gares frontières, a beaucoup contribué à cet accroissement. Le trafic intérieur, par contre, a fléchi de 0,5%, principalement parce que les transports de ciment sont allés en diminuant. Dans le service des voyageurs, où elle a atteint 2%, l'augmentation a été à peu près la même qu'en 1962. Quant au trafic des ports du Rhin, il s'est accru de 16,9%.

L'évolution générale des prix est restée défavorable. La hausse des prix s'est surtout aggravée en automne, et le renchérissement des marchandises indigènes s'est accompagné d'un renchérissement des importations.

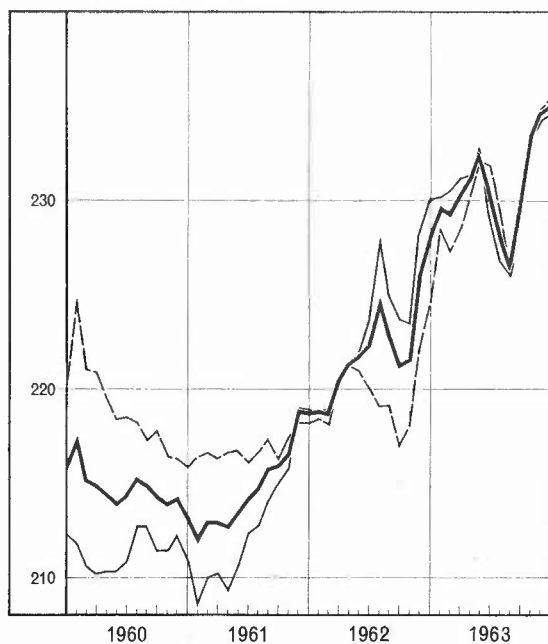
A la fin de 1962, l'indice des prix de gros, à la cote 228 (août 1939 = 100), dépassait de 4,3% le niveau atteint une année auparavant. Le taux de renchérissement a d'abord diminué en 1963 et il s'est inscrit à 1,4% à la fin de juillet. Il a ensuite recommencé d'augmenter, pour atteindre 3,1% à la fin de décembre; l'indice des prix de gros était alors de 235,1 points. Le ralentissement du renchérissement constaté durant les sept premiers mois de l'année est dû à l'évolution des prix des produits indigènes. A la fin de 1962, ces prix étaient en moyenne de 5,1% plus élevés qu'une année auparavant; ils sont tombés, jusqu'au début de l'été 1963, légèrement au-dessous du niveau qu'ils avaient atteint dans la période correspondante de l'année précédente, mais, à la fin de décembre, ils dépassaient de 2% le chiffre de l'année d'avant. Bien que leur évolution ait été irrégulière, les prix des importations ont marqué une nette tendance à la hausse du mois de janvier au mois de mai, ainsi qu'en automne. A la fin de l'année, ils étaient de 4,9% plus élevés qu'une année auparavant.

Les progrès du renchérissement se sont reflétés dans la hausse persistante de l'indice des prix à la consommation. De la fin de décembre 1962, où il atteignait 197,4 points et dépassait de 3,2% le niveau de l'année précédente, cet indice, après avoir franchi pour la première fois la cote de 200 points au mois de mai, est monté à 205 points à la fin de décembre 1963, progressant ainsi de 3,9% en douze mois. Les principales causes de cette progression ont été le renchérissement des denrées alimentaires et la hausse des loyers, qui découlait elle-même du renchérissement de la construction, ainsi que de la majoration de 7% des loyers encore soumis au contrôle, autorisée par le Conseil fédéral. Des hausses se sont également produites dans les autres groupes de

Indice suisse des prix de gros

Août 1939 = 100

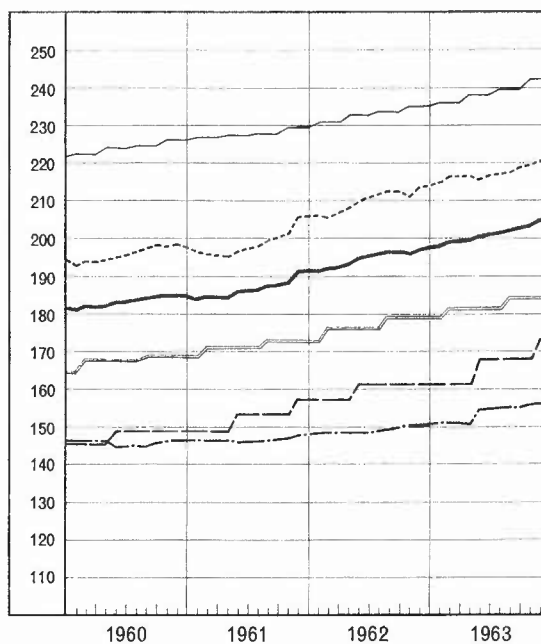
— Indice général
— Marchandises suisses
— Marchandises étrangères



Indice des prix à la consommation

Août 1939 = 100

— Indice général
— Denrées alimentaires
— Habillement
— Chauffage et éclairage
— Divers
— Loyer



consommation; leur action sur le coût de la vie a été à peu près égale à celle du renchérissement des denrées alimentaires.

L'évolution des *salaires* a été influencée par le besoin toujours élevé de main-d'œuvre et par la hausse des prix à la consommation. De la fin de septembre 1962 à la fin de septembre 1963, les taux des salaires payés dans l'industrie et dans le bâtiment ont augmenté de 6,1%, contre 6,2% dans les douze mois précédents. Ce chiffre ne reflète cependant que la tendance générale, car les augmentations de salaire individuelles et les gains résultant d'heures supplémentaires n'entrent pas dans le calcul des taux de rémunération. On peut donc admettre que les gains effectifs ont augmenté dans une plus forte proportion que les taux des salaires.

Le suremploi et la hausse des salaires ont entraîné un vigoureux accroissement des revenus de la population active et une expansion correspondante des dépenses privées de consommation. Le pouvoir d'achat élevé des consommateurs a d'ailleurs été l'un des principaux moteurs de l'activité économique. Les *chiffres d'affaires du commerce de détail* ont par conséquent beaucoup augmenté. Ils ont dépassé de 8,8% le niveau de l'année précédente.

Les *comptes des collectivités de droit public* ont aussi porté la marque de la haute conjoncture. Le budget de la Confédération pour l'année 1964 prévoit, au compte financier, que les recettes se monteront à 4877 millions de francs et les dépenses à 4434 millions de francs, d'où un excédent de recettes de 443 millions. Si l'on tient compte des variations de la fortune, le boni du compte

général du budget est ramené à 284 millions de francs. Cette différence tient notamment au fait qu'une somme de 242 millions de francs, qui sera remboursée sur des prêts accordés par la Confédération, figure parmi les recettes du compte financier pour 1964. Par rapport au budget de 1963, celui de 1964 présente, au compte financier, un accroissement des dépenses de 585 millions de francs, ou de 15%. De plus, des décisions prises par les Chambres fédérales dans leur session de décembre entraîneront des dépenses importantes qui ne figurent pas dans ce budget. Etant donné l'évolution de la conjoncture, un tel accroissement des dépenses est préoccupant, d'autant plus que les Chemins de fer fédéraux et l'Entreprise des postes, téléphones et télégraphes suisses prévoient également une forte augmentation des leurs. De son côté, l'amélioration des rentes de l'Assurance-vieillesse et survivants concourra aussi à stimuler la demande.

RÉSERVES MONÉTAIRES ET MARCHÉ DES CHANGES

Au début de l'exercice, le dénouement des opérations «swap» que les banques avaient conclues avec la Banque nationale en vue des échéances de fin d'année, a provoqué une rapide diminution des réserves monétaires. A la fin de janvier, les réserves d'or et de devises, d'un montant de 11 470 millions de francs, étaient de 941 millions de francs moins élevées qu'à la fin de 1962. Ensuite, le déficit de la balance des biens et des services, qui n'avait plus influé sur la situation monétaire depuis le printemps 1962, s'est de nouveau fait sentir, et cela jusqu'au milieu de l'année. Les afflux de fonds de l'étranger diminuèrent et la Banque nationale n'eut plus à reprendre de dollars du marché. Mais le cours du dollar n'atteignit jamais un niveau assez élevé pour qu'elle pût céder au marché des dollars au comptant. Comme la Confédération, pour ses paiements courants, et l'Administration des postes, pour les transferts de salaire de la main-d'œuvre étrangère, avaient cependant besoin de montants relativement élevés de devises, la Banque nationale acquit de la Banque de Réserve Fédérale de New York des dollars contre des francs. Celle-ci se servit des francs suisses qui lui furent remis pour réduire ses engagements «swap» avec la BRI et avec la Banque nationale. Grâce aux opérations précitées, les autorités monétaires américaines ont été en mesure de s'acquitter, jusqu'à la fin du mois de juin, de l'ensemble des engagements qu'elles avaient contractés dans le cadre de transactions «swap» et de transactions à terme. De ce fait, les réserves monétaires de la Banque nationale ne diminuèrent que faiblement. Elles baissèrent de 108 millions de la fin de janvier à la fin de mai, pour s'inscrire à 11 362 millions de francs.

A la fin du premier semestre, les grandes banques, ainsi que d'autres établissements de crédit, se virent amenées à liquider des placements à court terme à l'étranger pour renforcer leur encaisse; elles devaient en outre se préparer à répondre aux demandes croissantes de fonds de l'économie. Comme leurs besoins de liquidité étaient en partie temporaires, la Banque nationale conclut avec les grandes banques, pour la durée des opérations de fin de semestre, des transactions «swap» à court terme qui se chiffrèrent ensemble à 86 millions de dollars, ou à 372 mil-

lions de francs suisses en chiffre rond. Un «swap» passé avec la BRI permit à la Banque nationale d'échanger ces dollars contre de l'or. Les réserves monétaires montèrent ainsi à 11 702 millions de francs à la fin du mois de juin. La liquidation de ces transactions «swap» ramena une baisse de ces réserves, qui se poursuivit jusqu'à la fin du mois de juillet. Elles atteignirent alors le point le plus bas de l'année, soit 11 337 millions de francs.

C'est à ce moment qu'un changement a commencé de se produire dans la situation de notre balance des paiements. Les entrées de fonds de l'étranger se remirent à augmenter et les réserves monétaires évoluèrent en conséquence. Cet afflux de fonds était déjà appréciable au mois de juillet et au mois d'août. Mais en septembre, en raison surtout du rapatriement de placements suisses à l'étranger, puis en octobre, lorsque des capitaux affluèrent d'Italie en Suisse, il a pris presque la même ampleur que les précédentes vagues de capitaux. De la fin du mois de juillet à la fin du mois d'octobre, les réserves monétaires de la Banque nationale ont passé de 11 337 millions à 11 956 millions de francs. Leur augmentation aurait été plus prononcée encore, si la Banque nationale n'avait pas acheté de grandes quantités de dollars à terme pour le compte de la Banque de Réserve Fédérale de New York et si elle n'avait pu, comme au premier semestre, céder d'importants montants en devises à l'Administration des postes pour les transferts de fonds des travailleurs étrangers.

La Banque de Réserve Fédérale de New York eut de nouveau recours à l'accord de «swap» qu'elle avait conclu en juillet 1962 avec la BRI. Elle l'utilisa d'abord, au mois de septembre, à concurrence de 215 millions de francs, puis, en octobre, pour une seconde opération de même ampleur; les possibilités offertes par cet accord furent ainsi épuisées. La Banque de Réserve Fédérale employa les francs suisses mis à sa disposition pour racheter des dollars à la Banque nationale suisse. La BRI se procura les francs suisses dont elle avait besoin pour exécuter ses deux «swap» avec la Banque de Réserve Fédérale de New York en concluant un «swap» or contre francs avec la Banque nationale et en obtenant des dépôts en monnaie suisse de nos grandes banques. L'accord de «swap» que la Banque de Réserve Fédérale de New York avait conclu, en juillet 1962, avec la Banque nationale suisse, fut utilisé, en octobre également, à concurrence de 238 millions de francs suisses. Ici encore, la Banque de Réserve Fédérale de New York se servit de ces fonds pour reprendre des dollars à la Banque nationale. Par le moyen de son «swap» avec la BRI, la Banque nationale a pu échanger des dollars contre de l'or; par son «swap» avec la Banque de Réserve Fédérale de New York, elle obtint des dollars bénéficiant d'une garantie de change.

Afin que les opérations «swap» puissent prendre davantage d'ampleur en cas de besoin, les limites fixées dans les accords que la Banque de Réserve Fédérale de New York avait conclus en été 1962 avec la BRI d'une part, et avec la Banque nationale d'autre part, ont été portées chacune de 100 à 150 millions de dollars à la fin du mois de novembre.

En décembre, les réserves monétaires se sont de nouveau beaucoup accrues sous l'effet des vastes transactions que les banques ont exécutées en vue des échéances de fin d'année. A cette occasion, la Banque nationale a dû reprendre des dollars pour un montant de 1 287 millions de

francs. Il s'agissait, pour 343 millions de francs, de reprises au comptant et, pour 944 millions, d'opérations « swap » à très court terme ou à un mois d'échéance. Un « swap » avec la BRI a permis à la Banque nationale d'échanger ces dollars contre de l'or. D'autre part, afin de pouvoir rembourser des dépôts en francs faits chez elle par des grandes banques, la BRI s'est procuré 105 millions de francs par un « swap » or contre francs conclu avec la Banque nationale suisse. Sur la base de son accord avec la BRI, la Banque de Réserve Fédérale de New York exécuta un « swap » dollars contre francs d'un montant de 215 millions de francs que la BRI se procura en échangeant de l'or contre des francs avec la Banque nationale. La Banque de Réserve Fédérale de New York utilisa ces 215 millions de francs pour racheter des dollars à la Banque nationale. Ces opérations se sont traduites par un accroissement de nos réserves monétaires, qui montèrent à 13 287 millions de francs à la fin de l'année. Elles dépassaient ainsi de 876 millions le chiffre noté à la fin de l'année précédente.

A la fin de 1962, les *réserves d'or* se montaient à 11 544 millions de francs. La liquidation d'opérations « swap » avec la BRI les a ramenées à 10 624 millions au mois de janvier. Si l'on excepte quelques variations de faible amplitude et une hausse passagère qui les porta à 10 949 millions le 30 juin, les réserves d'or sont restées au niveau de janvier jusqu'à la fin de l'été. En automne, elles se sont de nouveau élevées à près de 11 milliards de francs. Après une rapide progression dans les deux dernières semaines de l'année, elles se sont établies à 12 204 millions de francs à la fin de décembre. Cette forte augmentation survenue avant les échéances de fin d'année, était le résultat des opérations précitées avec la BRI.

Les *réserves de devises* ont beaucoup fluctué. Du 31 décembre 1962 à la fin du mois d'avril 1963, elles ont baissé graduellement de 867 à 747 millions de francs. Les afflux de fonds qui se sont produits à partir du milieu de l'été les ont portées à 1 milliard en chiffre rond à la fin du mois d'octobre. Elles sont ensuite restées à ce niveau jusqu'au début de décembre. Les ventes de dollars auxquelles les banques ont procédé pour accroître leur liquidité en fin d'exercice, se sont traduites par un accroissement vigoureux des réserves de devises, qui ont atteint 1 435 millions de francs le 23 décembre, pour descendre à 1 083 millions à la fin de l'année. Elles étaient alors de 216 millions de francs plus élevées qu'à la fin de 1962. Leur diminution dans la dernière semaine de l'année a tenu, nous venons de le voir, au fait que la Banque nationale a cédé à court terme à la BRI les dollars qu'elle avait repris des banques et que la Banque de Réserve Fédérale de New York a racheté des dollars à la Banque nationale. Grâce à ces transactions, les dollars qui ont afflué dans notre pays ont pu être replacés à l'étranger par l'intermédiaire de la BRI, si bien que le marché international de l'argent n'a guère été troublé par les dispositions que les banques suisses ont prises en vue de leurs échéances de fin d'année.

L'accord de « swap » conclu entre la Banque de Réserve Fédérale de New York et la Banque nationale servit de cadre, à la fin de l'année, à une nouvelle opération portant sur 86 millions de francs suisses. Le montant des dollars bénéficiant d'une garantie de change par le jeu d'opérations « swap » a ainsi augmenté de 20 millions de dollars et a atteint 75 millions de dollars, c'est-à-dire l'équivalent de 324 millions de francs suisses.

Pendant les premiers mois de l'année, le *marché des changes* en Suisse s'est senti du déficit de la balance des paiements, ce qui se traduit par un affermissement des cours des monnaies étrangères. Le franc suisse s'est cependant maintenu toute l'année au-dessus de la parité. Un mouvement de hausse, coupé d'une pause au mois de février, porta le dollar américain de 4,319, à la fin de 1962, à 4,332 à fin mars début avril. Contrairement à ce qui s'était produit l'année précédente, il n'a pu, cependant, ni dépasser, ni même atteindre 4,34. Au mois de juillet et au mois d'août, les entrées de fonds de l'étranger ont pesé sur le cours du dollar, qui descendit même passagèrement, au début du mois d'août, au cours d'achat de 4,315 pratiqué par la Banque nationale. Il est retombé à ce niveau à la fin du mois de septembre, lorsque l'afflux de fonds de l'étranger s'est renforcé, et il ne parvint à s'en détacher que vers la fin du mois d'octobre. En décembre, les dispositions prises par les banques en vue des échéances de fin d'année l'ont ramené au cours d'achat de la Banque nationale.

Les autres devises ont, dans l'ensemble, suivi la même évolution que le cours du dollar, puisque le cours de la monnaie américaine est en général le reflet de la position du franc suisse par rapport aux monnaies étrangères. La livre anglaise, la lire italienne et le mark allemand ont eu cependant des mouvements qui leur étaient propres.

L'échec des négociations relatives à l'entrée du Royaume-Uni dans la CEE a déclenché, à la fin du mois de janvier 1963, des mouvements spéculatifs de capitaux dirigés contre la livre, qui ont entraîné, notamment à la mi-mars, une assez forte baisse du cours de cette devise. La position technique de la monnaie anglaise étant toutefois solide, ces difficultés ont pu être facilement surmontées, grâce à l'aide déjà mentionnée de plusieurs banques d'émission étrangères. Sous l'influence de l'évolution défavorable de la balance italienne des paiements, causée en particulier par un important exode de capitaux, le cours de la lire, qui était encore très ferme au début de l'année, a fléchi d'une façon sensible, surtout à partir de la seconde quinzaine de septembre; cela incita la Banque d'Italie à céder des dollars au marché. Le mark allemand s'est distingué par une fermeté remarquable, spécialement pendant la seconde moitié de l'année; son cours n'est jamais redescendu, contrairement à toutes les autres monnaies, au niveau le plus bas noté au début de janvier. Le cours du franc français et celui du florin hollandais ont, eux aussi, été très stables. On peut faire la même remarque à propos du dollar canadien, qui a cependant légèrement fléchi durant la seconde quinzaine de juillet et le mois d'août, pour se raffermir nettement au mois de septembre sous l'effet d'importantes ventes de blé à l'étranger.

Sur les *marchés internationaux de l'or*, les prix ont été d'une stabilité remarquable. Cette stabilité est certainement attribuable au pool de l'or des banques d'émission et surtout à l'activité de leur agent, la Banque d'Angleterre. En intervenant sur le marché aussitôt que le prix de l'or commençait à fluctuer, la banque d'émission anglaise a en effet prévenu les tentatives de spéculation sur ce métal. Sur le marché de Londres, qui est le centre mondial du commerce de l'or, le prix de l'or en lingot a varié entre 35,04 $\frac{3}{4}$ et 35,11 $\frac{5}{8}$ dollars l'once de fin. C'est à la mi-janvier qu'il a été le plus bas. Une demande soutenue l'a fait monter au mois de février; il a continué de s'af-

fermir au cours des deux mois suivants pour atteindre, peu avant la mi-avril, le point le plus élevé de l'année. Après une période de calme au début de l'été, le prix de l'or s'est légèrement élevé au mois de juillet à l'annonce des mesures prévues par les États-Unis pour assainir leur balance des paiements, et il est resté ferme pendant le mois d'août. Les importantes ventes d'or auxquelles l'URSS a procédé dans le courant du mois de septembre en vue du règlement de ses gros achats de céréales au Canada et à l'Australie, ont entraîné une baisse immédiate. Les mois suivants, l'incertitude qui régnait au sujet d'autres ventes d'or russe a influencé l'évolution du prix de l'or. A la fin de décembre 1963, l'or était coté à Londres 35,07 $\frac{1}{4}$ dollars l'once de fin.

En Suisse, l'évolution du prix de l'or en lingot et du chiffre des ventes de ce métal a été la même qu'à l'étranger. Les variations de prix ont été limitées. Le kilogramme de fin a atteint son prix maximal, soit 4890 francs, au début d'avril, et son prix minimal, soit 4867 francs, à la fin de septembre.

Les changements qui se sont produits en 1963 dans les *relations monétaires internationales* ont été très peu nombreux et de faible importance. La Finlande et la Bolivie ont introduit de nouvelles unités monétaires valant respectivement cent et mille anciennes unités, mais cela n'a pas modifié le rapport entre les prix intérieurs et les prix étrangers. Des dévaluations de fait ou des rectifications de cours ont eu lieu au Brésil, au Congo/Léopoldville, au Laos, en Pologne, en Syrie et en Uruguay. La Jamaïque, Koweït, le Libéria, la Nigéria, la Somalie et la Thaïlande sont convenus avec le Fonds monétaire international d'une parité pour leur monnaie. En 1963, 20 États, presque tous de jeunes pays d'Afrique, ont adhéré au Fonds monétaire international, qui comptait à la fin de l'année 102 États membres.

Au cours de l'année, de nombreux allègements ont été apportés aux dispositions qui limitent *les échanges et les paiements internationaux*, mais quelques restrictions ont aussi été introduites dans ce domaine. Toutes ces mesures n'ont qu'une portée relativement restreinte pour les échanges internationaux. Le contrôle des changes a été assoupli en Autriche, où la libération des transactions en capital avec l'étranger a été étendue; au Danemark, le contrôle des changes a été réduit; en Espagne, le régime de l'autorisation préalable pour les participations étrangères dans les entreprises espagnoles a été abrogé; en Grèce, les banques ont été autorisées à pratiquer librement le commerce des devises; en Italie, l'acquisition de papiers-valeurs étrangers a été autorisée; le Japon a libéré la réexportation des capitaux investis dans le pays ainsi que le règlement des transactions invisibles; la Norvège, enfin, a augmenté l'attribution de devises pour les voyages à l'étranger. Des dispositions restrictives ont été adoptées en France notamment, où le recours au crédit de l'étranger a été limité et où la vente de certaines catégories d'actions à des étrangers a été réglementée; la Suède, d'autre part, a renforcé les mesures qu'elle avait prises en vue de surveiller les mouvements de capitaux.

Comme la situation monétaire des pays d'Europe est restée en général favorable, le crédit de l'*Accord monétaire européen (AME)*, qui groupe les membres européens de l'OCDE, n'a été sollicité que par un pays. En effet, à la demande de la Turquie, le Fonds européen de l'AME a accordé

à ce pays un prêt à moyen terme de 50 millions d'unités de compte (1 UC = 0,88867088 gramme d'or fin, soit la teneur en or du dollar des Etats-Unis). A la mi-février et à la fin du mois de juin, la Turquie a remboursé respectivement 20 millions et 15 millions d'unités de compte sur un prêt antérieur. A la fin de l'année, la dette de ce pays envers le Fonds européen s'élevait à 95 millions d'unités de compte. Quant à la faculté, prévue dans l'Accord, d'obtenir des avances à titre de financement intérimaire, un seul pays en a fait usage. Le Comité de direction de l'AME a examiné la possibilité d'adapter les dispositions de l'Accord, qui expirait le 31 décembre 1963, aux circonstances nouvelles. En attendant qu'une décision soit prise à ce sujet, cette convention a été renouvelée telle quelle pour une année.

CRÉDIT DE LA BANQUE D'ÉMISSION ET VOLUME MONÉTAIRE

La forte demande de crédit de la part de l'économie a mis le système bancaire à rude épreuve. A la fin de novembre, les prêts (comptes débiteurs, placements hypothécaires et avances aux collectivités de droit public) des 62 banques qui remettent des données mensuelles, s'élevaient à 42,4 milliards de francs; leur montant avait ainsi augmenté de 4,4 milliards, ou de 11,5%, en l'espace d'une année. Les banques ont cependant pu satisfaire les besoins d'argent de l'économie et des pouvoirs publics sans recours notable au crédit de la Banque nationale. Elles ont toutefois dû s'adresser à la banque d'émission pour renforcer leur liquidité à la fin du premier semestre ainsi qu'à la fin de l'année. Comme nous l'avons indiqué au chapitre précédent, c'est avant tout en reprenant des dollars au comptant ou sur la base d'opérations « swap » que la Banque nationale a aidé les banques à accroître leurs disponibilités de caisse; le recours au crédit d'escompte et aux avances sur nantissement a été assez limité.

Au début de l'année, le montant des *crédits accordés par la Banque nationale* est tombé, en trois semaines, de 195 à 87 millions de francs. Il a ensuite baissé à 67 millions de francs jusqu'à la fin d'avril. La mise à contribution de la banque d'émission à la fin du premier semestre l'a porté passagèrement à 121 millions de francs. Par la suite, les crédits en cours ont varié de 70 à 90 millions de francs jusque vers la fin de novembre; ils ont ainsi légèrement dépassé le niveau de l'année précédente. Au 31 décembre 1963, les crédits octroyés par la Banque nationale se montaient à 240 millions de francs, ce qui fait une augmentation de 45 millions par rapport à l'année précédente. Sur les crédits en cours à cette date, 142 millions revenaient au portefeuille suisse et 98 millions aux avances sur nantissement. Quelques banques se sont en outre procuré des fonds en remettant temporairement à la Banque nationale pour 43 millions de francs de recriptions fédérales de stérilisation, contre 27 millions à la fin de 1962.

Le portefeuille suisse n'a pas subi de changements notables jusqu'au début de décembre. En moyenne mensuelle, le montant des effets a oscillé entre 54 et 76 millions de francs. Les variations ont été relativement plus marquées pour les obligations admises à l'escompte; leur montant a varié de 1 à 12 millions de francs en moyenne mensuelle. La Banque nationale a réescompté

pour 34 millions de francs de bons du Trésor de la Confédération à la fin du premier semestre, et pour 35 millions de francs au mois de décembre. Le portefeuille de la banque d'émission a presque constamment contenu pour 50 millions de francs, en chiffre rond, d'effets afférents à la constitution de stocks obligatoires, dont 5 millions avaient trait à la constitution de réserves de céréales panifiables. A la fin de l'année, ces effets se montaient respectivement à 72 et à 9 millions de francs. Les stocks obligatoires entretenus par l'économie sont demeurés à peu près au niveau de l'année précédente. Compte tenu des contrats portant sur les réserves supplémentaires de céréales panifiables, 2907 contrats de constitution de stocks étaient en vigueur à la fin de 1963. La valeur des marchandises stockées était de 1507 millions de francs. Les banques participaient au financement de ces stocks pour 729 millions de francs, contre 688 millions l'année précédente. La moyenne annuelle des avances sur nantissement a été de 18 millions de francs.

La *circulation fiduciaire* s'est encore développée. A la fin de 1962, le montant des billets en circulation s'élevait à 8 506 millions de francs. Un vigoureux reflux de billets s'est produit au début de l'année. La circulation fiduciaire a alors diminué de 863 millions pour s'inscrire à 7 643 millions le 23 janvier, sur quoi l'évolution du montant des billets en circulation a suivi son cours habituel. En général, ce montant a été de 600 à 700 millions de francs plus élevé que l'année d'avant; quelques bilans hebdomadaires seulement indiquent une augmentation de la circulation fiduciaire qui n'est pas comprise entre ces deux marges. L'augmentation la plus faible, soit 517 millions de francs, a été enregistrée le 23 novembre. A la fin de l'année, la circulation fiduciaire s'élevait à 9 035 millions de francs et elle dépassait de 529 millions, ou de 6,2%, le chiffre noté douze mois auparavant. En 1962, l'accroissement avait été de 11,1%. Au 31 décembre 1963, la couverture-or des billets en circulation atteignait 135%.

Si l'on considère la composition de la circulation fiduciaire, on constate que le pourcentage des billets de 500 francs a continué d'augmenter. Leur part à l'ensemble de la circulation a passé, pendant l'année, de 11,09 à 11,66%. Celle des billets de 1000 francs a, par contre, reculé de 30,17 à 29,99%, et celle des billets de 50 francs de 7,01 à 6,80%. La proportion des trois petites coupures de 5, 10 et 20 francs, prises ensemble, a diminué de 7,92 à 7,79%. Quant à la part des billets de 100 francs, elle n'a pour ainsi dire pas changé: 43,76%, contre 43,81% à la fin de l'année précédente.

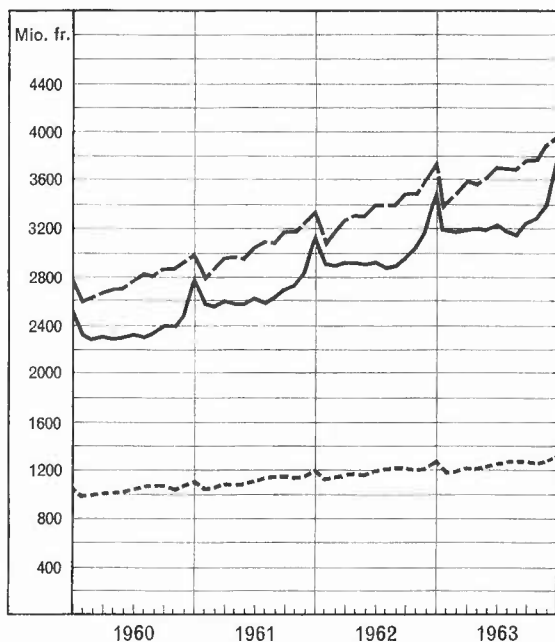
Les principaux facteurs qui ont agi sur l'évolution des *engagements à vue* ont été les variations de la circulation fiduciaire, les mouvements de la balance des paiements et les dispositions prises par la Banque nationale pour neutraliser les nouveaux avoirs que les banques se constituent par leurs cessions de devises à l'institut d'émission.

Au 31 décembre 1962, les *avoirs en comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie* étaient de 2 294 millions de francs. Malgré une diminution de la circulation fiduciaire de 863 millions de francs, ces avoirs n'augmentèrent que de 22 millions au cours des trois premières semaines de l'année, parce que les banques durent céder des francs contre des dollars à la Banque nationale pour liquider des opérations « swap ». Le montant des avoirs à vue de l'économie, qui atteignait alors 2 316 millions de francs, était cependant un peu plus élevé que l'année

Répartition des billets en circulation

En fin de mois

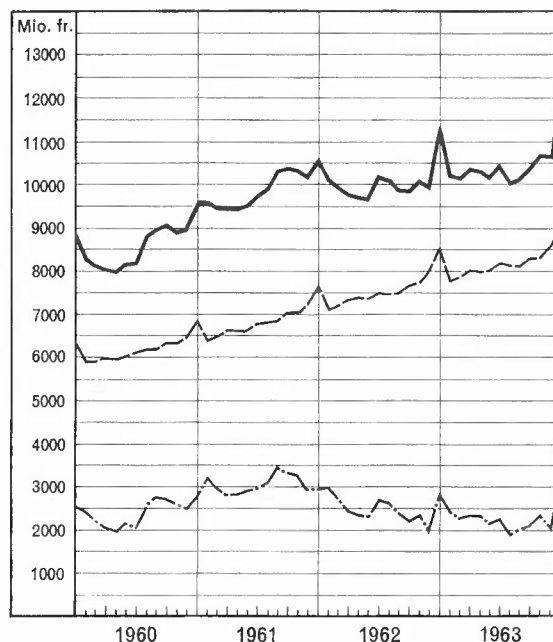
- Coupures de 1000 et 500 francs
- - - Coupures de 100 francs
- · · · · Coupures de 50, 20, 10 et 5 francs



Billets et engagements à vue

En fin de mois

- Billets en circulation
- - - Engagements à vue
- Total



précédente. Le marché disposait ainsi de liquidités suffisantes. Les avoirs en comptes de virements se mirent ensuite à diminuer lentement, sous l'effet surtout de l'accroissement des émissions de billets. Ce mouvement de baisse ne s'est accéléré qu'au printemps. Les avoirs à vue de l'économie ont atteint leur point le plus bas de l'année à la fin du mois de juillet; ils se montaient alors à 1 624 millions de francs et étaient de 504 millions de francs moins élevés qu'une année auparavant.

Lorsque la balance des devises redevint excédentaire et que les cessions de dollars par les banques entraînèrent, comme nous l'avons indiqué, une nouvelle création monétaire, les avoirs à vue de l'économie recommencèrent d'augmenter. Au début d'octobre, ils dépassaient de nouveau 2 milliards de francs. Ce sont surtout les grandes banques qui bénéficièrent de cet accroissement; les établissements moyens et petits se plaignaient par contre de l'insuffisance des entrées de fonds. Après une nouvelle baisse, qui les ramena à 1 743 millions de francs au début de décembre, les avoirs en comptes de virements de l'économie avancèrent d'un bond lorsque les banques prirent leurs dispositions en vue des échéances de fin d'année. Ils se chiffraient à 2 700 millions à la fin de 1963, dépassant ainsi de 406 millions le chiffre noté une année auparavant. La part des banques à ce montant s'élevait à 2 542 millions de francs, ce qui fait une augmentation de 382 millions, ou de 18%, par rapport à la fin de l'année précédente. Les avoirs des grandes banques s'étaient accrus de 281 millions de francs; ceux des banques cantonales avaient diminué de

45 millions. Quant aux avoirs des autres groupes de banques, ils avaient augmenté de 146 millions de francs.

Après une légère augmentation dans les premiers jours de janvier, les *avoirs de la Confédération*, qui se montaient à 356 millions de francs à la fin de 1962, diminuèrent fortement jusqu'à la mi-février. Le remboursement, à la mi-mars, d'un emprunt fédéral de 200 millions de francs et, à la fin d'avril, de 115 millions de francs de créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, entraîna de nouveau une baisse appréciable. Pour surmonter ses difficultés passagères de trésorerie, la Confédération dut se procurer des fonds supplémentaires en émettant des bons du Trésor à court terme et en cédant provisoirement des titres à la Banque nationale. Dans le courant des mois de mai et de juin, l'accroissement des recettes permit à la Confédération de reprendre ces titres et de rembourser les bons du Trésor qu'elle avait émis au mois de février. Au second semestre, les avoirs de la Confédération n'ont guère évolué. Leur montant a été en général légèrement supérieur à 200 millions de francs. La Confédération a converti une partie de ses placements en dollars en obligations du Trésor américain, libellées en francs suisses. A la fin de l'année, elle détenait pour 680 millions de francs de ces titres.

Les *avoirs des banques étrangères* ont diminué. Dans les premiers mois de 1963, ils ont en général dépassé légèrement le montant de 98 millions de francs qu'ils avaient atteint à la fin de 1962. La liquidation d'engagements à court terme des autorités monétaires américaines a provoqué une forte baisse de ces avoirs vers la fin du premier semestre; ils n'ont plus beaucoup varié par la suite. A la fin de l'année, ils s'élevaient à 32 millions de francs; la plus grande partie de ce montant représentait les engagements à vue de la Banque nationale envers des banques d'émission étrangères.

MARCHÉ DE L'ARGENT ET DES CAPITAUX

Le marché de l'argent et des capitaux n'a pas évolué d'une façon uniforme. Il est d'abord demeuré liquide. Au printemps, des signes de raidissement ont commencé à se manifester en raison de la reprise des travaux de construction et de l'expansion de la circulation fiduciaire. Ce raidissement a tenu également au transfert par la poste d'économies de travailleurs étrangers. Du début de l'été jusqu'à l'automne, le marché de l'argent et des capitaux a été caractérisé par un resserrement progressif de la liquidité qui a entraîné une hausse des taux d'intérêt. Les fonds qui sont venus de l'étranger, dans la deuxième moitié de l'année, ont certes réduit la tension du marché; mais cette détente a été limitée, parce que les besoins d'argent de l'économie ont continué d'augmenter et que les banques se sont efforcées d'accroître leurs disponibilités.

En ce qui concerne les *taux du marché monétaire*, le taux officiel d'escompte a été maintenu à 2% et celui des avances sur nantissement à 3%. L'intérêt pour l'argent au jour le jour, sur la place de Zurich, a été de 1½% jusqu'à la mi-juillet; par la suite, il a passé à 1½ - 2%, puis à 2 - 2½%. A la fin de septembre, il atteignit même parfois 2⅝%. En fin d'année, l'intérêt pour l'argent au jour le jour était de 2 - 2½%. Le taux des dépôts à trois mois a été nettement plus élevé que

l'année précédente. Au début de l'année, les grandes banques appliquaient un taux de $2\frac{5}{8}\%$ à ces dépôts. Au cours du premier semestre, ce taux oscilla entre $2\frac{5}{8}\%$ et $2\frac{3}{4}\%$ pour s'élever à $2\frac{7}{8}\%$ et quelquefois même à 3% de juillet à la mi-octobre. Ensuite, le raidissement du marché l'a porté à $3\frac{1}{2}\%$. En décembre, il a rarement dépassé $3\frac{1}{4}\%$. Les taux appliqués à l'escompte d'effets relatifs aux stocks obligatoires ont été maintenus à $1\frac{3}{4}\%$ pour les produits alimentaires et les denrées fourragères, et à 2% pour les autres marchandises. Le renouvellement des bons du Trésor de la Confédération s'est fait, jusqu'en automne, aux taux qui étaient appliqués pendant le second semestre de 1962. En octobre, ces taux ont été relevés de $\frac{1}{8}\%$, et ils ont passé à $1\frac{1}{2}$, $1\frac{3}{4}$ et 2% pour les titres à une année, une année et demie et deux ans d'échéance.

Sur le marché à moyen terme, la question du *taux des obligations de caisse* a retenu tout particulièrement l'attention. Pendant la première moitié de l'année, la Banque nationale, pour les raisons que nous avons indiquées dans nos «*Considérations générales*», s'est employée à limiter et à retarder la hausse des taux de ces titres. Les banques cantonales ainsi que les grandes banques continuèrent d'appliquer le taux de $3\frac{1}{2}\%$, et les banques locales celui de $3\frac{3}{4}\%$. Les grandes banques firent cependant remarquer à la Banque nationale que leur clientèle se montrait de moins en moins disposée à renouveler, aux conditions en vigueur, les obligations de caisse qui arrivaient à échéance et que le montant des nouvelles souscriptions allait en diminuant. Elles soulignèrent que les besoins de l'industrie d'exportation en prêts de longue durée s'accroissaient, cependant que la Confédération encourageait les banques à octroyer de tels prêts pour financer les exportations suisses dans les pays en voie de développement. Pour sa part, la Banque nationale fit observer aux grandes banques qu'une hausse du taux de leurs obligations de caisse amènerait inmanquablement tous les autres groupes de banques à modifier leurs conditions. En ce qui concerne l'allongement de la durée des prêts, la Banque nationale avait déjà suggéré une année plus tôt aux grandes banques d'examiner s'il ne serait pas indiqué de lancer des emprunts sur le marché pour obtenir des fonds à long terme.

Dans le courant de l'été, il devint manifeste que de nouvelles poussées d'expansion s'exerçaient sur la conjoncture. D'autre part, les emprunts à $3\frac{3}{4}\%$ se multipliaient en raison des importants besoins financiers de l'économie. Les banques enregistraient de ce fait un nouveau recul des fonds d'obligations de caisse. Devant cet état de choses, la Banque nationale accepta, à la fin de juillet, que le taux des obligations de caisse, d'une durée de 5 ans au moins, soit relevé de $\frac{1}{4}\%$. Dans sa décision, la Banque nationale considéra aussi qu'une immobilisation plus longue de ce taux risquait de provoquer des distorsions dans les taux d'intérêt et d'amener certains établissements de crédit à financer des prêts hypothécaires avec de l'argent à court terme. Les banques cantonales et les grandes banques appliquèrent, dès le 7 août, le taux de $3\frac{3}{4}\%$ pour les titres d'une durée de cinq ans au moins, mais elles restèrent fidèles à celui de $3\frac{1}{2}\%$ pour les obligations de caisse à plus court terme. Quant aux banques locales et aux caisses d'épargne, elles passèrent successivement au taux de 4% . A la fin de l'année, ce taux était de règle dans ce groupe de banques pour les obligations de caisse d'une durée minimale de 5 ans.

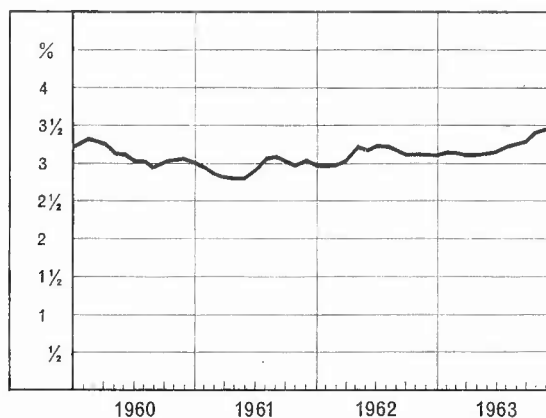
La hausse du taux des obligations de caisse n'a entraîné, au demeurant, qu'une augmentation temporaire des fonds d'obligations de caisse. Cet accroissement a même résulté, pour une large part, du placement en obligations de caisse de fonds se trouvant sur des carnets d'épargne, des livrets de dépôts et sur des comptes créditeurs. La hausse de ce taux n'a donc souvent permis que d'améliorer la structure du bilan. De la fin du mois d'août à la fin du mois de novembre, les fonds d'obligations de caisse des 62 banques qui remettent des données mensuelles n'ont progressé que de 49 millions de francs, contre 92 millions dans la période correspondante de l'année précédente; dans les banques cantonales, leur montant a même diminué. En raison de cette évolution, des démarches ont été faites vers la fin de l'année en vue d'une nouvelle hausse de $\frac{1}{4}\%$ du taux des obligations de caisse. Les deux tiers environ des banques cantonales et quatre grandes banques annoncèrent à la Banque nationale qu'elles porteraient ce taux à 4% dans la première quinzaine de janvier 1964. La Banque nationale n'a pas soulevé d'objections de principe contre cette hausse, mais elle a demandé aux intéressés de considérer si, vu l'accroissement de la liquidité que l'on pouvait escompter pour le début de l'année suivante, il ne convenait pas d'attendre encore un peu avant de prendre une décision.

D'une façon générale, l'intérêt servi aux dépôts d'épargne est resté relativement stable; dans quelques cas seulement, on a enregistré une hausse de $\frac{1}{4}\%$, les taux restant compris entre $2\frac{1}{2}$ et 3% . L'intérêt moyen payé par les banques cantonales importantes a passé, dans le courant de l'année, de $2,75$ à $2,79\%$. A la fin de l'année, le tiers des banques cantonales servaient aux dépôts d'épargne un intérêt de 3% . Un assez grand nombre de banques locales ont amélioré, au début de 1964, les conditions qu'elles offraient aux épargnants. Les banques de ce groupe, appliquant les décisions prises par diverses associations régionales de banques locales et de caisses d'épargne, ont en général fixé à 3% le taux de l'intérêt pour les dépôts d'épargne.

Sur le marché hypothécaire, la tendance à la hausse des taux n'a été sensible que dans les derniers mois de l'année. La plupart des banques ont d'abord pu s'abstenir de relever le taux des hypothèques, parce que l'augmentation du taux des obligations de caisse portait sur une partie seulement des titres en cours et que le renchérissement des fonds d'épargne restait limité. Afin que la hausse du taux des obligations de caisse ne se répercute pas immédiatement sur le marché hypothécaire, la Banque nationale avait d'ailleurs demandé aux banques d'éviter le plus longtemps possible de relever le taux des anciennes hypothèques sur les biens-fonds agricoles et sur les maisons d'habitation. Elles ont tenu compte de cette recommandation. Les banques cantonales ont continué d'appliquer le taux de $3\frac{3}{4}\%$ aux anciens prêts hypothécaires en premier rang. Quelques établissements cantonaux ont porté ce taux à 4% pour les prêts sur les maisons d'habitation contenant des locaux commerciaux. Ce taux de 4% était déjà appliqué d'une façon générale aux prêts fournis à l'industrie et au grand artisanat. Vers la fin de l'année, certaines banques cantonales passèrent au taux de 4% pour les nouvelles hypothèques sur les maisons d'habitation; d'autres banques de ce groupe ont estimé qu'elles seraient obligées de modifier les conditions de leurs nouveaux prêts hypothécaires dans le courant de l'année 1964. La plupart des établissements privés de crédit hypo-

Rendement de valeurs d'Etat suisses

Moyennes mensuelles



thécaire ont maintenu le taux de $3\frac{3}{4}\%$ pour leurs anciennes hypothèques en premier rang, mais quelques-uns d'entre eux ont passé à 4% . Plusieurs groupements régionaux de banques locales et de caisses d'épargne ont cependant décidé que, conjointement avec la hausse de l'intérêt servi aux dépôts d'épargne, ils élèveraient à 4% , dès le 1^{er} janvier 1964, le taux des anciens prêts en premier rang. La grande majorité des banques locales appliquaient déjà ce taux en automne pour les nouvelles hypothèques.

Du début de janvier à la fin de mars, le *rendement moyen des fonds publics suisses*, en légère baisse, a passé de $3,15$ à $3,10\%$. Les cours des valeurs à revenu fixe se ressentirent ensuite du rétrécissement général du marché de l'argent et des capitaux. La Banque nationale procéda à des achats de soutien sur le marché des obligations pour empêcher que le rendement des fonds publics ne s'élève brusquement. Pendant assez longtemps, ce rendement a pu être maintenu entre $3,20$ et $3,25\%$. Lorsque le resserrement du marché s'accrut, à partir du milieu de l'été, la Banque nationale continua de soutenir les cours en dosant cependant ses interventions de façon que le rendement des fonds publics s'adapte lentement à la tendance générale du marché. Au début de novembre, il a atteint $3,47\%$, puis le léger assouplissement du marché l'a ramené à $3,41\%$; vers la fin de l'année, les cours des obligations ont baissé de nouveau, et le rendement des fonds publics de premier ordre est monté à $3,54\%$.

Une activité extraordinaire a régné sur le *marché des émissions*. Mis à rude épreuve par des émissions qui se sont succédé sans interruption, sauf pendant la pause d'été, ce marché a montré une capacité remarquable. Non moins de 104 emprunts ont été mis en souscription publique, contre 65 en 1962. Quant aux émissions d'actions, elles ont été presque aussi nombreuses que l'année précédente; il y en a eu 73. Les émissions suisses et étrangères ont atteint ensemble le montant de 3399 millions de francs, contre 2652 millions en 1962.

L'accroissement des émissions d'emprunts suisses tient pour une part au fait que certaines banques ont été obligées de se tourner vers le marché financier, parce que l'afflux insuffisant de fonds à moyen terme ne leur permettait pas de répondre aux demandes de crédit grandissantes de l'économie. Même des grandes banques – qui n'avaient plus lancé d'emprunts par obligations pour leur

propre compte depuis des dizaines d'années – ont aussi eu recours à ce moyen de financement. Les émissions des banques cantonales, des centrales de lettres de gage, des entreprises industrielles, des sociétés holding et des communes se sont accrues également.

Après que les emprunts à $3\frac{3}{4}\%$ lancés au début de l'année par des entreprises électriques n'eurent obtenu qu'un succès mitigé, le taux des nouvelles émissions fut relevé de $\frac{1}{4}\%$ à la fin de janvier. Il passa ainsi à $3\frac{3}{4}\%$ pour les emprunts des cantons, des banques cantonales et des centrales de lettres de gage, et à 4% pour ceux des compagnies d'électricité. Mais comme les cours d'émission qui étaient auparavant bien au-dessous du nominal ont été, par la même occasion, ramenés presque au niveau du pair, l'amélioration fut relativement modeste pour les souscripteurs. Le succès général des émissions a permis, au printemps, de fixer les prix de souscription légèrement au-dessus du pair. Un emprunt $3\frac{1}{2}\%$, lancé au mois de juin par la ville de Zurich, n'a pas eu la faveur du public, car le marché a donné des signes de lassitude avant les vacances d'été. En automne, lorsqu'il a tendu à se resserrer, les cantons, les banques cantonales, les centrales de lettres de gage et une grande banque traitant d'importantes affaires hypothécaires ont muni leurs emprunts d'un taux de 4% . Les entreprises électriques se sont encore tenues pendant un certain temps au taux de 4% en fixant toutefois le prix d'émission au-dessous du pair; en novembre, elles ont passé au taux de $4\frac{1}{4}\%$. Dans l'ensemble, les émissions ont eu un plein succès.

Les emprunts suisses mis en souscription publique se sont montés à 2377 millions de francs. Comme les conversions ont représenté 196 millions et que des obligations d'un montant de 90 millions ne devaient être libérées qu'au mois de mars 1964, il a été prélevé 2091 millions de francs sur le marché, contre 1124 millions l'année précédente. Quant aux émissions publiques d'actions, elles se sont élevées à 524 millions de francs, contre 662 millions en 1962. Les capitaux enlevés au marché par les émissions suisses d'emprunts et d'actions se sont donc chiffrés à 2615 millions de francs, contre 1786 millions l'année d'avant. En revanche, les remboursements de dettes de la Confédération, d'emprunts par obligations et de capital-actions suisses ont procuré 348 millions de francs au marché, contre 247 millions en 1962. La Confédération a remboursé à la mi-mars son emprunt $2\frac{3}{4}\%$ 1951, de 200 millions de francs, et, en avril, une part de 115 millions de francs de l'emprunt CFF 3% 1938, inscrite dans le livre de la dette. Compte tenu de ces remboursements, la mise à contribution nette du marché par les émissions suisses a été de 2267 millions de francs, ce qui représente une augmentation de 728 millions, ou de 47% , par rapport à l'année précédente.

En vertu de l'article 8 de la loi sur les banques, la Banque nationale a autorisé l'émission de 13 emprunts étrangers d'une valeur totale de 554 millions de francs. En 1962, elle avait autorisé le placement de 14 emprunts d'un montant total de 705 millions de francs. Six autres emprunts étrangers, faisant ensemble 34 millions de francs, ont été placés en 1963 sur le marché suisse; le montant nominal de chacun d'eux étant inférieur à 10 millions de francs, ils n'étaient pas soumis à autorisation. Les emprunts pour compte extérieur ont donc prélevé 588 millions de francs d'argent frais sur le marché. Si l'on tient compte des remboursements d'un montant de 55 millions de francs, les emprunts

étrangers ont retiré du marché une somme nette de 533 millions de francs, contre 440 millions en 1962.

Les emprunts émis sans souscription publique, qui comprennent aussi les emprunts des deux centrales d'émission de lettres de gage au Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants, se sont élevés à 366 millions de francs, soit à plus du double du montant de l'année précédente, qui était de 169 millions. Le volume des émissions d'actions sans souscription publique a été appréciable également. Toutefois, en se chiffrant à 1 028 millions de francs, ces émissions ont été de 129 millions moins élevées qu'en 1962.

Les émissions publiques et non publiques ont retiré du marché la somme nette de 4,2 milliards. Ce chiffre montre à la fois l'ampleur des besoins financiers de l'économie et la capacité du marché des capitaux.

Les crédits bancaires à l'étranger, soumis à l'autorisation de la Banque nationale en vertu de l'article 8 de la loi sur les banques, ont été peu nombreux. La Banque nationale a reçu neuf demandes d'autorisation qui ont toutes été agréées. Le montant des crédits autorisés a été de 206 millions de francs, contre 211 millions l'année précédente.

Les fonds de placement se sont fortement développés en 1963. Ils ont aussi fait beaucoup de publicité, en insistant sur le rendement élevé de leurs certificats. Jusqu'à la fin de septembre, 13 nouveaux fonds suisses sont entrés en activité, ce qui a porté à 105 le nombre des fonds de placement qui communiquent des données trimestrielles à la Banque nationale. Ces nouveaux fonds comprennent 10 fonds immobiliers faisant leurs placements en Suisse, 2 fonds de valeurs mobilières qui placent la contre-valeur de leurs certificats en titres suisses et étrangers et 1 fonds de valeurs mobilières étrangères. Au cours des trois premiers trimestres de 1963, les fonds immobiliers suisses ont émis 1 299 000 parts, d'une valeur totale de 561 millions de francs, contre 753 000 parts, valant ensemble 444 millions de francs, dans la période correspondante de 1962. Les fonds dont les placements s'effectuent en titres et en immeubles suisses et étrangers ont mis en circulation 442 000 parts d'une valeur globale de 55 millions de francs. Abstraction faite des trois fonds nouvellement créés, qui ont émis 509 000 certificats valant ensemble 52 millions de francs, les fonds de valeurs mobilières proprement dits se sont développés d'une façon inégale, ce qui a tenu à l'évolution des marchés des actions. Certains fonds ont dû reprendre une quantité appréciable de leurs propres certificats. A la fin du mois de septembre, la fortune de l'ensemble des fonds suisses de placement était de 6,5 milliards de francs, et elle dépassait de 1,1 milliard le chiffre de la fin de septembre 1962.

Le Fonds de compensation de l'Assurance-vieillesse et survivants a fourni au marché 440 millions de francs d'argent frais. Cet argent a surtout servi au financement de crédits de construction et de prêts hypothécaires. Le Fonds a avancé 120 millions de francs aux deux centrales de lettres de gage et 100 millions à des banques cantonales ; 68 millions de francs sont allés à des cantons, 76 millions à des communes et 103 millions à des institutions de droit public ou à des entreprises mixtes. Quant à ses placements auprès de la Confédération, ils ont diminué de 27 millions de francs.

Les principaux facteurs qui ont agi sur l'évolution des *bilans des banques* ont été l'importante demande de crédit de l'économie, l'état de la balance des paiements, la situation du marché de l'argent et des capitaux et les dispositions prises par la Banque nationale pour faire refluer à l'étranger les devises qui se déversaient dans notre pays. En outre, l'évolution des prêts bancaires a été influencée par la convention sur la limitation des crédits.

Du commencement de l'année à la fin de novembre, le total du bilan des 62 banques qui remettent des données mensuelles, s'est accru de 5 566 millions de francs, ou de 9,9%, pour s'établir à 62 milliards. Dans la période correspondante de l'année précédente, l'augmentation avait été de 9,4%. Les fonds de tiers ont progressé de 4 936 millions, contre 4 304 millions l'année d'avant. La composition de ces fonds s'est toutefois modifiée. L'accroissement a porté sur les dépôts à terme de la clientèle et sur les emprunts de capitaux à long terme. Le développement des prêts entre banques s'est par contre ralenti, et les émissions d'obligations de caisse ont fortement régressé.

Les banques, notamment les plus importantes, se sont efforcées de lier les fonds qu'on leur confiait, c'est-à-dire d'en obtenir le placement sur des comptes créanciers à terme. Les avoirs sur ces comptes ont ainsi progressé de 1 404 millions de francs, contre 642 millions l'année précédente. Une partie de ces dépôts avaient d'ailleurs un caractère provisoire: s'attendant à une hausse du taux des obligations de caisse, la clientèle ne voulait pas renouveler ou souscrire de ces titres aux conditions en vigueur. L'ensemble des fonds d'obligations de caisse a baissé, par conséquent, de 16 millions de francs au cours des sept premiers mois pour s'inscrire à 8 043 millions à la fin de juillet. Cette diminution a été particulièrement sensible dans les grandes banques et dans les banques cantonales. Les banques locales, qui avaient porté le taux des obligations de caisse de $3\frac{1}{2}$ à $3\frac{3}{4}$ % en 1962, ont en revanche enregistré un léger accroissement du montant de ces fonds.

En été, la hausse générale du taux des obligations de caisse n'a valu aux banques qu'un afflux momentané d'argent frais. A partir du mois de septembre, l'émission de ces titres a stagné. Du début de janvier à la fin de novembre, ce poste du bilan n'a augmenté que de 114 millions de francs, alors qu'il avait progressé de 476 millions dans les onze premiers mois de 1962. Etant donné le recul de ces entrées de fonds à moyen terme, qui ne s'accompagnait que d'un accroissement des fonds de roulement à court terme, les banques avaient de plus en plus de peine à maintenir l'équilibre entre les échéances de leurs opérations actives et de leurs opérations passives. C'est ce qui les a poussées à se procurer des fonds à long terme sur le marché des capitaux, soit en lançant des emprunts pour leur propre compte, soit en demandant des prêts aux centrales de lettres de gage. Alors que leurs emprunts par obligations avaient augmenté de 185 millions de francs en 1962, ils ont progressé de 689 millions en 1963. Sur ce montant, 284 millions de francs sont allés à trois grandes banques. En ce qui concerne les emprunts aux centrales de lettres de gage, ils se sont accrus de 338 millions de francs, contre 269 millions de janvier à novembre 1962. L'augmentation de 1 206 millions, enregistrée sur les carnets d'épargne et sur

les livrets de dépôts, peut être considérée comme satisfaisante, encore qu'elle ait été un peu plus faible que l'année précédente, où elle avait atteint 1274 millions de francs.

Jusque tard au printemps, les besoins d'argent de l'économie ont été relativement limités, parce que l'hiver long et rigoureux avait retardé l'utilisation des crédits de construction et leur consolidation par des hypothèques. La reprise générale des travaux de construction entraîna un vigoureux accroissement des prêts bancaires. De la fin de décembre 1962 à la fin de novembre 1963, les comptes débiteurs ont avancé de 1765 millions de francs, contre 1554 millions dans la période correspondante de l'année précédente. Il convient cependant de remarquer qu'en 1962, la chute des cours de bourse du mois de mai avait provoqué une forte réduction des avances sur titres. Les prêts hypothécaires ont augmenté de 1282 millions de francs, mais leur accroissement a été plus faible qu'en 1962, où il avait atteint 1414 millions. L'augmentation des avances et des prêts aux collectivités de droit public a par contre été très supérieure à celle de l'année précédente: 433 millions contre 49 millions de francs. L'évolution de ces crédits montre l'ampleur des besoins d'argent des cantons et des communes. Pris ensemble, les comptes débiteurs, les prêts hypothécaires et les avances et prêts aux collectivités de droit public ont progressé de 3480 millions de francs du début de janvier à la fin de novembre, contre 3017 millions dans la période correspondante de l'année précédente.

Depuis l'entrée en vigueur de la convention sur la limitation des crédits, le taux d'accroissement annuel de ces prêts avait baissé de 15,9% à la fin de mars 1962 à 9,4% à la fin d'avril 1963, ce qui était le signe d'une certaine modération de l'évolution économique. Sous l'effet du renforcement des poussées conjoncturelles, ce taux d'expansion a passé à 11,5% à la fin de novembre.

La *convention sur la limitation des crédits* a été prorogée jusqu'au 31 mars 1964. En 1963, les taux d'accroissement autorisés ont été, pour les comptes débiteurs, pour les avances et prêts aux collectivités de droit public et pour les effets, de 82%, et, pour les placements hypothécaires, de 108% de l'augmentation enregistrée en 1960 ou en 1961. Cette convention a freiné l'expansion des crédits, car elle a incité les banques à se montrer plus sévères dans l'examen des demandes de fonds. Dans l'ensemble, l'accroissement des prêts bancaires n'a pas dépassé les limites fixées.

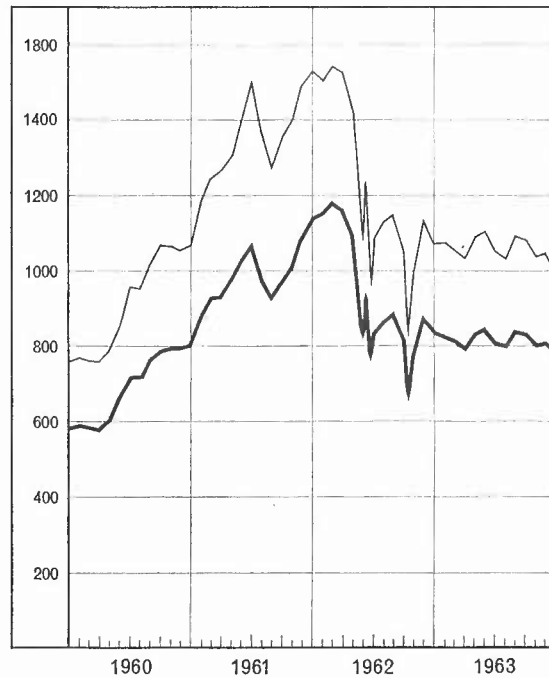
Le *Gentlemen's Agreement destiné à enrayer l'afflux de fonds étrangers et à réduire le montant de tels avoirs*, qui arrivait à expiration à la fin de l'année, a été prorogé pour une brève période, dans l'attente d'une nouvelle réglementation.

L'évolution du *marché suisse des actions* a différé d'une façon frappante de celle que l'on avait observée pendant les premières années du boom. Les cours n'ont pas subi de fléchissements aussi prononcés qu'en 1962; ils ont cependant marqué, d'une manière générale, une légère tendance à la baisse, bien que la situation de l'économie fût favorable. Le souvenir de la chute des cours de l'année précédente et les discussions relatives à la hausse des taux d'intérêt ont probablement contribué à cette évolution. Il est remarquable, en tout cas, que les bourses suisses, d'ordinaire très sensibles à la tendance de la bourse de New York, n'aient presque pas réagi à la hausse des cours américains. Durant le premier trimestre, comme on s'attendait à un fléchis-

Indice suisse des actions

En fin de mois

— Indice général
— Actions industrielles seules



sement de la conjoncture, les cours n'ont pas cessé de s'effriter et le volume des transactions boursières est resté modeste. Du début de l'année à la fin du mois de mars, l'indice suisse des actions est ainsi descendu de 835 à 795 points. Au mois d'avril, lors de la reprise générale de l'activité économique, les cours se mirent à monter et ils ont atteint un premier point culminant dans le courant du mois de mai. Les bourses suisses ont alors enregistré les plus gros chiffres d'affaires de l'année. Après une période creuse au début de l'été, les cours se sont raffermis au mois d'août, et l'indice des actions est monté à 858 points à la mi-septembre, ce qui a été le niveau le plus élevé de l'année. Les mois suivants, la tendance du marché était de nouveau à la baisse. A la fin de 1963, l'indice suisse des actions s'est inscrit à 784 points; il était de 51 points, ou de 6,1%, plus bas qu'à la fin de l'année précédente.

AUTORITÉS ET PERSONNEL DE LA BANQUE

Les changements indiqués ci-après se sont produits dans les *autorités de la Banque* en 1963 :

La quatorzième période administrative du Conseil de banque, du Comité de banque et des Comités locaux a pris fin à l'issue de l'Assemblée générale des actionnaires du 23 mars 1963. A cette date, les membres suivants des autorités de la Banque ont résigné leur mandat pour raison d'âge :

Vice-présidence du Conseil de banque :

M. le professeur P. Carry, avocat, Genève, membre du Conseil et du Comité de banque depuis 1947, vice-président du Conseil et du Comité de banque depuis 1953.

Conseil de banque :

M. R. Bratschi, conseiller national, Berne, membre du Conseil de banque depuis 1947 et du Comité de banque depuis 1954,

M. G. Fischer, Zollikon, membre du Conseil de banque depuis 1951,

M. E. Gamper, Zurich, membre du Conseil de banque depuis 1955,

M. W. Linsmayer, Zurich, membre du Conseil de banque depuis 1951 et du Comité de banque depuis 1953,

M. M. Meylan-Lugrin, L'Orient, membre du Conseil de banque depuis 1941,

M. W. Preiswerk-Tissot, Bâle, membre du Conseil de banque depuis 1951; M. W. Preiswerk-Tissot a en outre appartenu, de 1938 à 1951, au Comité local de Bâle, dont il a assumé la vice-présidence de 1939 à 1951.

M. H. Frei, Olten, membre du Comité local d'Aarau depuis 1961, a également déposé son mandat à la date de la dernière Assemblée générale, parce qu'il quittait le rayon de ce Comité.

La Banque nationale a eu à déplorer, en 1963, le décès de deux membres de ses autorités. C'est avec un sentiment de profonde reconnaissance pour les services qu'ils ont rendus à la banque d'émission que nous tenons à honorer ici la mémoire de ces deux disparus. M. G. Madliger, Neuchâtel, de la maison Madliger et Challandes, Ing. S. A., qui était entré au Comité local de Neuchâtel en 1954 et qui en était devenu le vice-président en 1959, est décédé le 10 mai 1963. Peu de temps après, le 24 mai, nous avons appris la triste nouvelle de la mort d'un membre du Conseil de banque, M. F. Schnorf, Meilen, président du conseil d'administration de la Société anonyme pour l'Industrie de l'Aluminium. Des liens particulièrement étroits attachaient M. F. Schnorf à la Banque nationale, puisqu'il avait appartenu au corps de ses directeurs de 1929 à 1942 et qu'il avait été membre de la Direction générale pendant les trois années qui ont précédé son départ de la Banque.

Nous remercions les membres de nos autorités qui se sont retirés pour raison d'âge ou pour d'autres motifs. Nos remerciements s'adressent en particulier à M. le professeur P. Carry ainsi qu'à MM. R. Bratschi et W. Linsmayer; en leur qualité de membres du Conseil et du Comité de banque, ils ont sans cesse témoigné un vif intérêt pour les tâches diverses de la banque d'émission.

sion et nous ont aidé à résoudre les nombreux problèmes qui se posent à nous. Juriste de réputation internationale, professeur renommé de l'Université de Genève, M. Paul Carry a toujours fait profiter la Direction générale de ses conseils et de son jugement très sûr. L'appui que MM. R. Bratschi et W. Linsmayer nous ont prêté pendant les nombreuses années où ils ont appartenu aux autorités de la Banque nous a aussi été particulièrement précieux.

Le renouvellement des autorités de la Banque pour la période administrative 1963/67 a donné lieu aux nominations suivantes :

Conformément aux dispositions de la loi sur la Banque nationale, le Conseil fédéral a d'abord constitué la *présidence du Conseil de banque*. Le 15 mars 1963, il a confirmé

M. B. Galli, conseiller national, avocat, Lugano, dans ses fonctions de président du Conseil de banque,

et il a donné comme successeur à M. le professeur P. Carry, à la vice-présidence du Conseil de banque :

M. P. Jäggi, professeur de droit civil et de droit commercial à l'Université de Fribourg, Fribourg.

Ensuite, l'Assemblée générale des actionnaires du 23 mars 1963 a désigné les *quinze membres du Conseil de banque* dont l'élection lui appartient ; elle a renouvelé le mandat des treize membres sortant de charge qui acceptaient une réélection et choisi comme nouveaux membres :

M. U. Meyer-Boller, conseiller national, président de l'Union suisse des arts et métiers, Zollikon,

M. R. Vischer, de la maison Simonius, Vischer & Co., Bâle.

Enfin, le Conseil fédéral a procédé à la *nomination des vingt-trois autres membres du Conseil de banque*, en confirmant dans leurs fonctions les dix-neuf membres sortants qui acceptaient d'être réélus, et en choisissant comme nouveaux membres :

M. R. Devrient, président du conseil d'administration et administrateur-délégué des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents « La Suisse », président de l'Association des compagnies suisses d'assurances, Pully,

M. H. Leuenberger, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Zurich,

M. F. W. Schulthess, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich,

M. G. Sulzer, président du conseil d'administration de la maison Sulzer frères Société Anonyme, Winterthour.

Le successeur de M. F. Schnorf au Conseil de banque sera désigné par les actionnaires, lors de l'Assemblée générale du 21 mars 1964.

Le Conseil de banque a, de son côté, renouvelé le mandat des *membres du Comité de banque* qui avaient accepté une réélection et choisi comme nouveaux membres de ce Comité, en remplacement de MM. R. Bratschi, Berne, et W. Linsmayer, Zurich, démissionnaires :

M. R. Käppeli, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA Société Anonyme, Riehen,

M. E. Wüthrich, conseiller national, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne.

Le Conseil de banque a, d'autre part, nommé nouveau membre du Comité local d'Aarau:

M. A. Job, président de la direction de l'UNION Société Suisse d'achat Olten USEGO, Olten.

Enfin, le Conseil et le Comité de banque ont confirmé dans leurs fonctions les membres sortants des *Comités locaux*.

Les changements suivants se sont produits à la fin de l'année dans le *corps des directeurs*:

Le Conseil fédéral a nommé nouveau suppléant du chef du I^{er} département, M. W. Kull, chef du service d'études et de statistique, jusqu'ici directeur de division au siège de Zurich.

En vue de compléter le groupe des collaborateurs de la direction de la Banque, le Comité de banque a nommé directeur de division auprès du I^{er} département, M. J. Lademann, jusqu'ici fondé de pouvoirs au siège de Zurich.

Au 31 décembre 1963, l'effectif du personnel était de 409 fonctionnaires et employés (1962: 410), dont 48 (1962: 49) employés engagés à titre provisoire.

COMPTES ANNUELS

1. COMPTE DE PROFITS ET PERTES POUR 1963

2. BILAN ARRÊTÉ AU 31 DÉCEMBRE 1963

COMPTE DE

DOIT

Arrêté au

	fr.
Frais généraux et d'administration	
Autorités de la Banque	fr. 174 633.35
Personnel, y compris les institutions de prévoyance ...	fr. 9 990 340.30
Frais généraux et frais de bureau	fr. 1 107 993.92
Divers	fr. 329 844.08
	11 602 811.65
Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération	5 811 999.70
Intérêts aux comptes de dépôt	302 177.10
Dépenses pour les bâtiments de la Banque	1 127 962.33
Amortissements sur le mobilier	299 284.30
Provision pour la confection de billets de banque	10 000 000.—
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque	1 000 000.—
Provision pour impôts	200 000.—
Subvention à la Caisse de pensions	1 000 000.—
Bénéfice net	6 843 248.80
	38 187 483.88

PROFITS ET PERTES

31 décembre 1963

AVOIR

	fr.
Produit des opérations en or et en devises	25 889 128.49
Escompte et commissions sur effets à l'encaissement	1 540 627.91
Produit des avances sur nantissement	505 183.39
Produit des fonds publics appartenant à la Banque, y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses	8 416 242.42
Intérêts sur comptes correspondants en Suisse	146 777.48
Commissions	601 259.73
Divers	1 088 264.46
	<hr/>
	38 187 483.88
	<hr/>

BILAN ARRÊTÉ

ACTIF

		fr.
Caisse		
Or, en Suisse et à l'étranger	fr. 12 203 797 279. 30	
Autres valeurs en caisse	fr. 9 900 682. 80	12 213 697 962. 10
Devises		1 083 293 222. 89
Portefeuille suisse		
Effets sur la Suisse	fr. 87 516 018. 45	
Bons du Trésor de la Confédération	fr. 35 000 000. —	
Obligations escomptées	fr. 19 640 530. 15	142 156 548. 60
Avances sur nantissement		97 488 956. 91
Bons du Trésor étrangers en francs suisses		207 000 000. —
Fonds publics		
pouvant servir de couverture	fr. 327 200. —	
autres	fr. 51 384 801. —	51 712 001. —
Correspondants		
en Suisse	fr. 61 537 590. 35	
à l'étranger	fr. 9 391 896. 13	70 929 486. 48
Effets à l'encaissement		3 461 465. 24
Chèques postaux		5 946 583. 60
Débiteurs divers		4 537 438. 30
Coupons		86 252. 40
Bâtiments de la Banque		1 500 000. —
Mobilier		1. —
Autres actifs		3 401 634. 50
Capital social non versé		25 000 000. —
		13 910 211 553. 02

AU 31 DÉCEMBRE 1963

PASSIF

	fr.
Billets en circulation	9 035 424 715. —
Comptes de virements	
Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	fr. 2 700 020 617. 38
Comptes de virements de banques temporairement liés	fr. 1 035 000 000. —
Comptes de virements de banques étrangères....	fr. 31 776 004. 28
Administrations fédérales	3 766 796 621. 66
Déposants	389 400 656. 45
Accords de paiements et de clearing avec l'étranger	27 358 158. 39
Engagements à terme	39 254 195. 45
Créanciers divers	357 250 000. —
Chèques en circulation	134 687 891. 01
Autres passifs	1 605 906. 09
Capital social	45 460 727. 47
Fonds de réserve	50 000 000. —
Provision pour la confection de billets de banque	30 000 000. —
Provision pour risques non assurés	12 853 692. 55
Provision pour transformations aux bâtiments de la Banque	5 500 000. —
Provision pour impôts	6 204 991. —
Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération	570 749. 15
Bénéfice net	1 000 000. —
	6 843 248. 80
	13 910 211 553. 02

DÉTAIL DES COMPTES ANNUELS

ACTIF DU BILAN

ENCAISSE

Solde en caisse au 31 décembre 1962, y compris l'or à l'étranger	fr. 16 432 119 926. 44
Entrées au cours de l'année 1963	fr. 22 853 859 913. 74
Sorties au cours de l'année 1963	fr. 20 842 486 203. 08
Mouvement de caisse	fr. 43 696 346 116. 82
Excédent des entrées	fr. 2 011 373 710. 66
Solde en caisse au 31 décembre 1963, y compris l'or à l'étranger	fr. 18 443 493 637. 10

Détail de l'encaisse au 31 décembre 1963:

Or	fr. 12 203 797 279. 30
Monnaies divisionnaires	fr. 9 893 876. 63
Divers	fr. 6 806. 17
Total selon bilan	fr. 12 213 697 962. 10
plus nos propres billets en caisse	fr. 6 229 795 675. —
Total	fr. 18 443 493 637. 10

L'or est porté en compte à fr. 4 869. 80 le kilogramme de fin, soit au prix d'achat en vigueur pour les lingots d'or livrables franco Berne.

DEVISES

Montant au 31 décembre 1962	fr. 867 356 396. 75
Entrées en 1963	fr. 26 229 692 403. 52
Sorties en 1963	fr. 27 097 048 800. 27
Montant au 31 décembre 1963	fr. 26 013 755 577. 38
Montant au 31 décembre 1963	fr. 1 083 293 222. 89

ESCOMPTE

Effets sur la Suisse

En portefeuille au 31 décembre 1962	438 effets représentant	fr.	67 421 768. 60
Escomptés au cours de l'année 1963	3 008 effets représentant	fr.	307 322 240. 46
	<u>3 446 effets représentant</u>	fr.	<u>374 744 009. 06</u>
Encaissés au cours de l'année 1963	2 728 effets représentant	fr.	287 227 990. 61
En portefeuille au 31 décembre 1963	<u>718 effets représentant</u>	fr.	<u>87 516 018. 45</u>

Bons du Trésor de la Confédération

En portefeuille au 31 décembre 1962		fr.	45 000 000. —
Escomptés au cours de l'année 1963:			
remis par la Confédération	fr.	—	
par le marché	fr.	<u>68 600 000. —</u>	fr. <u>68 600 000. —</u>
			fr. 113 600 000. —
Encaissés au cours de l'année 1963		fr.	<u>78 600 000. —</u>
En portefeuille au 31 décembre 1963		fr.	<u>35 000 000. —</u>

Obligations

En portefeuille au 31 décembre 1962	fr.	11 190 062. 50
Escomptées au cours de l'année 1963	fr.	39 089 170. 40
		fr. 50 279 232. 90
Encaissées au cours de l'année 1963	fr.	<u>30 638 702. 75</u>
En portefeuille au 31 décembre 1963	fr.	<u>19 640 530. 15</u>

AVANCES SUR NANTISSEMENT

Montant des avances au 31 décembre 1962	fr.	71 737 989. 53
Avances accordées durant l'année 1963	fr.	534 621 984. 53
		fr. 606 359 974. 06
Avances remboursées durant l'année 1963	fr.	<u>508 871 017. 15</u>
Montant des avances au 31 décembre 1963	fr.	<u>97 488 956. 91</u>

Le nombre des comptes d'avances sur nantissement s'élevait le 31 décembre 1963 à 181.

Le montant des obligations de la Confédération, des créances inscrites dans le livre de la dette de la Confédération, des obligations des cantons et des communes, ainsi que des banques cantonales au sens de la loi fédérale sur les banques et les caisses d'épargne, remises en nantissement, représentait, le 31 décembre 1963, 79% de la somme totale des gages.

BONS DU TRÉSOR ÉTRANGERS EN FRANCS SUISSES

En portefeuille au 31 décembre 1962	fr.	207 000 000. —
Entrées en 1963	fr.	—
En portefeuille au 31 décembre 1963	fr.	<u>207 000 000. —</u>

FONDS PUBLICS APPARTENANT À LA BANQUE

Titres en portefeuille au 31 décembre 1962	fr.	42 836 351. —
Au cours de l'année 1963, le compte a été débité de	fr.	<u>296 936 340. 60</u>
	fr.	339 772 691. 60
Au cours de l'année 1963, le compte a été crédité de	fr.	<u>288 060 690. 60</u>
Montant des fonds publics au 31 décembre 1963	fr.	<u>51 712 001. —</u>

COMPTES DES CORRESPONDANTS EN SUISSE

Avoir de la Banque au 31 décembre 1962	fr.	77 754 028. 98
En 1963, de la part des correspondants, la Banque a été		
créditée de	fr.	7 864 953 561. 17
débitée de	fr.	<u>7 881 169 999. 80</u>
Mouvement total	fr.	15 746 123 560. 97
Excédent des écritures au débit	fr.	<u>16 216 438. 63</u>
Avoir de la Banque au 31 décembre 1963	fr.	<u>61 537 590. 35</u>

Au 31 décembre 1963, le réseau des correspondants en Suisse de la Banque s'étendait à 364 places bancables et 180 places auxiliaires. Le nombre des mandats de correspondants s'élevait à 455.

COMPTES DES CORRESPONDANTS À L'ÉTRANGER

Montant au 31 décembre 1962	fr.	10 205 353. 54
Entrées en 1963	fr.	<u>1 959 606 609. 70</u>
	fr.	1 969 811 963. 24
Sorties en 1963	fr.	<u>1 960 420 067. 11</u>
Montant au 31 décembre 1963	fr.	<u>9 391 896. 13</u>

ENCAISSEMENT

La Banque a reçu à l'encaissement au cours de l'année 1963:

24 669 chèques et effets pour	fr. 704 063 750. 75	sur des maisons faisant partie d'une chambre de compensation,
<u>9 963 chèques et effets pour</u>	<u>fr. 115 144 950. 14</u>	sur d'autres tirés,
34 632 chèques et effets pour	fr. 819 208 700. 89	au total, y compris
1 403 chèques et effets pour	fr. 70 009 756. 41	reçus en couverture de la part de correspondants en Suisse.

COMPTES DE CHÈQUES POSTAUX

Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1962	fr.	6 001 101. 62
En 1963, les comptes de chèques postaux ont été		
crédités de	fr. 29 666 861 472. 80	
débités de	<u>fr. 29 666 915 990. 82</u>	
Mouvement total	fr. 59 333 777 463. 62	
Excédent des écritures au débit	fr.	<u>54 518. 02</u>
Avoir en comptes de chèques postaux au 31 décembre 1963	fr.	<u>5 946 583. 60</u>

Le mouvement entre les comptes des clients de la Banque et les comptes de chèques postaux s'est développé comme il suit durant l'exercice:

19 342 virements de la Banque nationale à l'Administration des postes	fr.	962 749 435. 03
32 407 virements de l'Administration des postes à la Banque nationale	fr.	<u>15 926 774 284. 58</u>
Total	fr.	<u>16 889 523 719. 61</u>

Les bureaux de chèques postaux sont autorisés à délivrer contre des chèques postaux des chèques sur la Banque nationale, destinés à être portés au crédit de comptes de virements.

Dans l'année, 25 bureaux de chèques postaux ont délivré 1932 chèques re-

présentant	fr.	<u>138 073 882. 75</u>
------------------	-----	------------------------

IMMEUBLES ET MOBILIER DE LA BANQUE

Immeubles

Au 31 décembre 1963, la valeur en compte des bâtiments atteignait fr. 1 500 000. —
comme en 1962.

L'assurance contre l'incendie s'élevait à fr. 31 950 360. —.

Les dépenses pour rénovation et entretien des immeubles, installations nouvelles,
éclairage, chauffage, garde et nettoyage des locaux se sont élevées à fr. 1 411 093. 78

Après déduction du produit des locations dans les bâtiments de la Banque, soit . . fr. 283 131. 45

il reste un excédent de dépenses de fr. 1 127 962. 33

Mobilier

Le mobilier figurait dans les livres au 31 décembre 1962 pour une valeur de . . fr. 1. —

Les achats faits en 1963 pour le montant de fr. 299 284. 30
ont été entièrement amortis.

Le solde au 31 décembre 1963 est ainsi ramené à fr. 1. —

PASSIF DU BILAN

ÉMISSION ET COUVERTURE DES BILLETS (Voir annexes N^{os} 1 et 2)

La circulation des billets de la Banque nationale se montait:

au 31 décembre 1962	à	fr. 8 506 072 370
au 31 décembre 1963	à	fr. 9 035 424 715
Augmentation		fr. 529 352 345

La circulation des billets s'est élevée en moyenne à fr. 8 002 798 485; elle a atteint au maximum (le 20 décembre) fr. 9 237 900 530 et au minimum (le 16 février) fr. 7 458 724 755.

Durant l'exercice, la Banque a retiré pour les détruire 28 476 350 billets rappelés ou détériorés d'une valeur nominale de fr. 1 582 500 000, qui ont été remplacés par des coupures neuves.

Des billets de la Banque nationale suisse rappelés, n'étaient pas encore rentrés au 31 décembre 1963:

billets de 1 000 francs, au verso «Fonderie»	fr.	43 689 000
billets de 500 francs, au verso «Brodeuses»	fr.	13 685 500
billets de 100 francs, au verso «Faucheur»	fr.	39 662 600
billets de 50 francs, au verso «Bûcheron»	fr.	11 212 550
billets de 20 francs, au recto «Tête de Pestalozzi»	fr.	9 260 580
Total	fr.	117 510 230

La Banque nationale est tenue d'échanger à leur valeur nominale les billets de 1000, 500, 100 et 50 francs mentionnés ci-dessus jusqu'au 30 septembre 1978, les billets de 20 francs du type Pestalozzi jusqu'au 31 mars 1976.

Couverture des billets au 31 décembre 1963:

Or		fr. 12 203 797 279
Autres actifs pouvant servir de couverture:		
Devises	fr.	1 083 293 223
Portefeuille suisse	fr.	142 156 548
Avances sur nantissement	fr.	97 488 957
Titres	fr.	327 200
		fr. 1 323 265 928
Couverture totale des billets		fr. 13 527 063 207

La couverture-or de la circulation des billets s'est élevée au maximum à 144,28% (le 17 janvier), au minimum à 120,57% (le 20 décembre). La couverture-or de la circulation des billets et des engagements à vue a atteint au maximum 105,69% (le 29 juillet), au minimum 95,05% (le 30 décembre).

SERVICE DES VIREMENTS (Voir annexe N° 3)

Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1962	fr. 3 427 186 169. 16
En 1963, les écritures se sont élevées :	
au crédit	à fr. 300 611 317 567. 13
au débit	à <u>fr. 300 271 707 114. 63</u>
Mouvement total	fr. 600 883 024 681. 76
Excédent des écritures au crédit	fr. 339 610 452. 50
Solde de l'avoir en comptes de virements au 31 décembre 1963	<u>fr. 3 766 796 621. 66</u>

En 1963, le 97,69% du mouvement total a été réglé par virements dans les livres de la Banque, au lieu de versements d'espèces.

Sur le montant total des virements, soit	3 504 447 postes représentant	fr. 600 883 024 681. 76
les opérations de clearing bancaire passées par les comptes de virements de la Banque nationale se sont élevées à	2 860 664 postes représentant	fr. 379 988 810 135. 58
dont	2 824 254 postes représentant	fr. 109 913 443 900. 10

ont été compensés par les comptes de clearing bancaire tenus à la Banque nationale.

Le solde des avoirs en comptes de virements a atteint au maximum (le 31 décembre) fr. 3 766 796 622 et au minimum (le 31 juillet) fr. 2 685 952 205 ; il s'est élevé en moyenne annuelle à fr. 3 140 967 464.

Le nombre des comptes de virements atteignait le 31 décembre 1963 : 1 530.

COMPTES DES ADMINISTRATIONS FÉDÉRALES

Service des versements et paiements

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1962 fr. 355 877 698. 06

En 1963, les écritures se sont élevées :

au crédit à fr. 31 282 594 549. 48

au débit à fr. 31 249 071 591. 09

Mouvement total fr. 62 531 666 140. 57

Excédent des écritures au crédit fr. 33 522 958. 39

Montant des avoirs des administrations fédérales au 31 décembre 1963 fr. 389 400 656. 45

Le mouvement total se répartit comme il suit :

	Crédits	Débits
Caisse d'Etat fédérale	fr. 9 593 427 558. 47	fr. 9 562 002 848. 79
Administration fédérale des PTT	fr. 19 588 599 522. 52	fr. 19 588 603 235. 96
Chemins de fer fédéraux	fr. 1 844 817 673. 72	fr. 1 844 529 209. 87
Autres administrations	<u>fr. 255 749 794. 77</u>	<u>fr. 253 936 296. 47</u>
Total	<u>fr. 31 282 594 549. 48</u>	<u>fr. 31 249 071 591. 09</u>

Gestion de titres

Aux termes de l'article 15, 1^{er} alinéa, de la loi qui la régit, la Banque est tenue de recevoir en dépôt et de gérer sans frais les valeurs appartenant à la Confédération ou placées sous son administration.

Au 31 décembre 1963, la Banque avait en dépôt pour la garde et la gestion :

des titres remis par la Confédération pour fr. 1 273 632 517. —

des titres remis par les Chemins de fer fédéraux pour fr. 388 000. —

Total fr. 1 274 020 517. —

Livre de la dette de la Confédération

Conformément à l'article 10 de la loi fédérale du 21 septembre 1939 sur le livre de la dette de la Confédération, la Banque est chargée de tenir le livre de la dette. Elle exerce cette fonction au nom et en qualité de mandataire de la Confédération.

Étaient inscrites dans le livre de la dette au 31 décembre 1962:

1 191 créances, d'un montant total de fr. 1 749 076 000. —

Augmentation au cours de l'année 1963:

Souscriptions de créances inscrites lors d'émissions d'emprunts fr. —
fr. 1 749 076 000. —

Diminution au cours de l'année 1963:

Remboursements fr. 155 330 000. —

Étaient inscrites au livre de la dette au 31 décembre 1963:

1 051 créances, d'un montant total de fr. 1 593 746 000. —

En 1963, 94 créances inscrites ont été transférées à d'autres créanciers pour

un montant total de fr. 279 654 000. —

En 1963, les intérêts bonifiés aux créances inscrites (2 107 bordereaux) se

sont élevés à fr. 36 725 787. 60

Au cours de l'exercice, le livre de la dette de la Confédération n'a pas été ouvert pour la transformation d'obligations en créances inscrites.

Paiement de titres et coupons

Fonctionnant comme domicile de paiement, la Banque a payé, en 1963, pour le compte de la Confédération et des Chemins de fer fédéraux, les titres remboursables et coupons échus suivants:

Titres remboursables	7 432 unités représentant	fr. 17 488 000. —
Coupons	<u>231 639</u> unités représentant	<u>fr. 10 848 313. 95</u>
Total	<u>239 071</u> unités représentant	<u>fr. 28 336 313. 95</u>

Dans ces chiffres ne sont pas compris les paiements aux titulaires de certificats nominatifs et d'inscriptions au livre de la dette.

COMPTES DE DÉPÔT

Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1962	fr. 21 650 161. 45
En 1963, les écritures se sont élevées:	
au crédit	à fr. 1 319 067 816. 32
au débit	à <u>fr. 1 313 359 819. 38</u>
Mouvement total	fr. 2 632 427 635. 70
Excédent des écritures au crédit	<u>fr. 5 707 996. 94</u>
Solde des comptes de dépôt au 31 décembre 1963	<u>fr. 27 358 158. 39</u>

ACCORDS DE PAIEMENTS ET DE CLEARING AVEC L'ÉTRANGER

Les comptes des accords de paiements et de clearing accusaient au 31 décembre 1962	
des avoirs de tiers se montant à	fr. 29 952 352. 70
En 1963, les écritures sur ces comptes se sont élevées:	
au crédit	à fr. 1 023 940 547. 49
au débit	à <u>fr. 1 014 638 704. 74</u>
Mouvement total	fr. 2 038 579 252. 23
Excédent des écritures au crédit	<u>fr. 9 301 842. 75</u>
Solde des comptes au 31 décembre 1963	<u>fr. 39 254 195. 45</u>

ENGAGEMENTS À TERME

Solde au 31 décembre 1962	fr. 373 000 000. —
Au début de 1963, ce compte a été crédité, par le débit des comptes de virements	
de banques, de	fr. 27 000 000. —
	<u>fr. 400 000 000. —</u>
Il a été débité, le 30 décembre 1963, du montant des fonds de cette nature restitués	
à des banques pour les opérations de fin d'année, soit	fr. 42 750 000. —
Solde du compte au 31 décembre 1963	<u>fr. 357 250 000. —</u>

Ces engagements à terme résultent du placement auprès des banques, le 1^{er} octobre 1960, de bons du Trésor de la Confédération destinés à réduire la liquidité du marché.

CHÈQUES EN CIRCULATION

Tirages sur la Banque, en circulation au 31 décembre 1962	155 chèques représentant	fr.	1 358 037. 70
Chèques tirés en 1963 par nos comptoirs et par nos clients et qui n'ont pas été compensés par le débit des comptes de virements	7 552 chèques représentant	fr.	455 709 153. 64
	7 707 chèques représentant	fr.	457 067 191. 34
Ont été payés en 1963	7 573 chèques représentant	fr.	455 461 285. 25
Restaient en circulation au 31 décembre 1963 ..	134 chèques représentant	fr.	1 605 906. 09

FONDS PROPRES DE LA BANQUE

Capital social

Le capital social de fr. 50 000 000. —, divisé en 100 000 actions de fr. 500. — chacune, dont 50% versés, soit fr. 250. — par action, est resté sans changement.

Le Comité de banque a approuvé, pendant l'année, le transfert de 1 639 actions au nom de nouveaux propriétaires.

Suivant les inscriptions au registre des actionnaires, le capital social se trouvait réparti au 31 décembre 1963 entre :

2 155 actionnaires particuliers possédant chacun	1 action
1 408 actionnaires particuliers possédant chacun	2 actions
1 240 actionnaires particuliers possédant chacun	de 3 à 5 actions
611 actionnaires particuliers possédant chacun	de 6 à 10 actions
362 actionnaires particuliers possédant chacun	de 11 à 25 actions
168 actionnaires particuliers possédant chacun	de 26 à 50 actions
48 actionnaires particuliers possédant chacun	de 51 à 100 actions
22 actionnaires particuliers possédant chacun	de 101 à 200 actions
13 actionnaires particuliers possédant chacun	plus de 200 actions
6 027 actionnaires particuliers possédant ensemble	41 822 actions
24 cantons et demi-cantons possédant ensemble	38 774 actions
28 banques cantonales possédant ensemble	16 880 actions
50 autres collectivités et établissements de droit public possédant ensemble	2 524 actions
6 129 actionnaires possédant ensemble	100 000 actions

Les 58,18% du capital social appartiennent aux cantons, aux banques cantonales, ainsi qu'à d'autres collectivités et établissements de droit public, et les 41,82 % à des actionnaires particuliers.

Fonds de réserve

Selon décision de l'Assemblée générale du 23 mars 1963, le fonds de réserve s'élève à	fr. 30 000 000. —
Après attribution de	fr. 1 000 000. —
prélevés sur le bénéfice net de 1963, le fonds de réserve s'élèvera à	<u>fr. 31 000 000. —</u>

PROVISION POUR LA CONFECTION DE BILLETS DE BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1962	fr. 9 722 339. 45
Prélèvement pour payer la confection de billets	<u>fr. 6 868 646. 90</u>
Solde	fr. 2 853 692. 55
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	<u>fr. 10 000 000. —</u>
et portée à	<u>fr. 12 853 692. 55</u>

PROVISION POUR TRANSFORMATIONS AUX BÂTIMENTS DE LA BANQUE

Montant de la provision au 31 décembre 1962	fr. 6 144 047. 40
Prélèvement pour couvrir des frais de transformations au bâtiment de la Banque à Berne	<u>fr. 939 056. 40</u>
Solde	fr. 5 204 991. —
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	<u>fr. 1 000 000. —</u>
et portée à	<u>fr. 6 204 991. —</u>

PROVISION POUR IMPÔTS

Montant de la provision au 31 décembre 1962	fr. 513 392. 05
Prélèvement pour payer l'impôt de défense nationale	<u>fr. 142 642. 90</u>
Solde	fr. 370 749. 15
La provision a été augmentée, par le débit du compte de profits et pertes, de	<u>fr. 200 000. —</u>
et portée à	<u>fr. 570 749. 15</u>

RÉPARTITION DU BÉNÉFICE NET

Conformément à l'article 27 de la loi sur la Banque nationale du 23 décembre 1953, un premier prélèvement est fait sur le bénéfice net accusé par le compte de profits et pertes en faveur du fonds de réserve; ce prélèvement ne doit pas dépasser 2% du capital social, soit 1 million de francs.

Peut être payé ensuite un dividende qui ne dépassera pas 6% du capital social versé, soit fr. 1 500 000. — au maximum.

L'excédent doit être bonifié à la Caisse d'Etat fédérale en vue du versement aux cantons d'une indemnité de 80 centimes au maximum par tête de population. Calculé sur cette base, le montant nécessaire s'élèverait au 31 décembre 1963 à fr. 4 343 248. 80.

RÉSOLUTIONS

Nous fondant sur l'exposé ci-dessus, nous avons l'honneur de proposer les résolutions suivantes

1. L'Assemblée approuve le présent rapport, ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan arrêtés au 31 décembre 1963.
2. L'Assemblée donne décharge à l'administration de la Banque de sa gestion pendant l'exercice écoulé.
3. Le bénéfice net de fr. 6 843 248. 80 accusé par le compte de profits et pertes sera réparti comme il suit:

attribution au fonds de réserve	fr. 1 000 000. —
paiement d'un dividende de 6%	fr. 1 500 000. —
versement à la Caisse d'Etat fédérale	fr. 4 343 248. 80
	<hr/>
	fr. 6 843 248. 80

Nous ne voudrions pas terminer ce rapport sans dire notre profonde gratitude au chef du Département fédéral des finances et des douanes, Monsieur le conseiller fédéral Bonvin, pour l'appui ferme et compréhensif qu'il n'a cessé de prêter à la Banque nationale. Nous remercions aussi de leur précieux concours nos correspondants, ainsi que tous les milieux bancaires, commerciaux, industriels et agricoles qui contribuent à notre information. Nous exprimons enfin notre reconnaissance à nos fonctionnaires et à nos employés pour le dévouement dont ils ont fait preuve dans l'accomplissement de leur devoir.

Zurich, le 23 janvier 1964.

Au nom de la Direction générale
de la Banque nationale suisse:

Le président, *Schwegler*

Le secrétaire général, *Läng*

LE COMITÉ DE BANQUE DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

a pris connaissance, dans sa séance du 6 février 1964, du présent rapport sur l'exercice 1963 et l'a approuvé. Conformément aux articles 43, 1^{er} alinéa, chiffre 4, et 49, 1^{er} alinéa, de la loi sur la Banque nationale, le Comité soumet ce rapport au Conseil de banque avec les propositions suivantes :

Le Comité

PROPOSE

au Conseil de banque d'arrêter :

1. Le rapport sur l'exercice 1963 ainsi que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1963 sont approuvés pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.
2. Le Conseil de banque soumet à l'Assemblée générale les résolutions formulées à la page 52 du rapport.

Berne, le 6 février 1964.

Au nom du Comité de banque
de la Banque nationale suisse :

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*

Le secrétaire, *Flückiger*

RAPPORT PRÉSENTÉ
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES
DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE
PAR LA COMMISSION DE CONTRÔLE

Monsieur le Président,
Messieurs les Actionnaires,

Au cours de l'année dernière, votre Commission de contrôle a procédé à des revisions dans toutes les succursales de la Banque, ainsi que dans les agences de Bienne, La Chaux-de-Fonds et Winterthur, et elle vient de pointer la comptabilité générale et de vérifier les existences aux sièges de Zurich et de Berne.

La Commission ayant tout trouvé exact, elle déclare que le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1963, qui vous sont soumis, sont conformes aux soldes des comptes ouverts au Grand livre de la Banque. Elle se plaît à constater que la comptabilité générale et celle des sièges, des succursales et des propres agences sont d'une clarté parfaite et que l'ordre règne dans tous les services de la Banque.

Nous vous proposons, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, d'approuver le compte de profits et pertes et le bilan au 31 décembre 1963, accusant un bénéfice net de fr. 6 843 248.80, et la répartition de ce bénéfice suivant les propositions du Conseil de banque.

Veillez agréer, Monsieur le Président et Messieurs les Actionnaires, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 14 février 1964.

La Commission de contrôle,
E. Gsell
N. Senn
A. von der Weid

LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,

en exécution de l'article 63, chiffre 2, lettre i, de la loi fédérale du 23 décembre 1953 sur la Banque nationale suisse;

vu le rapport de la Commission de contrôle prévu par l'article 51, alinéa 2, de ladite loi, daté du 14 février 1964;

sur la proposition du Département fédéral des finances et des douanes,

ARRÊTE:

Le rapport de gestion et le compte annuel de la Banque nationale suisse pour l'exercice de 1963 sont approuvés conformément aux prescriptions de la loi.

Berne, le 21 février 1964.

Au nom du Conseil fédéral suisse :

Le président de la Confédération, *L. von Moos*

Le chancelier de la Confédération, *Ch. Oser*

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES DE LA BANQUE NATIONALE SUISSE

Messieurs,

Le Conseil de banque de la Banque nationale suisse a approuvé dans sa séance du 14 février 1964, sur la proposition du Comité de banque, le rapport présenté par la Direction générale sur l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 1963, pour être soumis au Conseil fédéral et à l'Assemblée générale des actionnaires.

Conformément à l'article 51, alinéa 2, de la loi sur la Banque nationale, la Commission de contrôle a déposé son rapport en date du 14 février 1964. L'approbation des comptes par le Conseil fédéral, prévue par l'article 25, alinéa 3, de ladite loi, a eu lieu le 21 février 1964.

Nous avons donc l'honneur de vous soumettre le présent rapport en vous recommandant l'acceptation des comptes et l'adoption des propositions relatives à l'emploi du bénéfice, selon les résolutions formulées à la page 52.

Veillez agréer, Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

Berne, le 22 février 1964.

Au nom du Conseil de banque
de la Banque nationale suisse:

Le président du Conseil de banque, *Dr B. Galli*
Un membre de la Direction générale, *Dr M. Iklé*

LISTE DES ANNEXES

- N° 1 Situations périodiques.
- N° 2 Répartition des billets en circulation.
- N° 3 Service des virements.
- N° 4 Mouvement d'affaires des divers comptoirs de la Banque.
- N° 5 Mouvement et résultats de la Banque depuis 1907 :
Tableau I: Situation au 31 décembre.
Tableau II: Moyennes annuelles.
Tableau III: Mouvement.
Tableau IV: Résultats des opérations.
- N° 6 Planche graphique :
Banque nationale suisse 1958 à 1963.
- N° 7 Taux d'escompte et taux des avances sur nantissement de la Banque depuis son
ouverture.
- N° 8 Trafic de compensation :
Mouvement des chambres suisses de compensation (col. 2—10).
Clearing des titres pour opérations au comptant sur les places de Bâle et de Zurich
(col. 11 et 12).
- N° 9 Liste des membres des autorités et des organes de la Banque.

1963	Actif											Autres postes de l'actif
	Encaisse-or	Devises	Portefeuille effets sur la Suisse			Avances sur nantissement	Bons du Trésor étrangers en fr. s.	Fonds publics		Correspondants		
			Effets de change	Bons du Trésor de la Confédération	Total			Total	pouvant servir de couverture	en Suisse	à l'étranger	
En 1000 francs												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Jan. 7	11 101 799	871 270	78 264	4 000	82 264	37 120	207 000	42 836	16 180	4 013	14 401	37 046
15	11 085 939	860 387	78 749	—	78 749	12 790	207 000	42 836	16 180	9 286	10 117	23 787
23	10 740 062	852 261	77 402	—	77 402	9 950	207 000	42 836	16 180	10 102	10 422	23 373
31	10 624 302	846 115	83 195	—	83 195	9 865	207 000	42 836	16 180	9 388	10 458	30 447
Fév. 7	10 647 626	813 218	81 185	—	81 185	7 437	207 000	42 836	16 265	4 487	13 116	27 074
15	10 647 626	807 001	75 668	—	75 668	8 188	207 000	42 836	16 265	5 697	8 694	29 822
23	10 647 626	797 235	72 549	—	72 549	7 597	207 000	42 836	16 265	10 712	15 462	29 182
28	10 647 626	798 725	66 499	—	66 499	9 433	207 000	42 836	16 265	16 637	9 028	30 492
Mars 7	10 650 666	764 716	65 154	—	65 154	9 821	207 000	42 836	16 265	6 647	15 995	28 548
15	10 650 666	748 699	56 857	—	56 857	9 261	207 000	172 836	146 339	12 626	12 478	37 553
23	10 650 666	753 746	55 337	—	55 337	6 752	207 000	172 836	146 339	17 316	9 096	30 050
30	10 650 666	747 981	56 495	—	56 495	13 188	207 000	292 836	266 339	15 333	8 185	30 558
Avril 6	10 650 666	754 127	55 503	—	55 503	9 310	207 000	292 836	266 339	5 732	9 015	32 788
11	10 650 666	748 912	55 911	—	55 911	8 345	207 000	292 836	266 339	9 420	8 900	32 633
23	10 650 666	752 154	54 675	—	54 675	10 889	207 000	292 826	266 330	12 816	10 667	33 053
30	10 615 638	746 828	56 658	—	56 658	10 450	207 000	292 774	266 104	21 935	16 933	32 818
Mai 7	10 615 638	746 738	57 245	—	57 245	9 848	207 000	292 774	266 104	15 453	9 506	32 065
15	10 615 638	746 407	57 167	—	57 167	10 124	207 000	172 774	146 104	19 630	11 406	31 100
22	10 615 638	749 381	55 977	—	55 977	10 304	207 000	172 774	146 104	15 218	10 264	31 787
31	10 615 638	746 851	56 799	—	56 799	10 944	207 000	172 774	146 104	26 533	8 767	31 698
Juin 7	10 621 400	748 666	55 793	—	55 793	15 455	207 000	172 774	146 104	7 531	15 492	30 898
15	10 673 354	752 444	56 879	—	56 879	13 565	207 000	42 774	16 104	22 705	9 173	36 118
22	10 686 971	739 485	57 637	—	57 637	17 019	207 000	42 774	16 104	14 927	10 336	39 404
29	10 949 329	752 357	63 972	33 500	97 472	23 262	207 000	42 774	16 327	21 765	8 657	36 888
Juillet 6	10 767 207	750 660	59 565	500	60 065	16 933	207 000	42 774	16 327	3 791	8 426	38 923
15	10 689 294	750 813	59 520	—	59 520	20 428	207 000	42 774	16 327	24 159	9 552	43 180
23	10 676 283	752 390	58 284	—	58 284	14 056	207 000	42 774	16 327	19 594	20 568	40 644
31	10 578 912	757 758	58 814	—	58 814	16 154	207 000	42 774	16 327	31 151	11 523	40 791
Août 7	10 607 278	803 876	57 336	—	57 336	15 439	207 000	42 774	16 327	14 557	12 015	40 698
15	10 607 278	836 833	57 236	—	57 236	13 016	207 000	42 774	16 327	22 417	15 801	44 520
23	10 607 278	835 259	54 816	—	54 816	11 604	207 000	42 774	16 327	16 983	11 223	40 760
31	10 607 278	837 131	55 385	—	55 385	15 681	207 000	42 774	16 327	19 263	9 370	42 375
Sept. 7	10 607 278	815 867	54 056	—	54 056	14 216	207 000	42 774	16 327	7 836	10 063	43 131
14	10 607 278	789 825	55 354	—	55 354	11 596	207 000	42 774	16 327	10 393	17 327	47 803
23	10 607 278	769 483	56 139	—	56 139	10 673	207 000	42 774	16 327	9 227	10 423	46 384
30	10 822 326	849 078	60 422	—	60 422	25 548	207 000	42 774	327	25 003	9 364	41 880
Oct. 7	10 958 988	830 236	60 176	—	60 176	26 541	207 000	42 774	327	11 228	10 812	49 981
15	10 832 347	859 848	60 694	—	60 694	17 772	207 000	45 978	327	16 224	18 304	45 456
23	10 906 106	972 135	60 093	—	60 093	12 733	207 000	48 685	327	15 729	10 492	44 571
31	10 906 106	1 049 632	64 682	—	64 682	17 369	207 000	49 826	327	25 927	9 630	45 637
Nov. 7	10 914 692	1 034 495	65 743	—	65 743	15 341	207 000	49 826	327	12 933	18 483	50 679
15	10 914 692	964 573	64 154	—	64 154	11 795	207 000	49 826	327	15 638	13 184	49 039
23	10 914 692	998 562	62 917	—	62 917	13 890	207 000	49 826	327	16 271	8 779	49 883
30	10 914 692	1 003 252	63 488	—	63 488	28 683	207 000	49 826	327	29 205	9 167	52 216
Déc. 7	10 936 278	974 179	63 828	21 000	84 828	30 708	207 000	49 826	327	9 678	10 687	48 995
14	10 957 920	1 115 638	77 376	21 000	98 376	31 335	207 000	49 826	327	24 931	11 825	50 515
23	11 331 376	1 434 575	101 279	21 000	122 279	60 728	207 000	51 712	327	24 439	9 881	49 301
31	12 203 797	1 083 293	107 157	35 000	142 157	97 489	207 000	51 712	327	61 538	9 392	34 646

PÉRIODIQUES

Passif									Couverture-or	
Fonds propres	Billets en circulation	Engagements à vue			Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Autres postes du passif	Total du bilan	des billets en circulation	des billets en circulation et des autres engagements à vue
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Autres engagements à vue	Total						
En 1000 francs									En pour-cent	
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24
54 000	8 037 578	2 070 543	585 974	2 656 517	1 035 000	400 000	214 654	12 397 749	138.12	103.81
54 000	7 716 868	2 595 219	329 008	2 924 227	1 035 000	400 000	200 796	12 330 891	143.66	104.18
54 000	7 642 653	2 315 634	325 440	2 641 074	1 035 000	400 000	200 681	11 973 408	140.53	104.44
54 000	7 757 599	2 153 002	261 939	2 414 941	1 035 000	400 000	202 066	11 863 606	136.95	104.44
54 000	7 569 990	2 294 464	289 217	2 583 681	1 035 000	400 000	201 308	11 843 979	140.66	104.86
54 000	7 478 190	2 531 678	131 771	2 663 449	1 035 000	400 000	201 893	11 832 532	142.38	104.99
54 000	7 603 351	2 391 993	142 118	2 534 111	1 035 000	400 000	203 737	11 830 199	140.04	105.03
54 000	7 867 501	2 091 806	175 170	2 266 976	1 035 000	400 000	204 799	11 828 276	135.34	105.06
54 000	7 715 130	2 099 431	280 656	2 380 087	1 035 000	400 000	207 166	11 791 383	138.05	105.50
54 000	7 647 981	2 256 613	309 905	2 566 518	1 035 000	400 000	204 477	11 907 976	139.26	104.27
54 000	7 736 522	2 270 196	201 952	2 472 148	1 035 000	400 000	205 129	11 902 799	137.67	104.33
55 000	8 010 161	2 114 498	209 218	2 323 716	1 035 000	400 000	198 365	12 022 242	132.96	103.07
55 000	7 865 191	2 034 904	425 367	2 460 271	1 035 000	400 000	201 515	12 016 977	135.42	103.15
55 000	7 816 247	2 128 434	379 476	2 507 910	1 035 000	400 000	200 466	12 014 623	136.26	103.16
55 000	7 751 595	2 118 160	464 553	2 582 713	1 035 000	400 000	200 438	12 024 746	137.40	103.06
55 000	7 988 087	1 953 284	366 145	2 319 429	1 035 000	400 000	203 518	12 001 034	132.89	102.99
55 000	7 840 681	1 985 578	466 206	2 451 784	1 035 000	400 000	203 802	11 986 267	135.39	103.14
55 000	7 707 670	2 121 054	348 630	2 469 684	1 035 000	400 000	203 892	11 871 246	137.73	104.31
55 000	7 814 473	2 110 742	248 592	2 359 334	1 035 000	400 000	204 536	11 868 343	135.85	104.34
55 000	8 022 571	1 890 191	269 519	2 159 710	1 035 000	400 000	204 723	11 877 004	132.32	104.26
55 000	7 889 923	1 924 592	365 707	2 290 299	1 035 000	400 000	204 787	11 875 009	134.62	104.33
55 000	7 763 944	2 143 006	207 821	2 350 827	1 035 000	400 000	209 241	11 814 012	137.47	105.52
55 000	7 870 322	2 013 022	232 062	2 245 084	1 035 000	400 000	210 147	11 815 553	135.79	105.65
55 000	8 181 158	2 030 057	227 203	2 257 260	1 035 000	400 000	211 086	12 139 504	133.84	104.89
55 000	8 021 053	1 854 797	312 862	2 167 659	1 035 000	400 000	217 067	11 895 779	134.24	105.68
55 000	7 944 686	1 894 676	297 324	2 192 000	1 035 000	400 000	220 034	11 846 720	134.55	105.45
55 000	8 028 864	1 792 053	299 813	2 091 866	1 035 000	400 000	220 863	11 831 593	132.97	105.49
55 000	8 137 531	1 623 661	274 092	1 897 753	1 035 000	400 000	219 593	11 744 877	130.00	105.42
55 000	7 974 638	1 758 749	357 174	2 115 923	1 035 000	400 000	220 412	11 800 973	133.01	105.12
55 000	7 859 475	1 940 618	333 532	2 274 150	1 035 000	400 000	223 250	11 846 875	134.96	104.67
55 000	7 982 280	1 855 449	277 414	2 132 863	1 035 000	400 000	222 554	11 827 697	132.89	104.86
55 000	8 111 413	1 681 402	322 265	2 003 667	1 035 000	400 000	231 177	11 836 257	130.77	104.87
55 000	7 991 807	1 752 621	344 572	2 097 193	1 035 000	400 000	223 221	11 802 221	132.73	105.14
55 000	7 905 039	1 850 700	317 100	2 167 800	1 035 000	400 000	226 511	11 789 350	134.18	105.31
55 000	7 958 007	1 822 691	264 184	2 086 875	1 035 000	400 000	224 499	11 759 381	133.29	105.60
55 000	8 285 113	1 888 618	194 722	2 083 340	1 035 000	400 000	224 942	12 083 395	130.62	104.38
55 000	8 120 714	2 060 569	300 981	2 361 550	1 035 000	400 000	225 472	12 197 736	134.95	104.55
55 000	7 998 416	2 084 194	305 690	2 389 884	1 035 000	400 000	225 323	12 103 623	135.43	104.27
55 000	8 082 027	2 235 893	244 594	2 480 487	1 035 000	400 000	225 030	12 277 544	134.94	103.25
55 000	8 314 889	2 042 530	300 007	2 342 537	1 035 000	400 000	228 383	12 375 809	131.16	102.33
55 000	8 174 733	2 076 159	396 010	2 472 169	1 035 000	400 000	232 290	12 369 192	133.52	102.52
55 000	8 138 997	2 118 333	315 570	2 433 903	1 035 000	400 000	227 001	12 289 901	134.10	103.23
55 000	8 275 638	2 088 524	240 302	2 328 826	1 035 000	400 000	227 356	12 321 820	131.89	102.93
55 000	8 555 176	1 829 357	254 900	2 084 257	1 035 000	400 000	228 096	12 357 529	127.58	102.59
55 000	8 571 246	1 743 147	317 382	2 060 529	1 035 000	400 000	230 404	12 352 179	127.59	102.87
55 000	8 755 074	1 820 764	250 070	2 070 834	1 035 000	400 000	231 458	12 547 366	125.16	101.22
55 000	9 237 647	2 069 072	262 399	2 331 471	1 035 000	400 000	232 173	13 291 291	122.66	97.95
55 000	9 035 425	2 700 021	487 789	3 187 810	1 035 000	357 250	220 539	13 891 024	135.07	99.84

RÉPARTITION DES BILLETS EN CIRCULATION

1963	Billets de francs							Total	Billets de francs							
	1000	500	100	50	20	10	5		1000	500	100	50	20	10	5	
	En millions de francs								Répartition en pour-cent							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	
Janvier	7	2 450,5	873,6	3 473,6	578,5	453,9	195,6	11,9	8 037,6	30,48	10,87	43,22	7,20	5,65	2,43	0,15
	15	2 365,3	833,3	3 308,7	563,2	443,3	191,2	11,9	7 716,9	30,65	10,80	42,88	7,30	5,74	2,48	0,15
	23	2 335,7	838,2	3 283,9	551,0	434,1	187,9	11,9	7 642,7	30,56	10,97	42,97	7,21	5,68	2,46	0,15
	31	2 337,1	851,8	3 382,2	552,7	434,0	187,9	11,9	7 757,6	30,13	10,98	43,60	7,13	5,59	2,42	0,15
Février	7	2 286,8	812,8	3 285,6	551,7	433,9	187,4	11,8	7 570,0	30,21	10,74	43,40	7,29	5,73	2,47	0,16
	15	2 265,2	798,6	3 240,3	546,8	430,1	185,4	11,8	7 478,2	30,29	10,68	43,33	7,31	5,75	2,48	0,16
	23	2 272,8	833,2	3 321,5	549,2	429,9	185,0	11,8	7 603,4	29,89	10,96	43,69	7,22	5,65	2,43	0,16
	28	2 314,0	865,5	3 493,1	560,4	435,5	187,2	11,8	7 867,5	29,41	11,00	44,40	7,12	5,54	2,38	0,15
Mars	7	2 275,0	825,3	3 411,5	563,7	439,4	188,5	11,7	7 715,1	29,49	10,70	44,22	7,31	5,69	2,44	0,15
	15	2 273,9	812,6	3 361,0	562,6	438,6	187,6	11,7	7 648,0	29,73	10,63	43,95	7,36	5,73	2,45	0,15
	23	2 276,9	837,2	3 421,6	562,5	438,6	188,0	11,7	7 736,5	29,43	10,82	44,23	7,27	5,67	2,43	0,15
	30	2 321,0	871,1	3 595,0	575,1	445,3	191,0	11,7	8 010,2	28,97	10,88	44,88	7,18	5,56	2,38	0,15
Avril	6	2 309,1	835,7	3 495,5	574,0	447,4	191,8	11,7	7 865,2	29,36	10,62	44,44	7,30	5,69	2,44	0,15
	11	2 306,9	825,9	3 460,0	573,3	446,7	191,7	11,7	7 816,2	29,52	10,57	44,27	7,33	5,71	2,45	0,15
	23	2 284,9	838,7	3 427,1	561,5	438,6	189,2	11,6	7 751,6	29,48	10,82	44,21	7,24	5,66	2,44	0,15
	30	2 321,1	877,8	3 572,7	570,4	443,1	191,4	11,6	7 988,1	29,06	10,99	44,72	7,14	5,55	2,40	0,14
Mai	7	2 292,9	841,7	3 485,1	571,3	445,5	192,6	11,6	7 840,7	29,24	10,73	44,45	7,29	5,68	2,46	0,15
	15	2 284,7	823,8	3 390,6	563,7	442,2	191,1	11,6	7 707,7	29,64	10,69	43,99	7,31	5,74	2,48	0,15
	22	2 288,9	853,8	3 461,1	564,3	442,8	192,0	11,6	7 814,5	29,29	10,92	44,29	7,22	5,67	2,46	0,15
	31	2 314,4	876,2	3 602,0	574,4	448,8	195,3	11,5	8 022,6	28,85	10,92	44,90	7,16	5,60	2,43	0,14
Juin	7	2 278,2	839,5	3 530,9	578,9	453,7	197,2	11,5	7 889,9	28,87	10,64	44,75	7,34	5,75	2,50	0,15
	15	2 263,0	825,1	3 445,7	572,9	449,7	196,0	11,5	7 763,9	29,15	10,63	44,38	7,38	5,79	2,52	0,15
	22	2 279,2	851,2	3 509,2	574,3	448,8	196,1	11,5	7 870,3	28,96	10,81	44,59	7,30	5,70	2,49	0,15
	29	2 321,3	901,0	3 706,3	584,8	456,5	199,8	11,5	8 181,2	28,37	11,02	45,30	7,15	5,58	2,44	0,14
Juillet	6	2 289,5	855,7	3 614,4	588,3	460,0	201,7	11,5	8 021,1	28,54	10,67	45,06	7,33	5,74	2,52	0,14
	15	2 282,2	842,9	3 559,5	587,4	459,4	201,8	11,5	7 944,7	28,73	10,61	44,80	7,40	5,78	2,54	0,14
	23	2 278,3	869,0	3 619,5	589,2	459,2	202,3	11,4	8 028,9	28,38	10,82	45,08	7,34	5,72	2,52	0,14
	31	2 283,0	889,2	3 694,6	593,9	461,6	203,8	11,4	8 137,5	28,05	10,93	45,40	7,30	5,67	2,51	0,14
Août	7	2 247,4	852,4	3 601,6	594,6	463,2	204,0	11,4	7 974,6	28,18	10,69	45,16	7,46	5,81	2,56	0,14
	15	2 242,8	839,3	3 513,4	590,8	459,6	202,2	11,4	7 859,5	28,54	10,68	44,70	7,52	5,85	2,57	0,14
	23	2 249,9	871,6	3 598,8	589,1	458,9	202,7	11,3	7 982,3	28,19	10,92	45,08	7,38	5,75	2,54	0,14
	31	2 259,6	887,6	3 691,2	594,9	462,9	203,9	11,3	8 111,4	27,86	10,94	45,51	7,33	5,71	2,51	0,14
Septembre	7	2 252,8	856,7	3 612,1	593,3	462,4	203,2	11,3	7 991,8	28,19	10,72	45,20	7,42	5,79	2,54	0,14
	14	2 250,9	845,8	3 549,1	588,6	458,0	201,3	11,3	7 905,0	28,47	10,70	44,90	7,45	5,79	2,55	0,14
	23	2 264,3	870,2	3 574,3	583,4	454,3	200,2	11,3	7 958,0	28,45	10,94	44,91	7,33	5,71	2,52	0,14
	30	2 328,3	920,2	3 767,2	595,0	460,8	202,4	11,2	8 285,1	28,10	11,11	45,47	7,18	5,56	2,44	0,14
Octobre	7	2 302,1	876,8	3 674,2	592,9	461,4	202,1	11,2	8 120,7	28,35	10,80	45,24	7,30	5,68	2,49	0,14
	15	2 300,2	862,1	3 584,4	584,4	456,3	199,8	11,2	7 998,4	28,76	10,78	44,81	7,31	5,70	2,50	0,14
	23	2 320,3	889,6	3 629,8	579,6	452,9	198,6	11,2	8 082,0	28,71	11,01	44,91	7,17	5,60	2,46	0,14
	31	2 366,5	918,8	3 774,3	587,5	456,5	200,1	11,2	8 314,9	28,46	11,05	45,39	7,07	5,49	2,41	0,13
Novembre	7	2 340,8	882,6	3 693,6	587,6	458,7	200,3	11,1	8 174,7	28,63	10,80	45,18	7,19	5,61	2,45	0,14
	15	2 372,8	882,8	3 631,3	583,8	457,1	200,1	11,1	8 139,0	29,15	10,85	44,61	7,17	5,62	2,46	0,14
	23	2 381,8	928,0	3 714,4	582,9	456,8	200,6	11,1	8 275,6	28,78	11,21	44,89	7,04	5,52	2,43	0,13
	30	2 430,2	964,2	3 889,7	592,9	463,7	203,4	11,1	8 555,2	28,41	11,27	45,46	6,93	5,42	2,38	0,13
Décembre	7	2 456,1	951,7	3 869,1	603,4	473,0	206,8	11,1	8 571,2	28,66	11,10	45,14	7,04	5,52	2,41	0,13
	14	2 530,3	993,7	3 922,8	610,3	477,9	209,0	11,1	8 755,1	28,90	11,35	44,80	6,97	5,46	2,39	0,13
	23	2 687,8	1 096,9	4 112,9	626,7	488,0	214,2	11,1	9 237,6	29,10	11,87	44,52	6,79	5,28	2,32	0,12
	31	2 709,4	1 054,0	3 953,4	614,2	480,7	212,6	11,1	9 035,4	29,99	11,66	43,76	6,80	5,32	2,35	0,12
Moyenne annuelle	1961	1 941,9	675,4	2 954,0	513,9	404,1	169,0	14,6	6 672,9	29,10	10,12	44,27	7,70	6,06	2,53	0,22
	1962	2 151,0	764,6	3 266,6	550,4	431,2	182,5	12,6	7 358,9	29,23	10,39	44,39	7,48	5,86	2,48	0,17
	1963	2 324,3	872,5	3 567,3	578,5	451,9	196,9	11,4	8 002,8	29,04	10,90	44,58	7,23	5,65	2,46	0,14

SERVICE DES VIREMENTS

Mouvement	Année	Paie- ments en espèces	Com- pen- sations	Vire- ments sur place ¹⁾	Vire- ments de place à place	Total	Paie- ments en espèces	Compen- sations	Virements sur place ¹⁾	Virements de place à place	Total
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
Crédit ...	1959	23 438	104 965	1 029 297	77 992	1 235 692	1 199 399	15 870 862	90 519 669	14 554 576	122 144 506
	1960	22 166	96 237	1 188 385	81 128	1 387 916	1 157 370	19 750 444	123 688 700	18 275 611	162 872 125
	1961	21 406	95 949	1 297 275	81 657	1 496 287	1 063 090	23 493 715	145 992 946	22 339 964	192 889 715
	1962	20 958	95 579	1 431 353	80 102	1 627 992	1 115 475	30 825 917	199 178 430	23 052 736	254 172 558
	1963	20 278	94 661	1 551 009	76 295	1 742 243	1 205 635	37 602 134	238 203 998	23 599 551	300 611 318
Débit ...	1959	27 472	97 202	1 029 297	87 545	1 241 516	8 085 435	8 752 625	90 519 669	14 997 331	122 355 060
	1960	28 947	88 944	1 188 385	89 226	1 395 502	9 196 295	11 301 293	123 688 700	18 728 121	162 914 409
	1961	29 780	97 566	1 297 275	91 714	1 516 335	10 481 499	13 149 729	145 992 946	22 291 240	191 915 414
	1962	30 348	93 359	1 431 353	92 989	1 648 049	11 831 491	20 048 484	199 178 430	22 949 640	254 008 045
	1963	30 760	87 324	1 551 009	93 111	1 762 204	12 701 635	25 745 737	238 203 998	23 620 337	300 271 707
Total ...	1959	50 910	202 167	2 058 594	165 537	2 477 208	9 284 834	24 623 487	181 039 338	29 551 907	244 499 566
	1960	51 113	185 181	2 376 770	170 354	2 783 418	10 353 665	31 051 737	247 377 400	37 003 732	325 786 534
	1961	51 186	193 515	2 594 550	173 371	3 012 622	11 544 589	36 643 444	291 985 892	44 631 204	384 805 129
	1962	51 306	188 938	2 862 706	173 091	3 276 041	12 946 966	50 874 401	398 356 860	46 002 376	508 180 603
	1963	51 038	181 985	3 102 018	169 406	3 504 447	13 907 270	63 347 871	476 407 996	47 219 888	600 883 025
Répartition en pour-cent											
Crédit ...	1959	1.90	8.49	83.30	6.31	100	0.98	12.99	74.11	11.92	100
	1960	1.60	6.93	85.62	5.85	100	0.71	12.13	75.94	11.22	100
	1961	1.43	6.41	86.70	5.46	100	0.55	12.18	75.69	11.58	100
	1962	1.29	5.87	87.92	4.92	100	0.44	12.13	78.36	9.07	100
	1963	1.17	5.43	89.02	4.38	100	0.40	12.51	79.24	7.85	100
Débit ...	1959	2.21	7.83	82.91	7.05	100	6.61	7.15	73.98	12.26	100
	1960	2.08	6.37	85.16	6.39	100	5.64	6.94	75.92	11.50	100
	1961	1.96	6.43	85.56	6.05	100	5.46	6.85	76.07	11.62	100
	1962	1.84	5.67	86.85	5.64	100	4.66	7.89	78.41	9.04	100
	1963	1.75	4.95	88.02	5.28	100	4.23	8.57	79.33	7.87	100
Total ...	1959	2.06	8.16	83.10	6.68	100	3.80	10.07	74.04	12.09	100
	1960	1.84	6.65	85.39	6.12	100	3.18	9.53	75.93	11.36	100
	1961	1.70	6.42	86.12	5.76	100	3.00	9.52	75.88	11.60	100
	1962	1.57	5.77	87.38	5.28	100	2.55	10.01	78.39	9.05	100
	1963	1.46	5.19	88.52	4.83	100	2.32	10.54	79.28	7.86	100

¹⁾ Y compris le clearing bancaire.

MOUVEMENT D'AFFAIRES DES

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Caisse											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1959	803 666	2 527 851	11 139 523 ¹⁾	2 382 083	2 055 748	1 095 791	1 025 500	645 900	1 459 343	6 264 194	29 297 578 ¹⁾
1960	824 331	2 734 012	10 028 521 ¹⁾	2 639 440	2 319 588	1 119 298	1 064 189	678 406	1 580 786	6 309 007	23 143 641 ¹⁾
1961	1 011 423	3 074 878	13 724 791 ¹⁾	2 796 211	2 733 018	1 195 075	1 143 432	779 859	1 770 115	7 628 142	35 856 944 ¹⁾
1962	1 192 070	3 354 295	12 989 118 ¹⁾	3 219 911	3 366 578	1 313 232	1 337 212	894 019	2 021 531	8 804 045	38 492 011 ¹⁾
1963	1 267 796	3 487 487	15 963 864 ¹⁾	3 397 180	3 518 004	1 411 739	1 556 723	964 556	2 197 599	9 931 398	43 696 346 ¹⁾
Affaires en devises											
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	19 956 042	19 956 042
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	33 172 518	33 172 518
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	30 831 843	30 831 843
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	51 924 537	51 924 537
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	52 243 448	52 243 448
Escompte d'effets sur la Suisse, de bons du Trésor de la Confédération et d'obligations											
1959	5 669	4 338	351 435	9 132	15 993	56 090	10 014	15 929	22 064	42 510	533 174
1960	9 083	2 498	352 872	8 036	18 200	53 319	4 028	18 988	29 441	47 360	543 825
1961	8 918	4 488	349 660	8 107	17 037	52 922	6 094	20 781	29 886	48 425	546 318
1962	6 826	3 705	278 989	14 264	17 236	59 273	2 775	18 088	39 425	121 901	562 482
1963	12 904	18 214	86 431	15 094	13 553	63 542	3 795	22 281	46 219	132 978	415 011
Nouvelles avances sur nantissement											
1959	5 106	5 433	53 475	15 442	22 856	44 197	9 681	7 004	23 860	15 843	202 897
1960	8 789	6 245	90 799	26 274	60 590	64 964	3 230	6 786	38 060	25 234	330 971
1961	8 089	6 738	110 586	34 078	68 094	64 562	2 376	3 445	44 091	24 741	366 800
1962	15 290	9 886	152 869	26 897	47 775	58 837	8 554	4 585	61 756	26 143	412 592
1963	30 815	8 208	198 840	30 865	74 439	53 715	6 527	22 969	93 446	14 798	534 622
Comptes des correspondants en Suisse											
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	9 962 597	9 962 597
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	11 176 513	11 176 513
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	12 575 487	12 575 487
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	14 348 652	14 348 652
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	15 746 124	15 746 124
Comptes des correspondants à l'étranger											
1959	—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 447 017	1 447 017
1960	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2 527 794	2 527 794
1961	—	—	—	—	—	—	—	—	—	25 985 973	25 985 973
1962	—	—	—	—	—	—	—	—	—	22 492 386	22 492 386
1963	—	—	—	—	—	—	—	—	—	3 920 027	3 920 027

¹⁾ Y compris l'or à l'étranger.

DIVERS COMPTOIRS DE LA BANQUE ²⁾

Année	Aarau	Bâle	Berne	Genève	Lausanne	Lucerne	Lugano	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total
En 1000 francs											
Encaissement (remises)											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1959	2 271	23 490	294 713	30 087	7 590	6 362	335	6 481	2 505	88 167	462 001
1960	912	33 781	296 037	23 694	11 669	10 571	126	6 457	2 987	91 433	477 667
1961	2 767	29 511	403 111	19 007	12 657	8 255	182	7 398	2 962	136 383	622 233
1962	1 975	13 396	470 957	28 344	14 083	7 319	68	7 211	3 476	110 013	656 842
1963	2 345	9 944	595 909	21 735	15 724	8 412	113	6 609	2 066	156 352	819 209
Virements											
1959	1 736 845	17 556 014	9 615 253	11 153 953	4 920 806	2 007 457	1 644 943	1 463 101	3 284 509	191 116 685	244 499 566
1960	2 234 508	21 989 732	10 836 841	13 911 884	6 764 881	2 397 114	1 470 137	1 751 248	3 713 878	260 716 311	325 786 534
1961	2 471 628	26 222 888	12 405 287	16 735 050	7 775 884	2 796 491	1 760 423	1 882 711	4 333 799	308 420 968	384 805 129
1962	2 519 207	25 880 174	14 549 871	20 270 430	7 697 792	2 860 123	2 227 051	1 886 228	4 819 617	425 470 110	508 180 603
1963	2 842 246	25 799 172	15 514 674	20 565 763	7 667 148	3 017 670	2 165 607	2 015 568	5 145 104	516 150 073	600 883 025
Comptes des administrations fédérales											
1959	—	—	37 738 896	—	—	—	—	—	—	—	37 738 896
1960	—	—	42 908 748	—	—	—	—	—	—	—	42 908 748
1961	—	—	47 980 529	—	—	—	—	—	—	—	47 980 529
1962	—	—	58 630 922	—	—	—	—	—	—	—	58 630 922
1963	—	—	62 531 666	—	—	—	—	—	—	—	62 531 666
Comptes de dépôt											
1959	4 780	15 358	66 786	23 724	7 885	3 890	4 582	6 388	4 490	880 920	1 018 803
1960	3 895	16 421	69 175	23 294	9 105	4 321	4 716	8 367	5 362	955 708	1 100 364
1961	3 730	13 815	82 671	28 263	8 910	10 205	3 741	11 041	5 947	1 438 857	1 607 180
1962	4 799	13 116	60 590	23 556	20 099	5 122	3 641	10 075	5 869	1 295 320	1 442 187
1963	4 279	14 982	71 076	22 139	9 258	6 233	3 658	9 881	3 983	2 486 939	2 632 428
Mouvement total, additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)											
1959	6 194 758	34 939 382	126 732 786	21 195 481	14 572 647	6 995 607	5 355 550	4 497 265	11 292 914	292 477 440	524 253 830
1960	7 159 489	42 231 560	138 060 378	25 694 326	17 975 749	8 013 097	5 118 728	5 278 523	12 421 286	384 553 610	646 506 746
1961	7 906 451	50 002 501	159 887 233	29 720 467	20 208 465	9 124 622	5 972 727	5 739 898	14 343 271	467 076 984	769 982 619
1962	8 583 945	49 466 479	188 620 767	34 983 019	22 293 500	9 639 245	7 153 282	5 953 226	16 421 554	614 610 036	957 725 053
1963	9 628 514	51 462 857	205 298 839	35 679 366	23 083 781	10 613 625	7 539 637	6 261 874	17 740 551	698 679 344	1 065 988 388
Chambres de compensation											
1959	—	1 574 241	215 236	1 810 404	490 731	—	—	39 223 ³⁾	72 174	989 129	5 191 138
1960	—	2 133 759	237 136	2 301 416	601 264	—	—	42 186 ³⁾	72 856	1 164 978	6 553 595
1961	—	2 514 322	296 435	2 980 611	751 525	—	—	50 336 ³⁾	96 365	1 361 862	8 051 456
1962	—	3 277 282	337 340	4 051 252	804 640	—	—	64 930 ³⁾	93 778	1 481 038	10 110 260
1963	—	2 824 012	355 255	3 915 794	750 230	—	—	75 611 ³⁾	93 053	1 638 001	9 651 956

²⁾ Le mouvement des agences est compris dans celui des comptoirs dont elles dépendent. ³⁾ Y compris le mouvement de la chambre de compensation de La Chaux-de-Fonds.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses	Bons du Trésor ³⁾	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	75,5	5,8	81,3	27,7	77,9	—	—	77,9	—	2,7
1908	117,5	7,2	124,7	44,7	63,7	—	—	63,7	—	10,4
1909	124,0	14,4	138,4	48,2	111,0	—	—	111,0	—	14,7
1910	155,6	10,2	165,8	59,1	99,8	—	—	99,8	—	18,0
1911	160,7	9,2	169,9	24,6	130,4	—	7,0	137,4	—	16,8
1912	173,1	12,8	185,9	26,7	146,2	—	5,1	151,3	—	25,5
1913	170,0	20,8	190,8	42,3	100,0	—	9,4	109,4	—	28,4
1914	237,9	24,9	262,8	34,4	114,7	58,0	8,3	181,0	—	19,6
1915	250,1	51,3	301,4	49,6	63,9	75,0	3,5	142,4	—	21,0
1916	345,0	52,5	397,5	63,3	56,3	123,0	4,5	183,8	—	22,1
1917	357,7	51,8	409,5	47,8	88,4	233,0	6,0	327,4	—	45,2
1918	414,7	58,4	473,1	70,6	249,8	312,0	6,5	568,3	—	40,9
1919	517,0	73,6	590,6	94,8	184,1	301,0	2,0	487,1	—	32,7
1920	542,9	121,6	664,5	25,4	167,1	280,0	5,8	452,9	—	36,6
1921	549,5	108,3	657,8	58,8	44,8	287,0	2,9	334,7	—	76,2
1922	535,1	103,9	639,0	74,1	33,9	325,0	2,0	360,9	—	62,2
1923	537,2	90,7	627,9	94,4	102,5	155,0	4,5	262,0	—	85,3
1924	505,9	87,2	593,1	193,3	81,2	78,0	5,7	164,9	—	70,8
1925	467,1	89,3	556,4	222,5	70,2	68,5	3,2	141,9	—	72,4
1926	471,8	72,8	544,6	222,0	91,7	83,1	5,5	180,3	—	60,6
1927	517,0	62,9	579,9	197,9	128,8	71,7	6,2	206,7	—	78,5
1928	533,0	45,8	578,8	258,6	157,1	53,9	6,8	217,8	—	82,9
1929	595,0	23,5	618,5	362,3	95,2	39,1	15,1	149,4	—	75,2
1930	712,9	—	712,9	353,4	86,7	—	8,0	94,7	—	53,4
1931	2 346,9	—	2 346,9	107,0	27,7	0,4	6,5	34,6	—	64,7
1932	2 471,2	—	2 471,2	88,6	12,8	0,2	6,7	19,7	4,6	48,7
1933	1 998,1	—	1 998,1	17,7	19,0	15,2	16,7	50,9	58,3	94,7
1934	1 909,8	—	1 909,8	7,5	13,4	4,0	8,9	26,3	5,9	118,0
1935	1 388,8	—	1 388,8	8,3	25,3	114,6	12,6	152,5	85,5	142,2

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921: 1 kg d'or fin = fr. 3440; à partir du 11 novembre 1921: 1 kg = fr. 3435.555.

²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.

³⁾ Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁴⁾	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Total du bilan	Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total		
En millions de francs			%	En millions de francs						
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
3,8	10,5	159,2	51.09	19,5	5,7	0,6	—	25,8	243,8	1907
6,2	8,2	204,1	61.11	21,1	13,1	0,8	—	35,0	292,9	1908
10,8	28,4	261,5	52.91	29,4	39,6	1,4	—	70,4	386,0	1909
10,0	35,0	297,2	55.77	22,4	45,7	0,7	—	68,8	421,0	1910
16,5	18,9	314,8	53.96	24,6	23,8	0,9	—	49,3	419,3	1911
7,1	19,2	339,2	54.80	28,9	25,4	1,2	—	55,5	451,0	1912
6,4	16,1	313,8	60.79	27,4	30,6	1,0	—	59,0	429,9	1913
9,3	14,7	455,9	57.65	54,6	8,6	7,6	—	70,8	589,2	1914
8,1	29,0	465,6	64.72	61,0	14,3	7,4	—	82,7	608,7	1915
6,8	18,2	536,5	74.07	89,8	12,7	27,3	—	129,8	735,1	1916
7,3	18,0	702,3	58.30	89,0	42,6	7,1	—	138,7	908,7	1917
8,6	28,1	975,7	48.49	79,1	20,1	88,4	—	187,6	1 239,0	1918
6,6	36,1	1 036,1	57.00	121,0	18,7	41,5	—	181,2	1 298,2	1919
5,9	35,0	1 023,7	64.90	146,4	11,4	5,4	—	163,2	1 273,1	1920
6,5	27,2	1 009,3	65.17	116,5	7,7	4,4	—	128,6	1 224,7	1921
9,8	18,9	976,4	65.44	147,4	11,0	5,7	—	164,1	1 224,3	1922
8,6	30,0	982,0	63.94	80,0	13,0	10,4	—	103,4	1 166,4	1923
6,8	38,6	913,9	64.89	102,8	8,3	6,0	—	117,1	1 107,5	1924
6,6	34,4	875,8	63.53	113,2	4,7	6,3	—	124,2	1 075,1	1925
6,4	33,6	873,9	62.31	127,0	4,3	5,5	—	136,8	1 087,6	1926
9,2	34,6	917,4	63.20	123,8	18,4	9,2	—	151,4	1 147,5	1927
19,0	40,6	952,6	60.75	141,5	54,0	6,6	—	202,1	1 236,4	1928
5,4	40,2	999,2	61.90	171,7	28,5	7,1	—	207,3	1 288,9	1929
104,0	32,7	1 062,1	67.12	213,2	28,0	7,9	—	249,1	1 391,9	1930
37,9	25,6	1 609,4	145.82	883,2	40,1	44,9	—	968,2	2 659,5	1931
50,8	15,7	1 612,6	153.24	922,3	51,0	67,9	—	1 041,2	2 743,5	1932
27,7	19,9	1 509,5	132.36	629,6	9,4	51,4	—	690,4	2 309,7	1933
52,5	19,2	1 440,3	132.60	539,4	39,6	45,9	—	624,9	2 179,2	1934
44,9	26,7	1 366,3	101.65	357,9	7,6	24,8	16,4	406,7	1 887,4	1935

⁴⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris ; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Année	Or ¹⁾	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Bons du Trésor étrangers en fr. s.	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Bons du Trésor ²⁾	Obligations escomptées	Total					en Suisse	à l'étranger
En millions de francs												
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1936	2 709,0	57,6	7,7	9,5	2,3	19,5	28,5	46,8	—	15,9	14,2	—
1937	2 679,2	513,1	5,3	1,7	1,9	8,9	10,3	34,8	—	30,7	11,4	—
1938	2 889,6	279,7	52,5	101,5	1,1	155,1	3,8	21,9	—	90,9	9,6	—
1939	2 261,6	361,7	46,3	46,4	5,7	98,4	6,8	89,6	—	80,9	16,6	—
1940	2 173,2	996,8	63,2	149,3	2,1	214,6	2,8	45,4	—	87,8	20,0	—
1941	2 878,5	679,0	32,5	4,4	2,3	39,2	12,8	25,0	—	69,6	15,8	—
1942	3 565,2	61,8	123,8	85,3	0,8	209,9	12,0	25,2	—	63,9	16,3	—
1943	4 172,7	83,0	92,0	0,4	0,7	93,1	0,3	18,4	—	64,5	14,2	—
1944	4 554,1	102,4	69,5	—	1,6	71,1	—	27,6	—	64,2	13,9	—
1945	4 777,0	162,5	78,1	39,9	5,9	123,9	6,7	67,6	—	62,1	27,5	—
1946	4 949,9	158,0	46,1	14,5	13,9	74,5	9,6	164,2	—	52,7	51,7	—
1947	5 256,2	102,5	116,3	20,1	18,8	155,2	13,6	246,6	—	48,4	68,6	—
1948	5 821,0	236,6	115,2	1,5	8,8	125,5	1,6	79,0	—	47,4	50,4	—
1949	6 240,2	260,0	81,4	2,0	0,7	84,1	0,1	31,0	—	39,7	26,7	—
1950	5 975,8	256,4	165,3	31,5	4,4	201,2	—	85,0	—	40,9	60,3	—
1951	6 003,8	227,6	233,8	4,6	12,7	251,1	1,4	58,9	—	39,9	53,0	—
1952	5 876,1	490,9	243,9	—	1,8	245,7	—	64,0	—	40,1	37,5	—
1953	6 086,1	522,2	190,8	14,7	1,1	206,6	—	65,2	—	35,5	34,9	—
1954	6 323,4	649,8	91,6	2,0	9,6	103,2	—	116,6	—	46,5	41,3	—
1955	6 686,3	624,1	129,2	2,0	23,0	154,2	—	131,8	—	45,9	47,8	—
1956	7 102,9	627,0	170,9	21,5	80,0	272,4	—	186,9	—	45,7	56,1	—
1957	7 383,5	781,4	193,9	—	31,9	225,8	—	52,0	—	45,3	41,4	—
1958	8 329,3	560,9	56,0	—	2,3	58,3	—	21,8	—	44,6	33,0	—
1959	8 369,3	534,6	50,6	—	7,3	57,9	—	39,7	—	44,2	45,2	6,4
1960	9 454,7	583,0	49,2	—	4,3	53,5	—	37,8	—	43,3	45,1	6,8
1961	11 078,0	842,4	62,2	—	7,3	69,5	—	66,3	—	42,9	58,3	6,8
1962	11 543,3	867,4	67,4	45,0	11,2	123,6	—	71,7	207,0	42,8	77,8	10,2
1963	12 203,8	1 083,3	87,5	35,0	19,7	142,2	—	97,5	207,0	51,7	61,5	9,4

¹⁾ Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435.555; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639.13; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869.80.

²⁾ Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

SITUATION AU 31 DÉCEMBRE

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Total du bilan	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoirs de banques étrangères ³⁾	Total				
En millions de francs	%	En millions de francs									
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
1 482,2	182.76	1 093,9	183,4	29,9	62,9	—	1 370,1	—	—	3 505,9	1936
1 530,5	175.05	1 602,6	12,5	35,4	71,9	—	1 722,4	—	—	3 902,3	1937
1 751,0	165.02	1 592,6	8,2	31,2	39,9	—	1 671,9	—	—	4 081,0	1938
2 049,9	110.33	686,7	10,9	32,0	67,8	—	797,4	—	—	3 501,8	1939
2 273,4	95.59	1 018,6	6,8	41,6	119,9	—	1 186,9	—	—	3 727,7	1940
2 336,7	123.18	896,9	194,7	44,6	108,9	—	1 245,1	—	—	3 880,6	1941
2 637,3	135.18	1 147,8	13,6	42,0	95,7	—	1 299,1	—	—	4 226,4	1942
3 048,5	136.87	1 065,3	9,2	47,1	126,7	—	1 248,3	—	—	4 597,2	1943
3 548,0	128.35	835,5	27,7	50,9	109,7	—	1 023,8	—	—	4 868,6	1944
3 835,2	124.55	843,2	6,6	106,8	162,0	—	1 118,6	—	—	5 266,5	1945
4 090,7	121.00	662,3	194,6	84,2	223,5	—	1 164,6	—	—	5 499,8	1946
4 383,4	119.91	722,3	127,2	59,4	263,4	—	1 172,3	—	—	5 932,1	1947
4 594,3	126.70	960,0	11,2	49,9	221,7	—	1 242,8	—	337,1	6 400,6	1948
4 566,3	136.66	1 334,8	105,8	40,9	249,6	—	1 731,1	—	200,0	6 721,9	1949
4 663,8	128.13	1 042,1	485,6	75,2	170,2	—	1 773,1	—	—	6 658,6	1950
4 927,3	121.85	1 101,9	225,4	41,6	159,9	—	1 528,8	—	—	6 675,9	1951
5 121,9	114.73	1 209,2	78,9	39,0	126,8	—	1 453,9	—	—	6 796,8	1952
5 228,5	116.40	1 147,3	157,3	64,8	171,5	—	1 540,9	—	—	6 996,8	1953
5 411,6	116.85	1 255,2	216,1	49,4	171,5	—	1 692,2	—	—	7 327,2	1954
5 515,5	121.23	1 623,8	268,9	15,6	82,1	—	1 990,4	—	—	7 738,2	1955
5 809,7	122.26	1 570,6	609,2	17,4	89,2	—	2 286,4	—	—	8 340,1	1956
5 931,2	124.49	1 831,1	471,0	16,2	74,7	—	2 393,0	—	—	8 574,6	1957
6 109,3	136.34	2 541,2	105,7	18,2	61,3	—	2 726,4	—	—	9 098,9	1958
6 343,9	131.93	2 330,7	165,6	16,9	22,1	—	2 535,3	—	—	9 141,5	1959
6 854,1	137.94	2 288,4	416,6	18,1	33,3	—	2 756,4	—	390,3	10 266,2	1960
7 656,0	144.70	1 996,1	662,5	19,7	37,2	231,5	2 947,0	1 035,0	293,5	12 206,6	1961
8 506,1	135.71	2 294,2	355,9	21,6	30,0	98,0	2 799,7	1 035,0	373,0	12 994,7	1962
9 035,4	135.07	2 700,0	389,4	27,3	39,3	31,8	3 187,8	1 035,0	357,3	13 910,2	1963

³⁾ Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie.

MOYENNES ANNUELLES

Année	Encaisse métallique			Devises ²⁾	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement
	Or ¹⁾	Argent	Total		Effets suisses ³⁾	Bons du Trésor ⁴⁾	Obligations escomptées	Total		
	En millions de francs									
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	52,1	6,3	58,4	19,0	36,7	—	—	36,7	—	0,6
1908	98,3	8,1	106,4	39,0	24,0	—	—	24,0	—	2,5
1909	121,5	15,2	136,7	49,6	41,7	—	—	41,7	—	4,4
1910	143,3	16,1	159,4	44,7	70,9	—	—	70,9	—	5,9
1911	158,5	14,8	173,3	56,1	60,5	—	5,6	66,1	—	7,0
1912	168,1	13,0	181,1	34,7	78,1	—	4,5	82,6	—	12,2
1913	170,5	23,1	193,6	48,7	57,9	—	2,3	60,2	—	15,7
1914	195,1	17,2	212,3	45,9	103,5	—	7,2	110,7	—	20,1
1915	241,5	47,8	289,3	35,1	108,6	—	3,5	112,1	—	16,9
1916	271,5	54,0	325,5	72,1	126,1	—	1,2	127,3	—	17,7
1917	344,6	52,7	397,3	52,7	170,6	—	0,9	171,5	—	28,3
1918	377,1	55,3	432,4	53,7	321,7	—	2,1	323,8	—	36,4
1919	451,5	64,8	516,3	62,1	418,2	—	1,5	419,7	—	38,7
1920	534,2	93,0	627,2	84,6	303,1	—	4,0	307,1	—	32,3
1921	544,2	122,7	666,9	26,5	308,5	—	1,9	310,4	—	41,9
1922	532,4	111,1	643,5	72,8	251,3	—	1,6	252,9	—	49,1
1923	531,5	100,0	631,5	79,3	254,2	—	4,4	258,6	—	49,1
1924	518,6	94,5	613,1	122,9	153,0	—	4,3	157,3	—	66,6
1925	485,7	89,4	575,1	211,8	87,3	—	2,0	89,3	—	48,6
1926	429,1	85,9	515,0	218,0	105,0	—	2,0	107,0	—	45,6
1927	450,5	69,3	519,8	205,1	131,9	—	5,1	137,0	—	48,6
1928	450,3	56,2	506,5	219,8	144,5	—	7,9	152,4	—	62,8
1929	506,6	37,0	543,6	248,6	125,7	—	8,5	134,2	—	61,3
1930	607,2	5,6	612,8	361,6	40,0	—	8,4	48,4	—	42,2
1931	1 165,0	—	1 165,0	353,7	35,3	—	5,7	41,0	—	45,2
1932	2 546,0	—	2 546,0	81,4	13,9	4,6	4,5	23,0	3,0	45,8
1933	2 119,5	—	2 119,5	21,7	10,2	4,2	5,9	20,3	19,5	53,1
1934	1 788,1	—	1 788,1	14,1	12,3	20,2	6,1	38,6	21,5	75,0
1935	1 457,1	—	1 457,1	18,7	34,0	42,8	8,5	85,3	41,3	87,6

¹⁾ Evaluation du 20 juin 1907 au 10 novembre 1921 : 1 kg d'or fin = fr. 3440 ; à partir du 11 novembre 1921 : 1 kg = fr. 3435.555.
²⁾ En 1907 et 1908, effets étrangers seulement ; de 1909 à 1927, effets étrangers et avoirs à vue sur l'étranger seulement.
³⁾ Jusqu'en 1931, les bons du Trésor y sont compris.
⁴⁾ Ce poste n'était pas calculé avant 1932.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOYENNES ANNUELLES

Fonds publics	Avoirs chez des correspondants en Suisse ⁶⁾	Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue					Année
				Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Total	
				En millions de francs					
En millions de francs			%	En millions de francs					
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21
3,2	9,6	88,9	65.74	15,3	9,4	1,0	—	25,7	1907
9,0	8,5	145,9	72.95	13,6	10,6	1,2	—	25,4	1908
8,0	6,3	191,4	71.41	17,5	18,2	1,3	—	37,0	1909
12,2	28,8	241,4	66.03	15,1	43,0	1,8	—	59,9	1910
12,5	22,4	253,6	68.35	16,3	40,8	1,6	—	58,7	1911
11,1	10,9	269,3	67.25	16,4	25,4	1,4	—	43,2	1912
9,3	11,2	272,4	71.09	15,8	28,5	0,7	—	45,0	1913
11,7	10,4	335,1	63.33	34,5	19,0	4,0	—	57,5	1914
8,9	23,6	409,9	70.57	44,0	20,4	6,3	—	70,7	1915
7,8	13,6	430,3	75.63	94,9	15,8	8,1	—	118,8	1916
7,6	13,4	535,8	74.15	80,9	19,9	10,3	—	111,1	1917
9,7	17,6	733,1	58.98	71,1	14,8	33,0	—	118,9	1918
7,7	21,4	905,8	57.00	73,9	16,7	29,0	—	119,6	1919
6,6	27,6	933,8	67.16	96,0	14,5	10,4	—	120,9	1920
5,8	20,2	925,1	72.09	95,3	12,5	4,8	—	112,6	1921
8,6	21,9	817,6	78.71	181,5	15,6	6,2	—	203,3	1922
8,9	18,4	875,0	72.17	130,0	14,0	8,6	—	152,6	1923
7,1	25,5	850,5	72.08	66,9	28,3	10,0	—	105,2	1924
7,1	21,7	797,6	72.10	98,3	11,8	6,3	—	116,4	1925
6,5	19,1	769,0	66.96	81,7	13,5	7,1	—	102,3	1926
6,5	24,6	798,8	65.06	85,4	19,2	6,3	—	110,9	1927
6,3	22,3	818,3	61.89	82,4	21,3	6,9	—	110,6	1928
3,9	24,9	855,7	63.52	89,4	15,5	7,4	—	112,3	1929
59,9	20,4	894,0	68.54	167,8	31,6	6,8	—	206,2	1930
85,8	15,1	1 141,0	102.09	483,0	25,8	19,1	—	527,9	1931
40,6	9,7	1 508,4	168.79	1 075,1	59,1	61,8	—	1 196,0	1932
61,7	12,0	1 440,1	147.17	702,7	24,8	62,6	—	790,1	1933
46,9	10,3	1 349,2	132.52	515,0	12,5	46,1	—	573,6	1934
55,7	11,2	1 283,0	113.57	349,9	14,0	29,4	5,0	398,3	1935

⁶⁾ En 1907 et 1908, les correspondants étrangers et les avoirs à vue sur l'étranger y sont compris; de 1909 à 1927, les avoirs à l'étranger y sont compris, les avoirs à vue sur l'étranger en sont éliminés.

MOYENNES ANNUELLES

Année	Or ¹⁾	Devises	Portefeuille suisse				Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Fonds publics	Avoirs chez des correspondants	
			Effets suisses	Bons du Trésor ²⁾	Obligations escomptées	Total				en Suisse	à l'étranger
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1936	1 690,5	23,7	9,4	79,9	4,5	93,8	50,7	63,8	42,4	8,7	—
1937	2 640,0	191,6	6,2	2,0	3,8	12,0	14,3	32,3	17,9	6,6	—
1938	2 849,0	384,3	17,1	16,3	1,5	34,9	5,7	22,7	74,4	6,0	—
1939	2 530,2	280,3	24,3	64,8	3,0	92,1	7,8	36,4	93,2	7,5	—
1940	2 144,9	517,0	67,5	143,1	3,4	214,0	6,5	66,8	86,2	8,5	—
1941	2 347,3	1 153,5	63,8	63,9	1,6	129,3	9,3	25,4	73,5	7,5	—
1942	3 390,6	175,1	76,2	25,4	1,2	102,8	6,8	19,4	66,3	7,1	—
1943	3 774,4	65,6	87,1	61,2	0,7	149,0	0,4	16,7	64,8	7,4	—
1944	4 384,3	90,1	76,2	20,0	1,0	97,2	1,4	17,0	64,3	7,6	—
1945	4 691,1	117,3	68,1	112,8	1,1	182,0	0,3	19,6	63,8	9,3	—
1946	4 818,0	171,7	48,1	6,4	2,8	57,3	1,0	36,3	58,8	13,3	—
1947	5 129,9	113,6	36,2	8,0	7,7	51,9	3,9	59,7	50,8	16,8	—
1948	5 662,7	135,7	118,7	1,6	11,3	131,6	4,5	59,5	47,7	16,8	—
1949	6 046,1	305,2	102,4	0,3	2,2	104,9	0,2	27,6	41,7	9,7	—
1950	6 179,4	297,9	86,8	0,7	1,2	88,7	0,0	23,3	41,2	11,3	—
1951	6 000,9	225,5	150,0	2,6	2,3	154,9	0,1	30,9	40,1	13,8	—
1952	5 847,5	337,1	201,2	0,8	3,4	205,4	0,3	30,0	40,1	13,0	—
1953	5 998,7	511,4	191,6	0,7	0,9	193,2	—	24,7	35,8	13,0	—
1954	6 176,7	517,5	111,9	0,5	1,5	113,9	—	26,1	43,7	14,5	—
1955	6 304,5	597,9	88,9	1,2	8,6	98,7	—	44,7	46,1	17,1	—
1956	6 794,6	585,8	100,5	1,6	15,8	117,9	—	47,7	45,4	19,8	—
1957	7 096,4	538,3	128,5	0,5	15,8	144,8	—	31,6	45,4	16,3	—
1958	7 957,8	539,2	108,6	0,1	2,6	111,3	—	11,4	44,9	11,2	—
1959	8 285,9	444,1	46,6	—	0,7	47,3	—	8,5	44,3	10,5	4,9
1960	8 151,0	522,4	48,2	0,0	1,7	49,9	—	15,6	43,6	13,4	7,1
1961	10 049,6	1 121,6	48,0	—	1,5	49,5	—	13,8	43,0	13,0	8,1
1962	10 613,6	827,3	53,6	1,1	5,3	60,0	—	16,1	42,8	16,1	10,4
1963	10 753,3	844,1	59,6	2,7	4,5	66,8	—	17,5	91,9	16,3	11,5

¹⁾ Evaluation jusqu'au 6 octobre 1936 : 1 kg d'or fin = fr. 3435,555 ; du 7 octobre 1936 au 30 mai 1940 : 1 kg = fr. 4639,13 ; à dater du 31 mai 1940 : 1 kg = fr. 4869,80.

²⁾ Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOYENNES ANNUELLES

Billets en circulation	Couverture métallique des billets	Engagements à vue						Comptes de virements de banques temporairement liés	Engagements à terme	Année
		Comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie	Comptes des administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Avoir de banques étrangères ³⁾	Total			
En millions de fr.	%	En millions de francs								
13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
1 293,9	130.64	541,3	29,0	27,7	27,2	—	625,2	—	—	1936
1 378,4	191.51	1 305,3	86,1	28,4	69,5	—	1 489,3	—	—	1937
1 555,4	183.17	1 703,7	18,1	44,1	45,0	—	1 810,9	—	—	1938
1 802,3	140.38	1 093,2	12,0	33,1	44,4	—	1 182,7	—	—	1939
2 081,9	103.02	744,3	4,4	38,6	80,5	—	867,8	—	—	1940
2 107,8	111.36	1 309,1	60,8	50,5	102,0	—	1 522,4	—	—	1941
2 251,4	150.60	1 197,1	86,7	52,5	99,4	—	1 435,7	—	—	1942
2 646,5	142.62	1 195,9	54,3	45,4	127,1	—	1 422,7	—	—	1943
3 025,1	144.93	1 097,2	146,1	60,2	129,8	—	1 433,3	—	—	1944
3 517,6	133.36	1 017,8	42,7	83,0	137,1	—	1 280,6	—	—	1945
3 633,2	132.61	813,8	131,9	90,8	189,9	—	1 226,4	—	—	1946
3 940,6	130.18	734,0	147,2	74,4	242,9	—	1 198,5	—	—	1947
4 167,9	135.86	935,0	64,5	51,6	256,6	—	1 307,7	—	401,9	1948
4 259,9	141.93	1 373,0	149,1	54,2	240,9	—	1 817,2	—	269,3	1949
4 239,6	145.75	1 512,1	305,5	58,6	242,4	—	2 118,6	—	176,0 ⁴⁾	1950
4 419,5	135.78	1 269,2	384,0	51,3	153,0	—	1 857,5	—	—	1951
4 596,2	127.22	1 176,7	319,5	41,7	154,2	—	1 692,1	—	—	1952
4 783,6	125.40	1 373,9	203,8	99,8	127,7	—	1 805,2	—	—	1953
4 904,0	125.95	1 354,5	229,1	54,4	164,2	—	1 802,2	—	—	1954
5 056,8	124.67	1 397,2	303,2	30,3	142,9	—	1 873,6	—	—	1955
5 189,7	130.92	1 672,0	458,7	17,7	74,3	—	2 222,7	—	—	1956
5 467,2	129.80	1 788,4	283,8	17,6	106,4	—	2 196,2	—	—	1957
5 501,2	144.66	2 600,3	270,6	17,9	66,5	—	2 955,3	—	—	1958
5 705,3	145.23	2 610,3	264,9	17,8	36,4	—	2 929,4	—	—	1959
6 042,4	134.90	2 112,3	289,0	17,6	23,8	—	2 442,7	—	399,2 ⁵⁾	1960
6 672,9	150.60	2 346,5	684,9	21,2	29,8	222,6 ⁶⁾	3 198,4	1 035,0 ⁷⁾	397,8	1961
7 358,9	144.23	2 034,2	326,4	21,7	23,6	187,6	2 593,5	1 035,0	399,4	1962
8 002,8	134.37	2 046,3	195,1	26,0	21,6	59,7	2 348,7	1 035,0	399,1	1963

³⁾ Avant fin juin 1961 inclus dans les comptes de virements des banques, du commerce et de l'industrie. ⁶⁾ Moyenne fin juin à décembre.

⁴⁾ Moyenne janvier à juillet. ⁷⁾ Moyenne fin mars à décembre.

⁵⁾ Moyenne octobre à décembre.

MOUVEMENT

Année	Caisse	Devises 1)	Escompte					Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nan- tissement	Transac- tions en fonds publics
			Portefeuille suisse							
			Effets suisses		Bons du Trésor ²⁾	Obli- gations	Total			
			Montant	Moyenne des jours à courir						
En millions de francs			Jours	En millions de francs						
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1907	1 819,5	124,4	317,7	28	—	—	317,7	—	13,4	6,4
1908	2 567,9	310,2	465,2	18	—	—	465,2	—	85,5	37,5
1909	2 890,5	337,4	569,4	29	—	—	569,4	—	113,6	44,0
1910	3 265,4	381,7	965,8	26	—	—	965,8	—	126,7	40,4
1911	3 548,0	364,8	903,0	26	—	12,4	915,4	—	127,9	46,5
1912	3 920,1	424,8	1 082,0	26	—	28,3	1 110,3	—	174,4	16,0
1913	3 798,2	472,3	956,9	21	—	27,3	984,2	—	215,1	12,4
1914	4 434,9	350,5	907,5	38	124,0	48,2	1 079,7	—	152,7	15,6
1915	3 649,1	430,6	484,1	33	444,0	22,5	950,6	—	94,1	5,6
1916	4 250,7	662,6	237,2	29	954,0	10,5	1 201,7	—	90,5	8,3
1917	4 479,0	513,8	336,9	28	1 392,0	12,5	1 741,4	—	175,4	6,8
1918	6 219,3	484,5	1 158,8	37	1 962,0	21,6	3 142,4	—	300,4	4,4
1919	5 690,1	740,2	1 384,0	32	2 365,0	11,4	3 760,4	—	275,8	2,9
1920	6 181,3	558,7	1 373,1	38	1 949,0	33,9	3 356,0	—	315,3	6,7
1921	5 964,1	428,8	516,1	35	1 884,0	15,2	2 415,3	—	262,7	6,5
1922	5 997,1	579,4	160,3	47	1 083,0	10,9	1 254,2	—	226,1	7,4
1923	5 818,9	584,2	476,2	35	1 419,0	27,7	1 922,9	—	341,9	4,5
1924	5 684,6	716,8	741,4	38	181,0	30,4	952,8	—	576,8	4,0
1925	6 314,6	1 098,6	292,1	35	174,4	11,8	478,3	—	317,4	27,3
1926	6 520,5	1 125,9	451,7	26	153,0	15,2	619,9	—	350,6	7,3
1927	7 056,5	1 199,3	828,7	28	93,0	30,5	952,2	—	470,4	12,8
1928	6 801,1	11 228,6	1 093,0	28	14,0	49,9	1 156,9	—	681,7	72,5
1929	6 689,1	10 499,3	957,9	29	24,0	56,4	1 038,3	—	712,7	37,5
1930	6 948,2	9 369,0	294,2	35	62,0	43,8	400,0	—	449,6	309,0
1931	9 386,6	15 370,5	229,7	41	193,0	33,4	456,1	—	406,7	449,9
1932	6 566,4	3 747,8	79,4	57	62,9	29,1	171,4	7,5	282,8	58,8
1933	6 171,0	5 310,7	73,7	52	139,7	43,7	257,1	143,8	394,2	88,0
1934	5 248,5	3 025,3	79,9	53	573,5	33,1	686,5	88,5	437,9	52,5
1935	5 706,7	4 566,6	245,7	52	431,6	57,5	734,8	272,8	664,9	119,9

1) De 1907 à 1927, seul le montant des effets étrangers escomptés et achetés est indiqué; jusqu'en 1927, le mouvement des comptes des correspondants étrangers est compris dans celui des comptes des correspondants en Suisse (col. 12).

2) Jusqu'en 1930, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOUVEMENT

Comptes des correspondants en Suisse ³⁾	Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque ⁴⁾	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
En millions de francs										
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22
1 143,2	64,5	5 019,5	—	367,0	5,5	—	—	15 876,2	2 133,7	1907
1 839,4	131,0	10 610,1	37,9	1 066,5	12,0	—	22,9	31 056,2	2 997,4	1908
1 819,1	286,5	13 683,3	178,1	1 411,8	23,5	—	48,6	37 578,2	3 483,7	1909
2 205,8	360,9	16 616,6	297,6	1 663,9	42,8	—	48,6	44 845,6	4 036,0	1910
2 553,6	399,4	17 480,0	364,8	1 997,1	45,4	—	34,5	47 493,6	4 305,0	1911
2 852,8	454,8	19 641,0	454,8	2 115,1	57,7	—	34,7	55 760,6	4 614,6	1912
2 982,7	483,3	18 799,0	487,1	2 238,5	51,9	—	31,9	54 962,4	5 471,6	1913
2 353,7	323,5	17 438,1	502,6	2 353,8	194,9	—	23,9	56 172,0	4 146,8	1914
2 785,7	276,5	18 920,7	575,2	3 933,7	197,7	—	31,1	59 920,6	3 923,7	1915
3 980,9	254,0	26 918,2	707,1	5 655,7	329,0	—	42,6	86 220,6	4 914,9	1916
3 784,5	266,3	28 891,5	962,2	7 217,3	405,5	—	68,8	103 332,4	5 793,2	1917
4 088,9	381,2	38 016,6	1 328,7	10 155,4	1 122,8	—	59,5	142 371,6	7 578,0	1918
5 481,0	420,6	43 616,2	1 361,5	12 381,5	856,6	—	41,6	159 069,8	9 664,3	1919
6 312,9	477,2	51 599,2	1 554,5	12 693,5	382,9	—	34,9	169 423,4	14 831,3	1920
4 870,3	371,8	48 803,6	1 433,5	12 563,1	192,5	—	22,0	161 033,0	12 701,4	1921
4 712,9	293,9	46 262,0	1 368,9	10 601,1	311,6	—	26,0	121 686,4	10 281,2	1922
6 233,5	358,4	51 646,4	1 467,7	13 058,3	377,7	—	30,3	136 914,8	11 372,0	1923
7 274,2	459,2	57 981,2	1 652,5	10 874,4	494,3	—	22,2	130 707,2	13 128,4	1924
7 778,8	433,0	58 206,0	1 726,9	10 956,9	407,3	—	63,5	131 395,0	13 185,0	1925
6 405,5	430,4	63 755,5	1 707,0	10 280,9	436,2	—	55,5	133 765,6	13 617,9	1926
7 702,0	488,9	76 062,7	1 800,8	11 017,4	465,5	—	60,9	150 757,6	15 652,8	1927
2 933,8	593,3	79 462,8	1 951,0	11 276,1	1 204,3	—	66,4	159 714,6	14 747,6	1928
2 956,3	589,0	77 063,9	2 121,7	11 626,5	1 985,5	—	61,3	158 593,7	13 761,5	1929
2 888,1	549,0	78 448,4	2 204,5	13 656,5	1 755,1	—	142,2	158 659,2	12 586,0	1930
2 706,1	628,6	74 074,5	2 139,2	12 082,0	1 047,1	—	179,7	170 066,7	10 243,8	1931
2 456,3	584,1	41 755,3	2 028,2	10 291,6	526,8	—	169,3	108 175,0	5 193,3	1932
2 321,2	511,2	44 954,6	2 048,4	9 904,4	566,7	—	160,0	113 801,0	4 824,6	1933
2 292,0	467,0	39 524,8	2 151,1	11 038,7	790,2	—	136,0	104 803,8	4 013,8	1934
2 222,7	320,5	39 566,4	2 113,7	9 803,0	542,0	2 157,9	110,5	109 537,7	3 267,8	1935

³⁾ De 1907 à 1927, le mouvement des comptes de correspondants étrangers y est compris ; dès 1928, celui des comptes de correspondants en Suisse seulement.

⁴⁾ Jusqu'en 1924, mandats généraux seulement.

MOUVEMENT

Année	Caisse ¹⁾	Devises	Escompte						Effets de la Caisse de prêts	Avances sur nantissement	Transactions en fonds publics
			Portefeuille suisse								
			Effets suisses		Bons du Trésor ²⁾	Obligations	Total				
			Montant	Moyenne des jours à courir							
En millions de francs			Jours	En millions de francs							
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	
1936	6 899,0	2 313,5	53,3	54	650,0	22,0	725,3	234,0	343,7	215,4	
1937	6 030,0	7 893,4	39,0	55	10,6	21,0	70,6	63,0	165,9	31,5	
1938	8 435,8	4 736,6	122,6	74	295,2	9,3	427,1	28,6	107,5	102,4	
1939	9 870,8	5 348,1	106,3	75	449,8	19,7	575,8	41,4	277,2	118,5	
1940	9 291,5	6 105,8	324,2	79	1 281,4	20,4	1 626,0	46,4	404,0	22,0	
1941	7 836,4	7 844,4	290,1	86	728,9	10,5	1 029,5	58,5	158,1	24,0	
1942	9 194,0	5 280,4	462,3	86	474,6	6,9	943,8	49,9	152,6	15,3	
1943	9 683,4	1 936,9	459,2	85	663,2	3,9	1 126,3	16,4	134,0	4,4	
1944	10 522,5	3 119,5	566,8	77	404,1	8,3	979,2	19,8	141,5	4,9	
1945	12 005,6	6 734,2	408,3	74	977,8	10,7	1 396,8	65,7	276,1	7,0	
1946	14 043,1	4 716,9	363,5	74	236,8	26,6	626,9	61,5	498,0	17,4	
1947	21 023,4	3 584,3	275,6	66	74,4	63,8	413,8	84,1	864,9	11,5	
1948	17 787,7	4 936,2	808,4	71	27,6	60,2	896,2	59,5	664,6	5,0	
1949	15 720,1	6 421,6	465,6	85	6,2	8,8	480,6	41,4	244,8	16,1	
1950	17 841,5	6 316,2	470,3	78	32,7	9,6	512,6	20,0	308,0	5,9	
1951	15 933,8	6 960,0	842,5	79	27,5	23,1	893,1	2,9	437,7	4,4	
1952	16 645,0	9 518,0	1 264,9	85	8,1	12,5	1 285,5	1,6	448,6	4,7	
1953	17 130,8	13 518,0	1 100,3	88	23,7	4,7	1 128,7	—	358,8	63,9	
1954	18 230,1	17 961,2	817,7	86	2,0	14,7	834,4	—	474,9	22,3	
1955	18 609,2	21 665,5	836,9	83	23,7	63,7	924,3	—	774,8	4,6	
1956	23 143,6	22 895,8	922,1	81	36,5	124,7	1 083,3	—	847,6	27,7	
1957	35 038,4	19 667,6	1 053,6	43 ³⁾	0,3	63,2	1 117,1	—	559,9	0,6	
1958	33 429,7	24 195,4	827,5	45 ⁴⁾	0,3	6,7	834,5	—	217,0	23,4	
1959	29 399,6	19 956,0	523,3	50 ⁴⁾	—	9,8	533,1	—	202,9	19,3	
1960	29 297,6	33 172,5	533,8	51 ⁴⁾	0,5	9,5	543,8	—	331,0	7,7	
1961	35 856,9	30 831,8	532,4	49 ⁴⁾	—	13,9	546,3	—	366,8	10,3	
1962	38 492,0	51 924,5	476,8	61 ⁴⁾	49,5	36,2	562,5	—	412,6	45,2	
1963	43 696,3	52 243,4	307,3	47 ⁴⁾	68,6	39,1	415,0	—	534,6	585,0	

¹⁾ Depuis 1938, l'or à l'étranger est compris dans ce chiffre.

²⁾ Depuis 1948, les bons du Trésor de la Confédération seulement.

³⁾ Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés dans le deuxième semestre 1957, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

⁴⁾ Moyenne des jours à courir des effets commerciaux escomptés, sans les effets de stocks obligatoires escomptés directement par la Banque.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

MOUVEMENT

Comptes des correspondants		Remises à l'encaissement	Virements	Comptes clients de la Banque avec comptes de chèques postaux	Administrations fédérales	Comptes de dépôt	Comptes des accords de paiements et de clearing	Chèques et mandats généraux émis sur la Banque	Mouvement total additionné des deux côtés (chambres de compensation exceptées)	Chambres de compensation	Année
en Suisse	à l'étranger										
En millions de francs											
12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23
2 150,5	—	296,6	41 231,0	1 990,9	11 230,1	609,4	2 627,7	104,0	118 067,9	3 066,7	1936
2 311,6	—	287,5	44 139,2	2 357,1	9 161,2	574,6	3 680,8	134,8	128 825,4	3 712,9	1937
2 298,6	—	272,5	41 076,5	2 492,3	9 636,8	496,5	3 589,6	138,4	113 198,6	3 563,9	1938
2 446,0	—	307,5	41 412,6	2 677,2	11 175,3	589,3	3 905,3	181,9	125 049,3	3 331,8	1939
2 496,4	—	283,9	34 238,1	3 764,3	16 059,7	674,5	5 179,8	161,4	141 568,3	2 130,3	1940
2 748,6	—	322,3	32 947,5	3 986,0	17 767,6	653,2	9 933,9	205,5	138 483,8	1 791,6	1941
3 006,0	—	406,7	35 633,6	4 039,9	18 487,5	562,3	9 913,8	164,8	143 977,4	2 010,8	1942
3 233,4	—	386,4	34 775,8	4 075,5	23 190,7	425,1	9 855,9	167,6	150 645,4	1 877,5	1943
3 369,4	—	341,5	33 575,0	4 196,7	23 427,9	776,4	6 788,2	152,5	150 264,2	1 661,1	1944
3 884,4	—	372,3	37 791,6	4 334,4	26 930,4	1 182,0	3 590,8	188,1	169 458,1	1 827,8	1945
5 086,4	—	489,7	48 765,6	5 160,5	26 501,4	613,7	18 759,7	227,5	209 443,8	2 467,6	1946
6 034,0	—	586,0	56 150,8	6 128,5	28 357,7	512,5	32 066,0	292,0	250 367,6	3 232,0	1947
6 347,5	—	647,0	60 726,3	6 475,6	27 141,3	401,4	38 499,3	325,8	264 778,4	3 762,7	1948
5 878,7	—	555,6	55 864,0	5 990,3	28 040,8	379,9	38 824,8	310,0	257 165,5	3 320,3	1949
6 104,3	—	579,9	61 896,7	6 449,1	25 148,7	547,7	24 140,2	259,2	246 919,6	3 162,1	1950
6 585,2	—	670,0	75 414,9	7 023,5	28 867,5	357,6	36 881,3	245,0	296 821,6	3 685,1	1951
6 817,3	—	680,4	81 565,3	7 408,2	29 370,4	289,9	22 289,3	255,9	291 769,5	3 496,5	1952
6 980,9	—	518,0	86 311,5	7 431,8	29 820,7	962,0	19 639,7	238,6	300 436,6	3 394,6	1953
7 466,1	—	535,7	101 534,2	7 812,4	30 470,3	825,9	18 819,1	252,9	324 828,1	3 589,4	1954
7 992,6	—	488,8	120 290,7	8 446,0	32 726,7	778,6	15 930,9	289,2	359 430,7	3 873,8	1955
8 810,3	—	494,1	138 809,8	9 241,4	33 896,8	457,8	15 351,0	351,9	386 756,6	4 135,0	1956
9 381,3	—	523,3	157 939,4	9 907,1	37 889,1	402,4	26 041,6	434,8	483 891,1	4 794,2	1957
9 423,3	—	475,4	175 439,9	10 287,8	37 910,9	688,9	18 024,4	399,1	477 050,6	4 200,2	1958
9 962,6	1 447,0	462,0	244 499,6	10 945,2	37 738,9	1 018,8	6 718,9	366,3	524 253,8	5 191,1	1959
11 176,5	2 527,8	477,7	325 786,5	12 191,1	42 908,7	1 100,4	2 934,5	485,8	646 506,7	6 553,6	1960
12 575,5	25 986,0	622,2	384 805,1	13 453,2	47 980,5	1 607,2	2 936,4	463,3	769 982,6	8 051,5	1961
14 348,7	22 492,4	656,8	508 180,6	15 271,4	58 630,9	1 442,2	2 793,7	476,5	957 725,1	10 110,3	1962
15 746,1	3 920,0	819,2	600 883,0	16 889,5	62 531,7	2 632,4	2 038,6	455,7	1 065 988,4	9 652,0	1963

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ²⁾	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ³⁾	Commissions ⁴⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁵⁾	Bénéfice brut
		Total	dont escompte										
			d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor ¹⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1907/08	1 563	1 979	1 977	—	—	—	117	496	738	69	20	473	4 509
1909	1 098	1 304	1 303	—	—	—	158	360	337	116	29	444	2 958
1910	1 270	2 502	2 490	—	—	—	247	481	1 084	69	5	1 415	4 243
1911	1 628	2 315	2 267	—	35	—	302	527	866	87	19	1 313	4 431
1912	1 117	3 430	3 233	—	183	—	568	479	396	125	22	705	5 432
1913	1 849	2 994	2 868	—	110	—	830	407	454	149	18	841	5 860
1914	1 208	5 292	4 472	427	371	—	1 046	527	487	192	19	426	8 345
1915	÷ 421	5 458	2 264	3 014	168	—	840	418	1 096	259	9	323	7 336
1916	2 470	5 874	939	4 872	51	—	920	382	1 520	321	12	288	11 211
1917	900	8 155	1 076	7 027	42	—	1 471	366	1 474	458	8	475	12 357
1918	1 120	10 660	4 813	5 734	103	—	2 106	520	1 553	695	140	25	16 769
1919	999	15 887	6 628	9 162	87	—	2 402	552	1 734	656	192	163	22 259
1920	3 996	11 696	7 149	4 343	191	—	1 956	446	4 164	619	189	187	22 879
1921	1 715	11 612	2 915	8 593	91	—	2 162	1 387	833	677	117	333	18 170
1922	4 640	4 492	848	3 575	55	—	2 070	747	1 288	752	130	497	13 622
1923	2 839	5 918	1 344	4 408	156	—	2 201	770	1 126	627	87	473	13 095
1924	909	3 606	3 246	175	175	—	3 323	609	1 617	525	137	867	9 859
1925	4 273	1 841	1 199	551	85	—	2 403	704	1 527	653	188	252	11 337
1926	4 927	2 419	1 177	1 169	68	—	2 064	543	1 098	539	249	267	11 572
1927	4 775	3 352	2 145	1 029	174	—	2 184	485	1 784	621	315	390	13 126
1928	5 222	4 240	2 970	995	271	—	2 821	475	496	578	393	468	13 757
1929	6 402	4 149	2 862	994	287	—	2 738	339	550	539	289	373	14 633
1930	7 646	1 658	972	422	258	—	1 675	1 359	468	727	287	778	13 042
1931	6 941	997	611	250	116	—	1 384	831	316	789	310	328	11 240
1932	4 660	517	300	91	89	16	1 375	2 240	197	662	340	310	9 681
1933	3 626	713	214	100	108	268	1 400	2 391	144	930	251	204	9 251
1934	3 529	1 338	256	606	117	338	1 926	1 203	119	698	234	217	8 830
1935	1 630	2 930	799	1 028	186	898	2 806	1 374	169	677	100	186	9 500

¹⁾ Jusqu'en 1930, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.
²⁾ Non compris les amortissements.
³⁾ Y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
⁴⁾ Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
⁵⁾ Intérêts à l'Administration fédérale compris.

DE LA BANQUE DEPUIS 1907

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits, y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets y compris attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or ⁸⁾	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
2 068	—	226	162	29	7	—	2 017	202	1 800	15	1907/08
1 399	—	151	8	22	43	20	1 315	131	1 000	184	1909
1 307	—	151	69	95	77	20	2 524	252	1 000	1 272	1910
1 355	—	225	68	91	87	30	2 575	258	1 000	1 317	1911
1 381	—	224	315	188	246	40	3 038	304	1 000	1 734	1912
1 426	—	271	165	163	248	100	3 487	349	1 000	2 138	1913
1 572	—	503	25	292	621	60	5 272	500	1 000	3 772	1914
1 498	—	566	2	140	598	80	4 452	445	1 000	3 007	1915
1 571	—	628	—	1 001	231	350	7 430	500	1 000	5 930	1916
1 844	—	501	—	1 195	419	440	7 958	500	1 000	6 458	1917
2 550	—	1 352	—	4 294	2 576	510	5 487	500	1 000	3 987	1918
3 577	—	454	1 878	5 046	2 861	1 000	7 443	500	1 000	5 943	1919
3 749	—	2 253	367	3 426	1 164	500	11 420	500	1 000	9 920	1920
3 715	2 500	1 000	146	1 233	÷ 48	500	9 124	500	1 500	7 124	1921
3 885	—	500	—	1 069	40	500	7 628	500	1 500	5 628	1922
3 825 ⁶⁾	1 500	176	—	67	490	—	7 037	500	1 500	5 037	1923
3 630	—	521	—	÷ 642	÷ 7	—	6 357	500	1 500	4 357	1924
3 708	—	415	—	33	÷ 5	500	6 686	500	1 500	4 686	1925
3 525	300	665	244	112	÷ 22	—	6 748	500	1 500	4 748	1926
3 597	800	779	77	830	290	—	6 753	500	1 500	4 753	1927
4 204 ⁷⁾	262	278	178	1 682	255	—	6 898	559	1 500	4 839	1928
4 153	—	437	624	1 618	÷ 10	500	7 311	500	1 500	5 311	1929
3 873	—	705	35	1 323	÷ 3	—	7 109	500	1 500	5 109	1930
3 913	—	688	—	66	869	—	5 704	500	1 500	3 704	1931
3 909	—	170	—	33	261	—	5 308	500	1 500	3 308	1932
3 532	—	204	234	28	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1933
3 390	170	123	—	27	÷ 133 ⁸⁾	—	5 253	500	1 500	3 253	1934
3 455	200	173	—	13	406	—	5 253	500	1 500	3 253	1935

⁶⁾ Y compris fr. 300 000, pour la constitution d'un fonds destiné à l'assurance contre les risques de transport (provision pour risques non assurés).

⁷⁾ Y compris fr. 635 000, provision pour risques non assurés.

⁸⁾ Y compris les frais d'importation de numéraire de 1907/08 à 1915.

⁹⁾ Réserves non utilisées pour pertes éventuelles sur affaires courantes.

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Année	Produit des opérations en or et en devises ¹⁾	Escompte et commissions sur effets à l'encaissement					Produit des avances sur nantissement	Produit des fonds publics appartenant à la Banque ³⁾	Intérêts des comptes de correspondants en Suisse ⁴⁾	Commissions ⁵⁾	Divers	Intérêts aux comptes de dépôt ⁶⁾	Bénéfice brut
		dont escompte											
		Total	d'effets sur la Suisse	de bons du Trésor ²⁾	d'obligations	d'effets de la Caisse de prêts							
En 1000 francs													
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
1936	1 562	3 304	237	1 830	111	1 106	2 165	1 270	145	736	170	219	9 133
1937	5 904	365	108	22	56	165	818	1 272	55	737	193	171	9 173
1938	10 429	523	259	159	23	67	571	2 445	46	673	95	181	14 601
1939	4 857	1 153	323	692	41	82	895	2 511	59	475	198	147	10 001
1940	3 454	2 676	872	1 580	54	81	1 668	3 087	75	546	146	132	11 520
1941	6 503	1 513	783	520	23	114	642	2 555	56	634	122	134	11 891
1942	9 294	1 210	853	138	19	108	484	2 183	48	669	146	133	13 901
1943	7 098	1 365	963	335	10	18	419	2 269	49	568	82	137	11 713
1944	8 424	1 241	959	198	14	17	426	2 198	50	674	136	131	13 018
1945	8 550	2 232	725	1 455	14	7	480	2 072	52	624	223	130	14 103
1946	16 725	859	628	89	37	14	868	1 377	93	1 154	138	142	21 072
1947	10 756	811	517	127	108	55	1 427	1 515	147	1 899	—	175	16 380
1948	7 168	2 134	1 827	44	163	95	1 498	1 736	176	2 345	95	150	15 002
1949	7 689	1 902	1 814	14	34	37	700	1 386	80	1 409	116	164	13 118
1950	10 470	1 623	1 567	11	16	25	552	1 350	81	1 223	151	171	15 279
1951	7 888	2 811	2 641	127	31	1	770	1 459	130	1 266	179	176	14 327
1952	8 232	3 934	3 537	328	53	5	736	1 303	117	934	139	191	15 204
1953	9 699	3 751	3 295	435	14	—	605	1 258	114	1 214	171	206	16 606
1954	10 689	2 705	2 192	489	19	—	622	1 356	126	971	102	223	16 348
1955	16 735	2 298	1 832	347	115	—	1 090	1 366	168	967	607	231	23 000
1956	19 215	2 648	1 975	464	206	—	1 149	1 550	182	864	571	234	25 945
1957	16 894	3 329	2 860	176	289	—	981	1 702	187	712	591	246	24 150
1958	15 293	3 005	2 920	9	71	—	417	1 408	147	679	518	251	21 216
1959	16 167	1 385	1 368	—	13	—	254	1 793	99	502	564	251	20 513
1960	19 970	1 354	1 318	—	33	—	463	2 192	111	465	840	262	25 133
1961	25 750	1 337	1 297	—	27	—	390	1 776	112	537	912	284	30 530
1962	25 863	1 483	1 374	5	101	—	465	2 497	135	648	1 141	292	31 940
1963	25 889	1 541	1 396	58	83	—	505	8 416	147	601	1 088	302	37 885

1) Y compris le produit du mouvement avec les correspondants à l'étranger.
2) Depuis 1948, escompte des bons du Trésor de la Confédération seulement.
3) Y compris les bons du Trésor étrangers en francs suisses, sans amortissements.
4) Jusqu'en 1949, y compris intérêts des comptes de chèques postaux.
5) Y compris droits de garde et location de coffres-forts.
6) Jusqu'en 1936, intérêts à l'Administration fédérale compris.

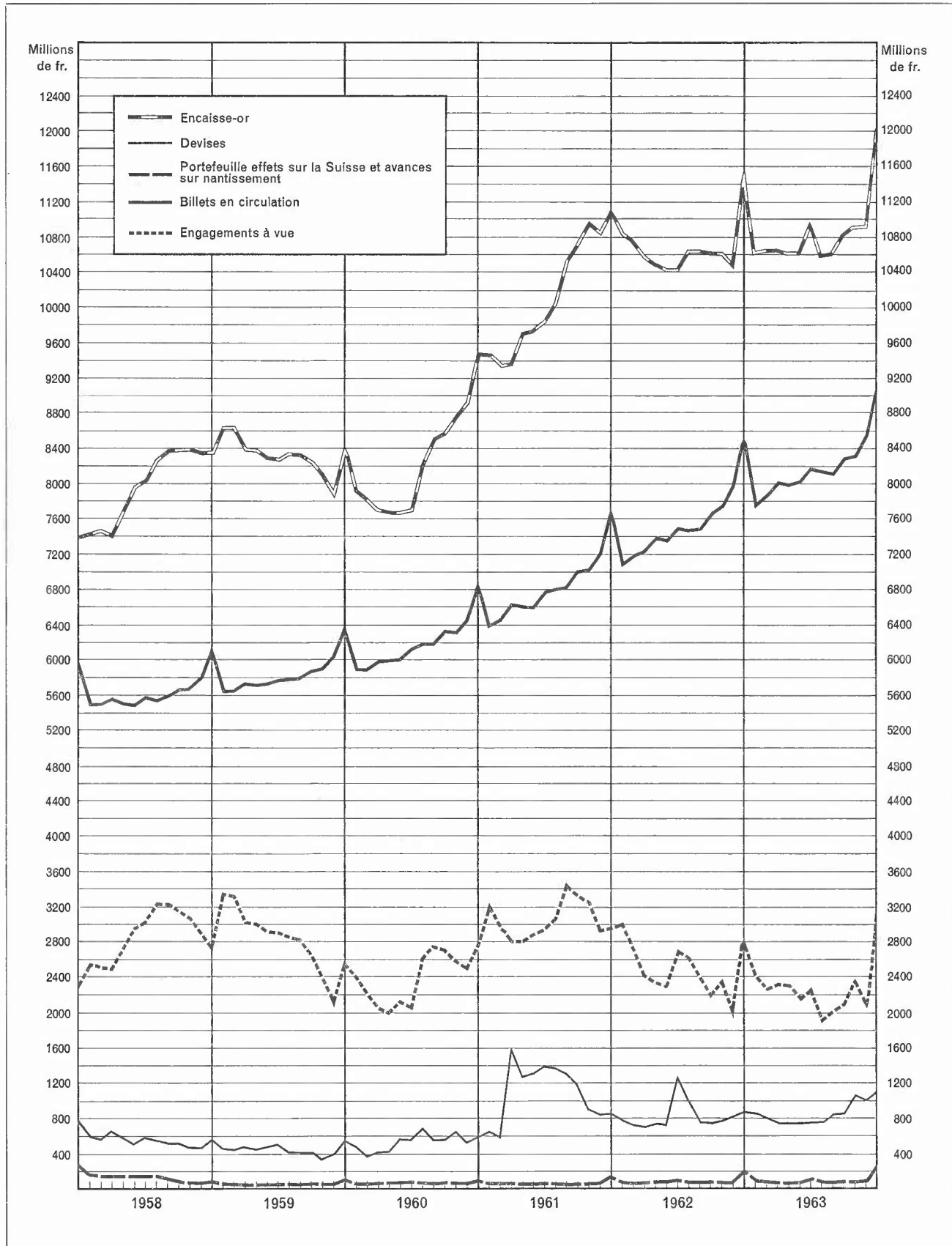
DE LA BANQUE DEPUIS 1907

RÉSULTATS DES OPÉRATIONS

Frais d'administration	Impôts et droits y compris attribution à la provision	Frais de confection des billets y compris attribution à la provision	Provisions et pertes sur l'or, frais de stérilisation	Amortissements, pertes et réserves		Versements extraordinaires aux institutions de prévoyance de la Banque	Bénéfice net	Attribution au fonds de réserve	Dividende	Versements à la Caisse d'Etat fédérale	Année
				sur immeubles et mobilier, déduction faite du bénéfice réalisé sur la vente d'immeubles	sur fonds publics et affaires courantes, moins rentrées						
En 1000 francs											
15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
3 459	112	258	—	46	5	—	5 253	500	1 500	3 253	1936
3 443	—	450	—	27	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1937
3 689	117	1 802	—	37	3 703	—	5 253	500	1 500	3 253	1938
3 764	—	946	—	38	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1939
4 308	735	1 058	—	166	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1940
3 774	1 147	1 134	—	583	—	—	5 253	500	1 500	3 253	1941
4 238	188	2 500	—	562	—	1 000	5 413	500	1 500	3 413	1942
4 370	323	1 535	—	72	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1943
5 273	300	1 500	—	532	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1944
4 836	239	2 300	—	715	—	600	5 413	500	1 500	3 413	1945
5 293	—	5 000	4 140 ¹¹⁾	26	—	1 200	5 413	500	1 500	3 413	1946
6 563	480	3 243	—	681	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1947
7 056	—	2 000	—	83	—	450	5 413	500	1 500	3 413	1948
7 210	—	—	451 ¹²⁾	44	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1949
7 331	—	500	1 501 ¹²⁾	534	—	—	5 413	500	1 500	3 413	1950
7 409	—	—	799 ¹²⁾	347	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1951
7 492	250	1 500	—	190	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1952
7 976 ⁷⁾	250	1 500	—	608	—	500	5 772	500	1 500	3 772	1953
7 786	—	2 500	—	290	—	—	5 772	500	1 500	3 772	1954
8 501 ⁷⁾	—	6 000	—	727	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1955
11 138 ⁸⁾	300	5 000	—	2 035	—	1 200	6 272	1 000	1 500	3 772	1956
10 088 ⁸⁾	300	5 000	—	990	—	1 500	6 272	1 000	1 500	3 772	1957
9 871 ¹⁰⁾	—	3 000	—	2 073	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1958
8 959	—	3 000	—	2 282	—	—	6 272	1 000	1 500	3 772	1959
8 883	400	3 000	4 087 ¹²⁾	1 741	—	750	6 272	1 000	1 500	3 772	1960
9 432	—	6 000	5 362 ¹²⁾	1 893	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1961
10 366	400	6 000	4 358 ¹²⁾	2 973	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1962
11 603	200	10 000	5 812 ¹²⁾	2 427	—	1 000	6 843	1 000	1 500	4 343	1963

7) Y compris fr. 500 000, provision pour risques non assurés.
8) Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés, et fr. 1 700 000, provision pour le cinquantenaire de la Banque.
9) Y compris fr. 1 500 000, provision pour risques non assurés.
10) Y compris fr. 1 000 000, provision pour risques non assurés.
11) Provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché.
12) Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché.
13) Intérêts pour bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché fr. 4 362 000 et provision pour intérêts sur bons du Trésor de la Confédération placés sur le marché fr. 1 000 000.

SITUATION EN FIN DE MOIS



TAUX D'ESCOMPTE ET TAUX DES AVANCES SUR NANTISSEMENT DE LA BANQUE DEPUIS SON OUVERTURE

Annexe N° 7

Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement		Date de la modification	Taux d'escompte		Taux des avances sur nantissement	
	%	Durée jours	%	Durée jours		%	Durée jours	%	Durée jours
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1907 20 Juin	4½	56	5	56	1914 22 Janvier	4	28	4½	189
15 Août	5	84	5½	84	19 Févriér.....	3½	161	—	—
7 Novembre	5½	70	6	70	30 Juillet	4½	1	5½	1
1908 16 Janvier	5	7	5½	7	31 Juillet	5½	3	6	3
23 Janvier	4½	28	5	28	3 Août	6	38	7	38
20 Février	4	28	4½	28	10 Septembre	5	113	6	14
19 Mars	3½	322	4	441	24 Septembre	—	—	5½	99
1909 4 Février	3	252	—	—	1915 1 ^{er} Janvier	4½	1 371	5	1 280
3 Juin	—	—	3½	133	1918 4 Juillet	—	—	5½	91
14 Octobre	3½	28	4	28	3 Octobre	5½	322	6	917
11 Novembre	4	56	4½	56	1919 21 Août	5	595	—	—
1910 6 Janvier	3½	49	4	210	1921 7 Avril	4½	126	5½	126
24 Février.....	3	161	—	—	11 Août	4	203	5	203
4 Août	3½	49	4½	84	1922 2 Mars.....	3½	168	4½	168
22 Septembre.....	4	35	—	—	17 Août	3	331	4	331
27 Octobre	4½	70	5	70	1923 14 Juillet.....	4	831	5	831
1911 5 Janvier	4	42	4½	42	1925 22 Octobre.....	3½	1 624	4½	1 624
16 Février	3½	224	4	224	1930 3 Avril	3	98	4	98
28 Septembre.....	4	350	4½	350	10 Juillet	2½	196	3½	196
1912 12 Septembre.....	4½	77	5	77	1931 22 Janvier	2	1 562	3	748
28 Novembre	5	259	5½	259	1933 8 Février.....	—	—	2½	814
1913 14 Août.....	4½	161	5	161	1935 3 Mai	2½	495	3½	495
					1936 9 Septembre.....	2	78	3	78
					26 Novembre	1½	7 475	2½	7 475
					1957 15 Mai ¹⁾	2½	652	3½	652
					1959 26 Février ²⁾	2	1 770 ³⁾	3	1 770 ³⁾

¹⁾ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/0 du 1^{er} avril au 24 juillet 1957 ; 2/0 du 25 juillet 1957 au 25 février 1959 ; autres stocks obligatoires 2/0 du 1^{er} avril au 24 juillet 1957.

²⁾ Taux spéciaux d'escompte pour effets de stocks obligatoires : stocks obligatoires de denrées alimentaires et fourrages 1¾/0 depuis le 1^{er} juin 1959 ; autres stocks obligatoires 2¾/0 du 26 février au 31 mai 1959.

³⁾ Jusqu'au 31 décembre 1963.

TRAFIC DE COMPENSATION

Année	Chambres de compensation pour traites et chèques									Clearing des titres pour opérations au comptant	
	Bâle	Berne	La Chaux-de-Fonds	Genève	Lausanne	Neuchâtel	St-Gall	Zurich	Total	Bâle	Zurich
Nombre des membres au 31 décembre											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1959	15	11	4	13	11	4	8	7	73	21	25
1960	14	12	4	13	11	4	8	7	73	21	25
1961	14	12	4	13	12	4	8	7	74	20	25
1962	14	12	4	13	12	5	8	7	75	20	26
1963	14	12	4	13	12	6	8	7	76	20	26
Nombre d'effets											
1959	57 368	37 109	2 214	166 561	76 460	4 104	10 744	170 565	525 125	—	—
1960	60 287	37 590	1 937	190 795	88 813	4 100	11 006	171 280	565 808	—	—
1961	63 275	44 644	1 999	223 096	104 422	4 136	10 600	181 056	633 228	—	—
1962	66 588	46 507	2 185	253 406	117 754	4 883	10 990	189 445	691 758	—	—
1963	65 970	44 107	2 087	277 102	118 673	5 398	11 349	193 688	718 374	—	—
Mouvement total (en 1000 francs)											
1959	1 574 241	215 236	19 943	1 810 404	490 731	19 280	72 174	989 129	5 191 138	602 815	2 489 842
1960	2 133 759	237 136	23 472	2 301 416	601 264	18 714	72 856	1 164 978	6 553 595	802 280	2 766 713
1961	2 514 322	296 435	24 257	2 980 611	751 525	26 079	96 365	1 361 862	8 051 456	994 863	3 872 647
1962	3 277 282	337 340	28 739	4 051 252	804 640	36 191	93 778	1 481 038	10 110 260	913 511	3 688 554
1963	2 824 012	355 255	30 634	3 915 794	750 230	44 977	93 053	1 638 001	9 651 956	642 451	3 010 573
Du mouvement total ont été réglés par compensation proprement dite (en pour-cent)											
1959	50.12	51.05	22.83	55.22	61.10	31.30	39.74	67.13	55.90	63.77	77.37
1960	52.70	50.05	19.22	56.88	61.95	32.55	45.88	70.45	57.82	63.53	77.58
1961	50.46	49.95	23.84	58.05	64.85	25.21	40.98	68.85	57.43	66.55	78.68
1962	55.54	51.34	23.88	55.43	69.51	32.18	45.24	65.00	57.58	64.06	79.31
1963	54.52	48.99	20.20	56.43	69.20	34.80	46.43	63.35	57.45	64.39	77.93

LISTE

DES MEMBRES DES AUTORITÉS ET DES ORGANES DE LA BANQUE

AU 1^{er} JANVIER 1964

I. PRÉSIDENTE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Période administrative 1963-1967)

B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président
P. Jäggi, D^r en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président

II. CONSEIL DE BANQUE

(Période administrative 1963-1967)

Les membres du Conseil élus par l'Assemblée générale des actionnaires sont désignés par un astérisque (*)

- | | |
|---|--|
| B. Galli, D ^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président | * J. Golay, D ^r ès sc. écon., professeur à l'Université de Lausanne, Lausanne |
| P. Jäggi, D ^r en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président | * M. Haffter, D ^r en droit, président de la Banque cantonale de Thurgovie, Frauenfeld |
| * J. Ackermann, directeur des Entreprises électriques fribourgeoises, Fribourg | E. Hatt, D ^r ès sc. écon., vice-président du conseil d'administration de la société anonyme Heinr. Hatt-Haller, Hoch- & Tiefbau-Unternehmung, Zurich |
| * G. André, président du conseil d'administration de la maison André et Cie, Société Anonyme, Lausanne | O. Howald, D ^r ès sc. techn. et D ^r h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brougg |
| F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre | M. Jaeger, président de l'Union du commerce et de l'industrie des Grisons, Chambre de commerce, Coire |
| E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève | A. Juillard, directeur de la maison Cortébert Watch Co., Juillard & Cie, Cortébert |
| J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S. A., Neuchâtel | R. Käppeli, D ^r ès sc. pol. et D ^r h. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA Société Anonyme, Riehen |
| * O. de Chastonay, directeur de la Banque cantonale du Valais, Sion | E. Kronauer, ingénieur, administrateur-délégué et directeur général de la Société anonyme des Ateliers de Sécberon, Genève |
| R. Devrient, D ^r en droit et D ^r h. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué des Sociétés d'assurances sur la vie et contre les accidents «La Suisse», président de l'Association des compagnies suisses d'assurances, Pully | H. Küng, D ^r h. c., administrateur-délégué et directeur de la Banque Centrale Coopérative, Bâle |
| A. Ernst, avocat, directeur de la Société anonyme des forges et usines de Moos à Lucerne, Lucerne | H. Leuenberger, conseiller national, président de l'Union syndicale suisse, Zurich |
| G. Eugster, D ^r en méd. vét., président de l'Union suisse des caisses de crédit mutuel, Bliedegg | |

- * A. Lusser, D^r ès sc. pol., conseiller aux Etats, Zoug
- * R. Mäder, D^r en droit, conseiller aux Etats, avocat, St-Gall
R. Meier, conseiller aux Etats et conseiller d'Etat, directeur des finances du canton de Zurich, Eglisau
- * H. Meyer-Scholer, D^r en droit, membre du conseil d'administration et directeur de la Fabrique de produits réfractaires S.A., Liestal
- * U. Meyer-Boller, conseiller national, président de l'Union suisse des arts et métiers, Zollikon
- * K. Obrecht, D^r en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- * A. Oulevay, ancien conseiller d'Etat, Morges
A. Richner, conseiller d'Etat, directeur du Département de l'intérieur et de la santé publique du canton d'Argovie, Oftringen
- * W. Rohner, D^r ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
F. W. Schulthess, président du conseil d'administration du Crédit Suisse, Zurich

- S. Schweizer, D^r en droit, président du conseil d'administration de la Société de Banque Suisse, Arlesheim
 - * W. F. Siegenthaler, président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Muri p. Berne
 - G. Sulzer, ingénieur, président du conseil d'administration de la maison Sulzer frères Société Anonyme, Winterthour
 - H. Tschumi, D^r en méd. vét., conseiller national et conseiller d'Etat, directeur de la justice du canton de Berne, Interlaken
 - * R. Vischer, D^r en droit, de la maison Simonius, Vischer & Co., Bâle
 - H. Winzenried, industriel, vice-président du conseil de banque de la Banque cantonale de Berne, Deisswil
 - E. Wüthrich, conseiller national, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne
 - E. Wyss, D^r ès sc. pol., conseiller national et conseiller d'Etat, chef du Département de l'intérieur du canton de Bâle-Ville, Bâle
- (Un mandat vacant)

III. COMITÉ DE BANQUE

(Période administrative 1963-1967)

- B. Galli, D^r en droit, conseiller national, avocat, Lugano, président de par ses fonctions
- P. Jäggi, D^r en droit, professeur à l'Université de Fribourg, Fribourg, vice-président de par ses fonctions
- E. Barbey, de la maison Lombard, Odier & Cie, Genève
- O. Howald, D^r ès sc. techn. et D^r h. c., professeur à l'Ecole polytechnique fédérale, Brougg
- R. Käppeli, D^r ès sc. pol. et D^r b. c., président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la CIBA Société Anonyme, Riehen

- A. Lusser, D^r ès sc. pol., conseiller aux Etats, Zoug
- K. Obrecht, D^r en droit, conseiller aux Etats, avocat et notaire, Soleure
- A. Oulevay, ancien conseiller d'Etat, Morges
- W. Rohner, D^r ès sc. écon., conseiller aux Etats, Altstätten
- E. Wüthrich, conseiller national, président central de la Fédération suisse des ouvriers sur métaux et horlogers, Berne

IV. COMMISSION DE CONTRÔLE

(Période administrative 1963/1964)

MEMBRES

- E. Gsell, D^r ès sc. écon., professeur à l'Ecole des hautes études économiques et sociales de St-Gall, Bühler, président
- N. Senn, directeur de la Banque cantonale d'Appenzell Rhodes-Intérieures, Appenzell
- A. von der Weid, D^r en droit, directeur de la Banque de l'Etat de Fribourg, Fribourg

SUPPLÉANTS

- H. Villiger, gérant de la Caisse d'Epargne de Nidwald, Stans
- G. Spälty-Leemann, fabricant, Netstal
- A. Cornaz, directeur de la Caisse d'Epargne et de Crédit, Lausanne

V. COMITÉS LOCAUX

(Période administrative 1963-1967)

AARAU

- O. Pfiffner, D^r en chimie, vice-président du conseil d'administration de la maison Elfa S.A. Usine Electrochimique, Aarau, président
- K. Oehler, administrateur-délégué des Usines métallurgiques Oehler & Co. Société anonyme, Aarau, vice-président
- A. Job, président de la direction de l'UNION Société Suisse d'achat Olten USEGO, Olten

BÂLE

- G. Bohny, D^r h. c., président du conseil d'administration de la maison Nielsen-Bohny & Co. Société anonyme, Bâle, président
- W. Rohner, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la maison Rohner S. A., Bâle, vice-président
- H. Hatt, président du conseil d'administration et directeur général de la maison Danzas S. A., Bâle

BERNE

- A. Buser, ing. agr., membre du comité administratif de la Fédération d'associations agricoles du canton de Berne et des cantons limitrophes, Wabern, président
- W. Weyermann, D^r en droit, avocat, membre de la Chambre de commerce bernoise, Belp, vice-président
- H. Hauser, président du conseil d'administration et directeur de la maison Henri Hauser S. A., Bienne

GENÈVE

- J. Gay, directeur de la maison Gay Frères S. A., Thônex, président
- J. Duckert, agent général de «La Genevoise», Compagnie d'Assurances sur la Vie - Compagnie générale d'Assurances, Genève, vice-président
- E. Bordier, D^r en droit, de la maison Bordier & Co., Genève

LAUSANNE

- Ch. Dentan, entrepreneur, Lausanne, président
- A. Langer, président du conseil d'administration de la Fabrique des Lactas Langer Gland S. A., Gland, vice-président
- R. Morandi, administrateur-délégué de la maison Morandi frères, société anonyme, Payerne

LUCERNE

- J. Moser, ing. agr., directeur de la Fédération des coopératives agricoles de la Suisse centrale, Lucerne, président
- J. Hug, D^r ès sc. pol., président du conseil d'administration de la Fabrique de Zwieback et de Biscuits HUG S.A. Malters, Lucerne, vice-président
- W. Dubach, D^r en droit, président du conseil d'administration et administrateur-délégué de la Brauerei Eichhof, président de la Chambre de commerce de la Suisse centrale, Lucerne

LUGANO

- F. Antognini, directeur de la maison Chocolat Cima-Norma S. A., Torre, président
- E. Ferrari, administrateur-délégué de la Società Anonima Demetrio Ferrari, Chiasso, vice-président
- T. Frigerio, ing., administrateur-délégué de la Société anonyme de Participations à des Entreprises financières «Finapar», Lugano

NEUCHÂTEL

- J.-L. Borel, administrateur-délégué et directeur de la Fabrique d'horlogerie Ernest Borel et Cie S. A., Neuchâtel, président
- L. Huguenin, administrateur-délégué de la Société des Fabriques de Spiraux Réunies, La Cbaux-de-Fonds
(Un mandat et le poste de vice-président vacants)

SAINT-GALL

- P. Markwalder, de la maison Markwalder & Co., A.G., St-Gall, président
- R. Nef-Suter, de la maison Nef & Co., St-Gall, vice-président
- W. Forster-Geret, de la maison Forster Willi & Co., St-Gall

ZURICH

- O. Küderli, de la maison Küderli & Co., Zollikerberg, président
- R. H. Stehli-Pestalozzi, président et administrateur-délégué des Soieries Stehli S. A., Zurich, vice-président
- E. Jaggi, D^r en agronomie, président de la direction de l'Union des coopératives agricoles de la Suisse orientale (V.O.L.G.), Winterthour

VI. DIRECTION GÉNÉRALE

MEMBRES DE LA DIRECTION GÉNÉRALE [DIRECTEURS GÉNÉRAUX]

W. Schwegler, D^r ès sc. écon., Zurich (président); R. Motta, D^r en droit, Berne (vice-président); M. Iklé, D^r en droit, Zurich

DÉPARTEMENTS DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

I^{er} ET III^e DÉPARTEMENTS À ZÜRICH

Chef du I^{er} département: W. Schwegler, D^r ès sc. écon., président de la Direction générale

Chef du III^e département: M. Iklé, D^r en droit, membre de la Direction générale

Suppléants du chef du I^{er} département: J. Leemann, D^r ès sc. écon., directeur, W. Kull, D^r ès sc. pol., directeur

Suppléant du chef du III^e département: E. Colombo, directeur

Directeurs de division: H. Huber, J. Lademann, D^r ès sc. écon., F. Leutwiler, D^r ès sc. écon.

Chefs de division fondés de pouvoirs: O. Heyer, H. Lendi, H. Nägeli, J. Rudin, H. Stahel, J. Torgler

Fondés de pouvoirs: J. Bonorand, D^r ès sc. pol., E. Brunner, E. Harlacher, W. Haubensak, E. Maag, E. Meier, L. Noseda,

W. Obi, H. W. Preisig, R. Reutlinger, A. Ritter, H. Schmid, R. Würmli

Mandataires commerciaux: G. Allenbach, J. Bertschi, W. Brunner, J. Dolder, A. Dutli, Mlle F. Graf, E. Guyer, G. Hasler,

R. Meier, R. Perret, R. Raths, E. Rentsch, A. Schoch, L. Stampanoni, A. Weiss, R. Widmer, D^r ès sc. écon., E. Zangger

Agence de Winterthour

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: E. Maurer – Fondé de pouvoirs: E. Kaufmann – Mandataire commercial: M. Weiss

II^e DÉPARTEMENT À BERNE

Chef du département: R. Motta, D^r en droit, vice-président de la Direction générale

Suppléant: A. Hay, directeur

Directeur de division: M. de Rivaz, D^r en droit

Caissier principal de la Banque: O. Kunz

Chefs de division fondés de pouvoirs: H. Baumgartner, P. Flückiger, D^r ès sc. pol., Ch. Schweingruber, H. Stricker

Fondés de pouvoirs: R. Aebersold, R. Bourqui, W. Bretscher, H. Brunner, H.-P. Dosch, H. Hulliger, R. Raschle,
W. Stöcklin, D^r ès sc. pol.

Mandataires commerciaux: W. Gutmann, M. Isenschmid, R. Kuhn, A. Lerch, W. Wey, V. Zumwald

Agence de Bienne

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: J. Messmer – Fondé de pouvoirs: J. Immoos – Mandataire commercial: P. Bürgi

SECRETARIAT GÉNÉRAL

Secrétaire général: H.-R. Läng, D^r ès sc. pol., Zurich

Suppléant du secrétaire général: P. Flückiger, D^r ès sc. pol., Berne

Fondés de pouvoirs: G. Jaquemet, D^r ès sc. écon., et W. Schreyer, Zurich

VII. SUCCURSALES

A A R A U

Directeur: R. Erb, D^r ès sc. écon.
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: W. Schaffner
Fondés de pouvoirs: W. Enz, S. Hügi
Mandataire commercial: A. Widmer

B Â L E

Directeur: J. Hablützel
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Bertschinger
Fondés de pouvoirs: A. Spreyermann, R. Winteler
Mandataires commerciaux: H. Brunner, M. Joho, K. Schär,
R. Ulbrich

G E N È V E

Directeur: L.-M. de Torrenté
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: J. Terrier
Fondés de pouvoirs: M. Berthoud, J. Rossi
Mandataires commerciaux: D. Allamand, E. Bänninger,
E. Bersier, R. Jaccaz, Ph. Martin

L A U S A N N E

Directeur: R. Virieux
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: R. Zuttel
Fondés de pouvoirs: A. Delacrètaz, O. Grec, F. Verdon
Mandataires commerciaux: Ch. Goy, G. Mounoud

L U C E R N E

Directeur: H. Aepli, D^r ès sc. pol.
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Sidler
Fondés de pouvoirs: A. Birrer, A. Kunz, K. Schärli
Mandataires commerciaux: J. Burri, W. Hofer, Ch. Zelger

L U G A N O

Directeur: R. Rossi
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: G. Gaggini
Fondé de pouvoirs: B. Rüttsch
Mandataires commerciaux: R. Ghiringhelli, T. Grassi, G. Steiger

N E U C H Â T E L

Directeur: R. Hügli
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: R. Girardier
Fondés de pouvoirs: Ch. Girod, J.-P. Veluzat
Mandataires commerciaux: F. von Arx, A. Tribolet

Agence de La Chaux-de-Fonds

Chef de l'agence et fondé de pouvoirs: R. Zintgraff
Fondé de pouvoirs: J. Henny

S A I N T - G A L L

Directeur: R. Sutter
Suppléant du directeur et fondé de pouvoirs: A. Steinmann
Fondés de pouvoirs: E. Schöbi, R. Siegrist
Mandataires commerciaux: H. P. Menet, A. Schmidheini